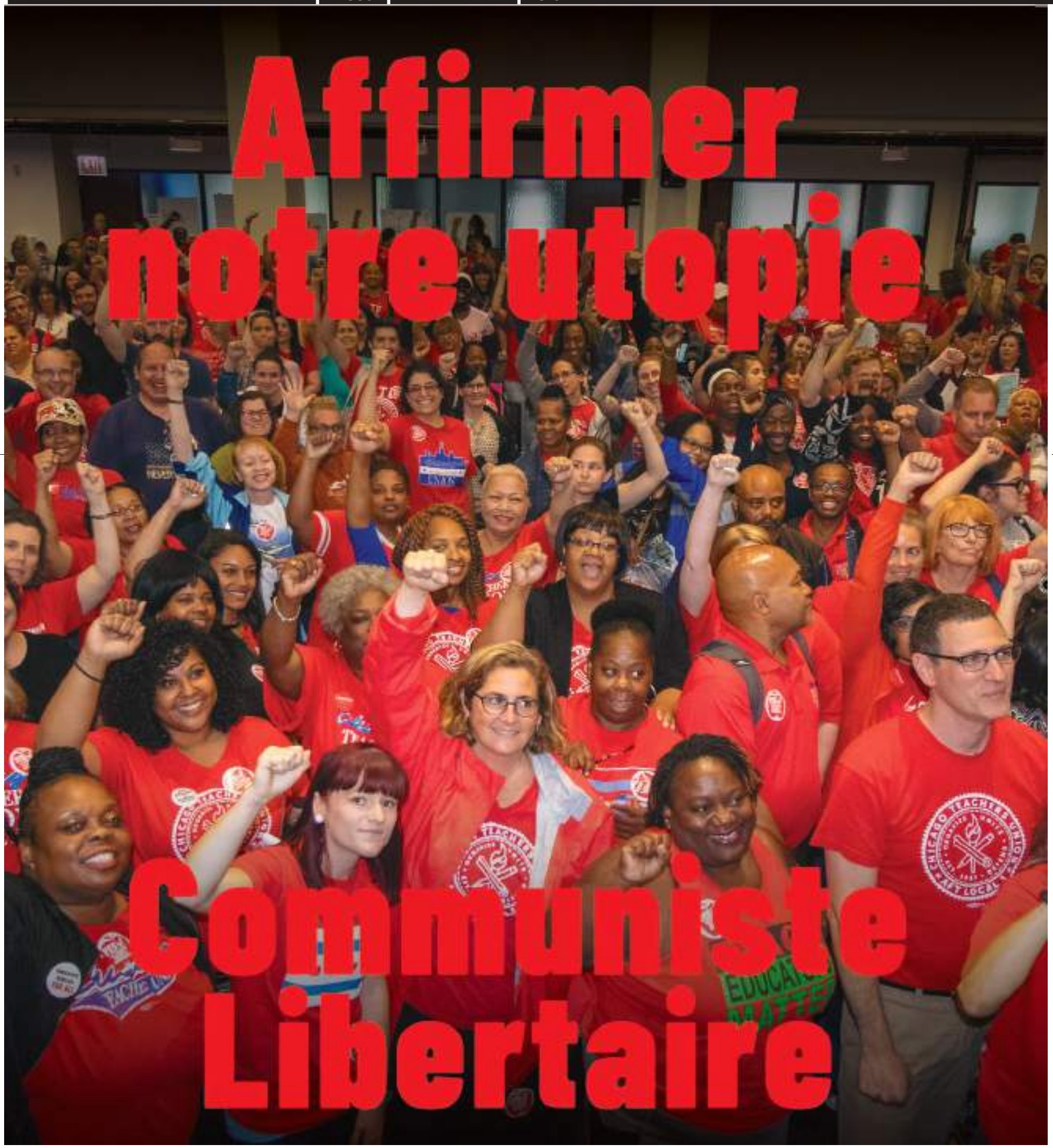
01-4 p. maq CA 339:CA 25/03/24 6:21 Page 1

COURANT ★ ALTERNATIF

courant ★ alternatif

- L'AGRICULTURE EN CRISE : QUELS PAYSANS?
- LUTTES DES CLASSES : GRÈVES ET RÉPRESSION
- SÉNÉGAL : LE POUVOIR NÉOCOLONIAL EN CRISE

MENSUEL ANARCHISTE COMMUNISTE | N°339 | AVRIL 2024 | 5 €



Affirmer notre utopie Communiste Libertaire

01-4 p. maq CA 339:CA 25/03/24 6:21 Page 2

courant alternatif

n° 339 avril 2024



RUBRIQUES

3... ▸ Édito
14, 15... ▸ Insubordination salariale chroniques de la lutte des classes
18, 19... ▸ Big Brother chroniques du contrôle et de la répression

QUELLE AGRICULTURE? QUELS AGRICULTEURS?

4... ▸ Introduction
4, 5... ▸ Thomas, paysan herbager bio
6... ▸ VL, éleveur laitier bio
7... ▸ EC, éleveur de cochons en conventionnel

LUTTES DES CLASSES

11, 12... ▸ Grève chez Emmaüs: les trés pauvres se rebiffent
13... ▸ grève chez Chancerelle: le retour des sardinières ?
13... ▸ Dernière minute: insurrection organisée à Douarnenez !
16, 17... ▸ À Boulogne S/ Mer, ouvriers face au patron, au juge, au banquier
35,36... ▸ Grèves aux USA

SOCIAL

20... ▸ Coupes dans le budget par décret!
23,24... ▸ Logements: L'Anru casse la baraque!

SANS PAPIER-E-S

25... ▸ Le droit du sol en danger
26... ▸ Guyanne: les sans papiers galèrent
27... ▸ Loi immigration: une loi qui ne passe pas

CRISE CLIMATIQUE?

8, 9, 10... ▸ Pendant que les glaciers fondent

INTERNATIONAL

28... ▸ LE féminisme pète le feu en Espagne
29, 30... ▸ Palestine : de la mer au Jourdain, l'égalité des droits.
31,32,33... ▸ Sénégal: la Françafrique, c'est fini !?...
34... ▸ Corée du Sud: un aéroport de trop à Jeju

Ce numéro a été préparé dans le Finistère et maquetté à **NANTES**
La commission journal de **fin Avril** aura lieu à **Strasbourg**

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Courant Alternatif parait depuis 1981, sans comité de rédaction, réalisé de façon militante et décentralisée par des personnes membres ou proches de l'Organisation communiste libertaire, l'OCL.

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant·es intéressé·es au même titre que les militant·es OCL de la ville en question et que des représentant·es des autres groupes de l'OCL.

Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu·es.

En outre, chaque CJ débute par un débat sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire.

Le collectif organisateur rédige ensuite un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) et c'est lui qui écrit l'éditorial en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions, écrivez-nous.

COURANT ALTERNATIF - Mensuel anarchiste-communiste, avril 2024
COM. PAR. 0625 G 86750 -
Dir. publication (pour les seules mentions légales) : Nathalie Federico
Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie des Moissons à REIMS

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213
51058 Reims cedex
oclibertaire@riseup.net

Contacter localement

l'OCL

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE
ocl.st-nazaire@orange.fr
Douarnenez :
ocldz@riseup.net

CHAMPAGNE
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYR NN E S
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

RH NE-ALPES
ocl-lyon@laposte.net

PACA
ocl-13@riseup.net

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403
62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@gmail.com
oclille@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

Autres contacts
passer par
oclibertaire@riseup.net

Plus d'infos, anciens numéros abonnements en ligne

https://oclibertaire.lautre.net

ABONNEMENTS 1 AN

- 10 numéros.....30 €
- Tarifs reduits (pour les fauché·es).....18 €
- Soutien.....+ de 30 €
- À l'essai (3 numéros).....5 €
- Un numéro sur demande GRATUIT
- Gratuit pour les prisonnier·es

Abonnements à l'international et envois en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de *La Galère à envoyer à Reims*
ou **abonnements en ligne** sur le site

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 3

AFFIRMER NOTRE UTOPIE COMMUNISTE LIBERTAIRE



Un adage contemporain énonce qu'il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme. La dynamique du monde actuel est en effet effrayante pour qui milite pour l'émancipation collective. Du génocide palestinien à la catastrophe environnementale, du cynisme meurtrier envers les migrant·es à la montée des idées d'extrême droite, des risques de généralisation des guerres à la pauvreté qui ne cesse de croître, nous avons peu d'éléments pour nous réjouir. La folie du capitalisme se révèle par son personnel politique : Trump, Milei, Poutine, Nétanyaou, … On se sent absolument impuissant devant l'énormité de la tâche et la somme des échecs passés. Quelle flamme nous anime pour ne pas désespérer et continuer le combat ?

Nous savons que le capitalisme génère une conflictualité qui ne fera qu'augmenter : crise climatique, crise économique, crise sociale, crise guerrière, … entraînant par nécessité des mouvements de révolte à venir. Nous savons que de tels mouvements transforment les personnes qui les vivent, les faisant épouser des aspirations émancipatrices qui débordent le plus souvent les raisons initiales de la révolte. Nous ne savons pas qui portera de tels mouvements, ni où, ni quand, et ni les raisons de leur émergence. Nous savons juste que cela existera car le monde actuel provoque de façon récurrente des situations de tensions ou de luttes. Cependant, pour qui a pour perspective Le grand soir, c'est-à-dire l'espoir d'un soulèvement mondial du monde ouvrier à un instant donné qui renverserait le capitalisme et instaurerait le communisme, les échecs du passé nous laissent peu d'espoir.

L'au-delà du capitalisme peut s'envisager autrement. Le futur émergera du présent, c'est-à-dire des bases matérielles actuelles, de la lutte des classes contemporaine, et non de notre imaginaire. Nous devons dès lors nous appuyer sur les expériences du passé sans les mythifier. Le monde actuel ne ressemble ni à Paris en 1871 ni à la Russie de 1917 ni à la Catalogne de 1936. Bien évidemment, le capitalisme se base en premier lieu sur un rapport économique, mais l'oppression du capitalisme déborde aujourd'hui largement la seule exploitation salariale en marchandisant tous les aspects de nos vies. Cela apporte toute légitimité à d'autres formes de luttes que celle basée sur le simple rapport d'exploitation salariale. Il y a aujourd'hui en permanence des luttes, c'est-à-dire des sortes de brèches anticapitalistes : grèves, lieux autogérés… Certes, elles sont petites et souvent éphémères, parfois réprimées violemment. Elles ne sont pas suffisantes pour renverser le capitalisme mais elles montrent la voie de l'émancipation collective vers le communisme libertaire. Ce sont des moments où la révolte contre la dictature du capitalisme se crée collectivement, où les personnes retrouvent une coopération sociale en s'émancipant de l'individualisme dans lequel nous sommes enfermés, où elles construisent un commun localement. Des brèches plus importantes émergent parfois (G.J., révolte des banlieues, Sainte Soline, mouvement des retraites, …). Elles révèlent l'affrontement de classe à un niveau plus macroscopique et elles portent souvent, en elles, les mêmes processus d'émancipation du carcan capitaliste par la construction d'un mouvement autogéré collectivement.

Ces révoltes sont autant d'espaces contre et au-delà du capitalisme. Il faut les voir comme participant à une multiplicité de combats singuliers mais appartenant à une constellation commune, un réseau qui conflue contre un objet unique : la forme de vie imposée par le capitalisme. Les différentes luttes actuelles et futures sont parties prenantes de la construction d'un commun qui est le combat contre le capitalisme et toutes ses formes d'oppression. Il faut penser ces brèches parfois microscopiques, parfois macroscopiques, en termes d'émulation, de contagion. Il faut les approfondir, œuvrer à leurs confluences, les faire se connecter et les aider à être en résonance, pour construire l'au-delà du capitalisme d'une façon multiple et interreliée. Sur cette base, la révolution prend un autre sens. Il n'y a pas un grand soir à espérer mais un mouvement actuel à amplifier. L'important n'est pas les limites de chaque mouvement mais leurs directions.

Le capitalisme a bien des armes pour freiner, écraser, détourner, de telles brèches. Si on analyse le capitalisme comme un système figé, capable de se reproduire en permanence à l'identique, l'espoir serait faible d'imaginer de le dépasser définitivement. Cependant, les tensions du capitalisme ne font que s'accroître et elles génèrent des multitudes de contestations. Le fait que les mouvements contemporains recherchent le plus souvent une forme politique autonome et basiste rend possible la genèse d'une société communiste libertaire c'est-à-dire un monde complètement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. En effet, les formes particulières de vie sociale qui émergent de tels combats permettent d'envisager une forme de gestion du commun sans un État séparé de la société, avec des modes de gouvernement intégrés à la vie sociale. La production des richesses se réorganisera sur la base du monde actuel et donc conservera des connexions économiques et sociales issues du présent. Ce futur peut donc être un monde fait de multiples mondes interreliés, considéré comme un processus vivant, donc en modification permanente. Le communisme libertaire découlera de ces luttes et de la réappropriation de nos vies sur des territoires où la vie sociale a un sens humain, tout en conservant les liens nécessaires au-delà du localisme géographique. L'idée dès lors n'est plus de choisir entre deux impasses : construire un monde communiste unique voué à l'échec ou bien s'enfermer dans des petites communautés isolées, elles aussi vouées à l'échec.

Le capitalisme n'est pas infiniment flexible, il a ses propres contradictions. Nous ne connaissons pas le chemin de notre émancipation collective, nous ne savons pas si nous réussirons, mais la dynamique du capitalisme nous permet d'espérer l'amplification de révoltes protéiformes ; un buissonnement de brèches porteur du dépassement du capitalisme. De ces multiples luttes peut naître le futur communisme libertaire. Il faut affirmer notre utopie communiste libertaire et affirmer que cet idéal est déjà inscrit dans toutes ces brèches actuelles, parfois microscopiques, parfois macroscopiques.

Commission journal Finistère

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 4

LA MOBILISATION AGRICOLE : LE REGARD D'AGRICULTEURS OU DE PAYSANS FINISTÉRIENS

Le mouvement des agriculteurs a été important. Nous avons donc décidé à la CJ de Douarnenez d'aller à la rencontre d'agriculteurs ou paysans que nous connaissons (et donc du Finistère) pour avoir leurs avis. Aucun de ceux que nous avons interviewés n'a participé au mouvement, avec les raisons qu'ils expliquent. Ces trois interviews permettent d'avoir un regard contrasté sur à la fois le mouvement et sur l'agriculture actuelle.

THOMAS, ÉLEVEUR BIO

CA : Bonjour Thomas, est-ce que tu peux me dire quelle est ton activité ?
TH : Je suis éleveur bio de poules pondeuses et de vaches allaitantes. J'ai 80 hectares, 40 vaches et 1200 poules. Pour les vaches, j'ai un système herbager[1], en totale autonomie fourragère . C'est un système économe, je n'achète pas d'intrants, aucun aliment pour les vaches. C'est donc très différent du système intensif et productiviste qui, lui, est soumis aux nombreux achats d'intrants, donc aux cours assez élevés des engrais chimiques et des aliments pour animaux. A propos de l'atelier poules pondeuses, pour comprendre l'échelle de mon activité, un éleveur de poules pondeuses bio qui travaille avec une coopérative, qui n'aura que la collecte des œufs à faire, le bâtiment standard c'est 12 000 poules. Moi, je vends tous mes œufs directement dans les magasins bio, épiceries, boulangeries et GMS sans intermédiaire. En termes de revenus, c'est moitié-moitié entre les vaches et les poules.

CA : Tu es propriétaire ?
TH : Non, je loue mes terres. J'ai un bail agricole et aujourd'hui le bail est assez sécurisant pour les fermiers, tu ne peux pas te faire virer sauf si tu ne payes pas ton fermage. Mais il faut être vigilant : La FNSEA et certains propriétaires sont pour l'assouplissement du statut des baux ruraux.

CA : Tu arrives à gagner combien par mois tu mois ?
TH : Beaucoup de paramètres entrent en jeu dans le revenu disponible des paysans et des paysannes. Dans nos systèmes économes et herbagers, on s'en sort assez bien en général. En ce qui me concerne, étant installé depuis 20 ans, j'ai un peu moins de remboursement d'emprunt que des jeunes qui sont installés depuis peu. Mon revenu disponible mensuel est variable selon les années mais disons qu'il oscille autour de 2 000 euros ou plus.

CA : Pourquoi les autres ne font pas comme toi?
TH : Ça, c'est le cœur du débat. Nous sommes vraiment dans un moule. C'est-à-dire qu'au lycée agricole, on nous apprend que c'est essentiel d'être intensif si on veut gagner de l'argent. On nous apprend qu'il faut faire beaucoup de produits à l'hectare, il faut avoir beaucoup de vaches, il faut mettre des engrais pour avoir des bons rendements. C'est aussi ce qui est défendu par le système dominant et les syndicats majoritaires. J'ai fait une formation pour adulte qui s'appelle le BPREA, brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole. J'ai dû apprendre par cœur les matières actives des pesticides. Ce qui est intéressant, c'est que nous, paysans en système économe et herbager, on montre que c'est possible de s'en sortir et de vivre de notre métier justement sans tomber dans ce piège productiviste.



CA : Pour les poules, tu achètes des aliments à l'extérieur ?
TH : C'est une production un peu particulière parce qu'elles ont besoin d'un aliment bien équilibré. Donc j'achète des aliments à l'extérieur. Il y a des paysans éleveurs de poules pondeuses qui fabriquent eux-mêmes leurs aliments. Et là c'est encore mieux. Mais moi, je n'ai pas les terres adaptées à la culture, trop humides par endroits ou pas assez profondes. Je préfère acheter les aliments pour les poules car c'est plus sécurisant. J'achète à un groupe privé qui lui-même achète à d'autres paysans bio dans le Grand Ouest, c'est une concession que je dois faire.

CA : On relit le mouvement des agriculteurs à ce qu'on appelle le réchauffement climatique, est ce que toi tu ressens dans ton activité des modifications, conséquences des variations climatiques ?
TH : On ne peut pas nier ça, on vit le réchauffement climatique. On va avoir des températures plus chaudes en été et des excès de pluie ponctuellement. En été, l'herbe va pousser moins. Mais on a la chance en Bretagne d'avoir un super climat, donc même s'il fait un peu plus chaud en été, ça reste raisonnable.

CA : Est-ce que ça pourrait t'entraîner à modifier ton activité actuelle ? Pour nourrir tes vaches ?
TH : Moi, je vais raisonner plutôt par combien de vaches je peux avoir par hectare pour être autonome. J'ai adapté en fait mon système pour être autonome donc je n'ai pas trop de vaches à l'hectare pour être sûr de ne pas avoir à acheter de foin à l'extérieur et pour avoir assez d'herbe toute l'année. C'est ce qu'on appelle des « système extensifs », contrairement aux systèmes intensifs qui ont dans leurs pratiques une forte densité d'animaux à l'hectare ou dans des bâtiments d'élevage, hors sol.

CA : As-tu participé au mouvement des agriculteurs ?
TH : Non, je n'y ai pas participé. Dès le début en fait, j'ai vu qui était dans la rue, je sais quels voisins y ont participé et moi ça m'a fait flipper tout de suite. Parce qu'au départ, c'était tous les plus rétrogrades et dégueus qui étaient dans la rue. Les premières revendications, c'était sur les taxes sur les carburants et le prix du GNR, le carburant pour les tracteurs. Il était demandé plus de souplesse, en gros d'avoir le droit de faire encore plus n'importe quoi en termes de pratique agricole intensive et chimique.

CA : La Confédération paysanne est intervenue dans le mouvement, est-ce que tu es lié à la Confédération paysanne ?
TH : Je ne suis pas à la Conf. Je suis leurs activités et je connais des pay-

[1] qui se consacre à l'élevage du bétail sur des pâturages.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 5

sans qui en sont membres, avec qui je discute. Ce que je pense de l'intervention de la Conf dans le mouvement, c'est que la grande priorité en ce moment, ce sont les élections professionnelles qui vont se dérouler début 2025. C'est la priorité aussi de tous les autres syndicats. Je pense que la direction nationale de la Conf a choisi la position de participer à ce mouvement d'agriculteurs parce qu'il fallait en être pour pouvoir dire ensuite aux agriculteurs que la Conf y était et qu'elle a contribué à certaines avancées. Par contre, je mettrais quand même une nuance. C'est peut-être bien qu'il y ait eu la Conf car, par endroit, elle a fait des actions parallèles sans se mettre au coude à coude avec la FNSEA. La Conf a montré qu'il y avait un autre discours et des paysans qui se basaient sur un autre modèle agricole que celui qui est défendu par la FNSEA. Donc ça c'était intéressant quand même.

CA : Tu n'as pas participé à des actions locales s'il y en a eu ?
TH : Il faut se rappeler le déroulement de ce mouvement d'agriculteurs. Au départ, c'était un mouvement avec des revendications réactionnaires, rétrogrades et productivistes. Ce n'est que quelques semaines après le début du mouvement que la direction de la Confédération paysanne s'est positionnée pour appeler ses adhérents à participer au mouvement. Les adhérents de la Conf que je connais étaient extrêmement surpris, soit ils étaient en désaccord soit ils soutenaient la position par loyauté. Mais il n'y avait pas un grand entrain à aller au coude-à-coude avec des agriculteurs qui se battent pour un système agricole qui va à l'opposé de celui pour lequel nous on se bat. Et il était hors de question pour eux de se rendre aux actions appelées par la FNSEA ou de la Coordination Rurale.

CA : Est-ce que il y a eu des actions de la Confédération paysanne dans le Finistère ou dans l'ouest de la Bretagne ?
TH : Oui, la conf du 29 a appelé à quelques actions plus autonomes, entre autres à Carhaix pour faire entendre leurs revendications. Il y a quand même un truc important si on veut faire un petit bilan de ce mouvement. Ce qu'ils ont obtenu est malheureusement un grand bond en arrière : la suspension du Plan Ecophyto qui prévoyait la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires de 50% d'ici 2030 si je ne me trompe pas. Maintenant, c'est la suspension de ce Plan et d'autres moyens de calculs pour que l'on aille à l'inverse d'une moindre utilisation de produits chimiques. C'est aussi la possibilité pour ceux qui ont des grands projets, de ferme usine ou de production intensive, de contrer la contestation des gens. C'est aussi beaucoup de normes environnementales qui ont sauté, les grands projets d'agriculture industrielle qui seront plus difficilement contestables : des délais raccourcis pour les recours et le préfet qui aura le dernier mot. C'est un énorme recul en arrière et je pense que le gouvernement a saisi l'opportunité de ce mouvement d'agriculteurs pour aller vers ce qu'il voulait aller en fait. Quelques centaines de tracteurs ont permis un grand recul en arrière au niveau écologique et un énorme coup d'accélérateur pour l'agriculture intensive industrielle et productiviste. Pour eux, c'est une grande victoire.



CA : Le gouvernement a eu une stratégie opportuniste. Mais autour de toi, les agriculteurs que tu connais et qui ne sont pas productivistes ou intensifs même s'ils sont dans le conventionnel, comment vivent-ils le bilan du mouvement ?
TH : Il y a un clivage net. Je dirais qu'il y a 80% d'agriculteurs qui soutiennent en fait ce système industriel en place. Bien sûr, je ne dis pas que ce sont tous des bourrins qui font n'importe quoi avec un mépris total de l'écologie. Mais quand même, à des degrés divers, beaucoup d'agriculteurs défendent par conviction le système agricole dominant. Pour moi, ils se tirent une balle dans le pied. Il y a à peu près 20% qui sont pour un autre modèle, souvent issus des moyennes et petites structures. C'est le rapport de forces actuel et il faut être conscient de ce clivage-là. Certaines personnes ont espéré que la direction de la FNSEA soit débordée. Moi je pense que la FNSEA n'a pas été débordée et si une frange d'agriculteurs avaient réussi à continuer le mouvement pour aller plus loin, ça aurait été pire. La plupart de ceux qui soutiennent l'agriculture chimique et productiviste sont propriétaires de leurs terres. Cette contestation, c'est une contestation de propriétaires terriens. Aujourd'hui, la surface moyenne des fermes, c'est plus de 100 hectares. Quand t'es propriétaire de 100 hectares, si tu revends ta ferme à l'heure de la retraite, tu vas récolter 100 fois 6 000 € ou 8 000 € (ou plus) sans compter la vente du matériel, du cheptel et des bâtiments agricoles. C'est quelque chose qu'il faut bien avoir en tête pour comprendre que les intérêts de ces agriculteurs sont incompatibles avec la possibilité d'une jonction sociale menant à des perspectives révolutionnaires. Ce qu'ils voulaient, c'est uniquement que l'on réponde à leurs revendications d'avoir moins d'écologie et d'avoir plus de souplesse pour faire n'importe quoi. Pouvoir détruire plus facilement les haies, pouvoir traiter plus près des jardins, pouvoir utiliser plus de pesticides. Pour cela il fallait arrêter le plan Ecophyto, qui les embêtait. Ce n'est pas pour être pessimiste, mais il n'y avait rien à attendre en termes de victoire sociale de ce mouvement-là.

CA : Pourtant, ils parlaient du revenu.
TH : Oui, c'est pour ça que la Confédération paysanne a réussi à s'engouffrer dans le truc, et aussi au sujet de la simplicité administrative. Mais quels moyens pour y arriver ? Mettre plus de produits chimiques ? En baissant les taxes sur les carburants ? Il y a un clivage. Nous sommes aussi pour avoir plus de revenus, mais en pratiquant une autre agriculture et aussi en demandant un rééquilibrage des aides. Tous les paysans reçoivent des aides ; sans les aides de la PAC aujourd'hui dans ce système, on ne peut pas fonctionner. Aujourd'hui, une majorité d'aides partent aux grosses exploitations et à ceux qui font de la culture parce que les aides, c'est à l'hectare. Donc plus tu as une grosse ferme, plus tu as des aides. La Conf fait partie de ceux qui demandent à ce que les aides soient données par actif agricole (par paysan) plutôt que par hectare.

Pour finir, j'aurais envie de dire que le modèle agricole que nous voulons est une question dont vraiment tout le monde devrait s'emparer. Quelle agriculture doit on pratiquer ? Comment répartir la production ? Ça nous concerne tous. Réussir à décloisonner ces questions, c'est la crainte de cette grande mafia agricole.

À coup sûr, la majorité des personnes préférerait avoir dans son assiette des produits sains issus de fermes à taille humaine.

Interview par RV, le 16 mars 2024

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 6



VL, ÉLEVEUR LAITIER BIO

CA :Bonjour VL, pour commencer peux-tu nous présenter ton exploitation ?

VL : Bonjour. Je suis installé depuis 1989. Je travaille sur 70 Ha de terre toute en herbe avec 70 vaches et 20 génisses en élevage laitier bio à raison d'une traite par jour 300 jours dans l'année. Mon métier me permet de faire vivre deux personnes. Je travaille 4 à 5 heures par jour, pour le travail de routine concernant l'alimentation des animaux, l'organisation du pâturage ou la distribution des fourrages, la traite et les soins divers. Suivant les périodes de l'année, le travail varie entre trois et 10 heures par jour.

L'année se divise en quatre périodes différentes : Au printemps, du 1er février au 1er mai ; vêlages groupés. Du 1er mai au 30 juin, c'est la période de reproduction : inséminations et saillies ce qui implique beaucoup d'observations et de surveillances ainsi que les récoltes principales d'herbe. Ensuite du 1er juillet au 1er décembre : suite de la lactation, le travail est plus « tranquille », ainsi que la traite et la gestion du pâturage. Du 1er décembre au 31 janvier, c'est la fin de la lactation et la fermeture de la salle de traite et donc une période de repos pour tout le monde, pour les animaux comme pour les hommes.

CA : Avec tout cela, trouves-tu du temps pour prendre des vacances ?

VL : Oui, généralement j'arrive à partir deux semaines en vacances soit en juillet soit en août. Je dois embaucher quelqu'un qui connaît parfaitement le fonctionnement de l'exploitation, souvent un ancien stagiaire formé pendant l'année car pour lui tout est frais dans sa tête et au niveau des gestes avec les bêtes. Pour moi c'est rassurant, et ainsi je peux partir tranquille.

CA : Peux-tu nous dire combien tu gagnes ? Et aussi sur ce revenu, nous expliquer ce que représente la part des subventions ?

VL : Oui, je gagne environ 50000 € dont 18000 € d'aide PAC et 12000 € de MAEC (*Mesures Agricoles Environnementales et Climatiques*) .

CA : Abordons maintenant le cœur de notre sujet, les manifestations des agriculteurs. Quel regard portes-tu sur ce mouvement ?

VL : Pour commencer, je précise tout de suite ma position, je suis adhérent à la Confédération Paysanne[voir encadré], depuis longtemps. Pour moi, les manifestations ont commencé dans le Sud-Ouest et ont été portées essentiellement par la Coordination Rurale [voir encadré], mouvement créé contre la PAC à sa création en 1992 et revendiquant d'être rémunéré par les prix et non par les primes. C'est là le gros de leur revendication. La FNSEA , je pense, au vu de l'emballement a fait le nécessaire pour récupérer le mouvement ; ceci du fait des prochaines élections dans les chambres d'agriculture. Ce syndicat réclame moins de contraintes administratives et environnementales. La Confédération Paysanne ne se reconnaissait pas dans ces revendications, alors qu'elle se battait depuis des mois pour maintenir les mesures agro-environnementales en passe d'être réduites.

CA : Peux-tu nous expliquer ce que sont ces MAEC ?

VL : Les MAEC sont des contrats passés entre l'Etat et les agriculteurs qui engagent chacune des parties à respecter un cahier des charges environnemental, souscrit pour une durée de 5 ans : ils permettent aux agriculteurs de bénéficier d'une aide financière en contrepartie de pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement déclinées en quatre grands axes : la Biodiversité, l'Elevage, la Qualité de l'eau et la Préservation des terres.

En 2020, à la surprise générale l'Etat décide la suspension de ces MAEC, les agriculteurs indignés en demandent le maintien. L'Etat décide alors de les relancer en 2023 : il débloque alors 90 millions d'euro pour la mise en place de nouveaux contrats alors qu'il en aurait fallu 150 millions, vu le nombre de candidats intéressés. Ces contrats sont primordiaux car ils concernent directement toutes nos préoccupations actuelles quant aux problématiques du changement climatique. C'est la Confédération Paysanne à l'époque qui fait bloc, qui ne lâche pas le morceau et finalement l'Etat décide de respecter ses engagements.

CA : Revenons à la question des manifestations.

VL : Dans le Sud-Ouest comme je le disais tout à l'heure, les revendications des éleveurs ont été très fortes pour obtenir de meilleurs revenus c'est alors qu'entre en scène la FNSEA [voir encadré] : clairement je pense qu'elle a flippé ! Car elle n'avait pas du tout la main sur ce mouvement, elle a donc tout fait pour le récupérer médiatiquement en amenant tout un tas de revendications délirantes qui n'avait rien à voir avec celles de la Coordination Rurale : moins de prairies , plus d'irrigation, distance de pulvérisation réduite à minima des habitations, maintien des phytos et moins de contrôles sanitaires.

CA : As-tu une idée de ce que peuvent gagner tes « collègues » installés en conventionnel ?

VL : Non, tout ce que je peux éventuellement vous donner ce serait des ordres de grandeur...

CA : D'après notre enquête, certains éleveurs, notamment les éleveurs de porcs auraient multiplié par 3 ou 4 leurs revenus et les éleveurs laitiers par 2 ces deux dernières années. Ces chiffres te semblent-ils plausibles ?

VL : Oui, c'est tout à fait possible car de ce que j'en sais, les éleveurs de cochons en conventionnel ont vu leur revenu augmenter de façon impressionnante, et ce qui ne me fait pas démentir ces ordres de grandeur c'est la visite en catimini du ministre de l'agriculture Marc Fesneau le jeudi 22 février dernier chez Eric Claquin à Mahalon, éleveur de porcs et bovins lait dans le Finistère. Il est le dirigeant de la Société Groupement Agricole en Commun de Ty Moguel, celui-ci a déclaré devant les caméras je cite : « qu'il n'avait pas besoin d'argent mais qu'il voulait la paix » !

CA : Peux-tu nous décrire l'impact du changement climatique sur ton travail ? Comment ressens-tu les choses ?

VL : Si je regarde en arrière, mes bêtes se nourrissaient de pâturage au 3/4 de la ration annuelle. Et, maintenant durant les années les plus difficiles, nous avons du mal à

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 7

atteindre la moitié. L'année 2018 fut une année de bascule. Nous sommes confrontés à des périodes extrêmes et inattendues de froid, de pluie et de sécheresse. Ce qui occasionne du stress pour nous, pour les animaux et pour la nature.

CA : Peux-tu nous donner des chiffres ?
VL : C'est simple, avant 2018, l'alimentation coûtait 25 € les 1000 litres de lait produit. Depuis ,nous avons doublé ce coût, en passant à 50 /60 € de fourrage pour 1000 litres de lait. Pour être plus clair, quand mes vaches peuvent rester en prairie pâturer, sur 500€ les 1000 litres payées, j'ai 10€ de coût alimentaire. Par contre , si je dois les nourrir uniquement avec du fourrage conservé, ce coût passe à 150€.

EC COCHONIER CONVENTIONNEL

CA : Bonjour E .C, tu es notre voisin depuis quelques années maintenant, nous savons que tu es éleveur de cochons en conventionnel. Nous connaissons ton exploitation car tu as eu la gentillesse de nous la faire visiter et nous avions été enchanté par cette visite, tes bêtes sont très belles, on voit bien qu'elles sont soignées. En plus, nous ne sommes jamais incommodés ni par les odeurs ni par quoi que ce soit d'autre. Mais, présente-nous ton exploitation.

EC : Depuis 2004, je suis naisseur et engraisseur avec 100 truies allaitantes toute l'année. L'exploitation est sur 100 hectares sur lesquels je cultive de l'orge, du blé, du maïs et du colza, enfin ce dont j'ai besoin pour nourrir mes bêtes.

CA : Combien gagnes-tu grâce à cette activité ?
EC : Je tire vingt-cinq mille euro de mon exploitation et je touche quinze mille euro de prime PAC.

CA : As-tu un avis sur le dernier mouvement agricole ?
EC : Je ne me sens pas concerné car notre situation s'est nettement améliorée, mais je comprends la position des éleveurs du sud- ouest et des vignerons bio du sud, je pense en particulier à la Drôme et aux Côtes-du-rhône. Par exemple, les vignerons passés en bio n'ont pas reçu le soutien nécessaire pour une transition honorable, sans compter les épisodes climatiques extrêmes, orages, grêle, glissements de terrain, donc la qualité du raisin n'était pas au rendez-vous. Problématique qu'ils n'ont pas pu compenser par des



quantités suffisantes.

CA : D'après toi y a -t-il d'autres facteurs à cette situation ?
EC : Oui, il me semble qu'il faut préciser la façon dont fonctionnent les coopératives agricoles : quelles que soient les années elles ne s'adaptent pas aux situations particulières, elles veulent tout le temps la même qualité ainsi que le même rendement. Je vais vous l'expliquer avec le blé qui me concerne directement : les coopératives sont trop regardantes sur la « propreté » du grain, lorsque mon grain contient un peu de verdure, de « mauvaises herbes », ou qu'il est un peu piqué de moisissures de surface , eh bien il n'est plus vendable (on est bien dans du fourrager). Même si dans mon système de culture je ne sens pas les changements climatiques pour le moment, je suis tributaire des années trop humides. Il faut que je vous dise qu'il existe deux catégories de blé, le blé panifiable et le blé fourrager (alimentation animale). Le blé panifiable, (alimentation humaine) doit contenir 12% de protéines et obtenir 76 de poids spécifique : c'est-à-dire qu'un mètre cube doit contenir 760Kg de blé consommable une fois trié, sans quoi il n'est plus panifiable. Alors, en Bretagne il n'y a que deux zones propices à la culture du blé panifiable : Le Blavet c'est la région autour de Pontivy et le bassin de Rennes. La protéine contenue dans le blé dépend du taux d'azote contenu dans la terre, or, ici les terres sont acides et pauvres, nous sommes donc contraints d'enrichir notre sol avec beaucoup d'azote car une terre trop acide non seulement détruit l'azote mais en plus rend ce dernier moins bien assimilé par les plantes. C'est pour cela qu'en Bretagne nous n'arrivons jamais à 12% de protéines et que nous ne récoltons que très peu de blé panifiable sur nos terres.

CA : As-tu le droit de te passer de produits phytosanitaires ?
EC : Je n'utilise ces produits qu'au regard des manques et des besoins que j'observe sur mes parcelles. Mon conseiller culture, c'est le technico-commercial qui me vend les semences et les produits phyto qui leur sont obligatoirement associés, me reprend la marchandise et me fait un avoir si je n'ai pas tout utilisé.

CA : Que penses-tu de la FNSEA ?
EC : Je porte un regard dubitatif, car je me rends compte de la prééminence et des abus de la fédé (FNSEA) et je n'ai d'ailleurs jamais voulu y adhérer ni à aucun autre syndicat agricole.

CA : Envisagerais-tu de passer en élevage bio ?
EC : non, c'est trop de contraintes. Dans mon système, malgré qu'il soit conventionnel, je cherche par tous les moyens le bien-être de mes bêtes : je suis le seul à procéder à mes propres inséminations, je ne lime pas les dents de mes cochons, je ne leur coupe pas la queue et ne leur donne pas d'antibiotique.

Le 14 mars 2024
propos recueillis par BATMAN et RIBINE

LES TROIS SYNDICATS AGRICOLES

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), fondée en 1946, est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole. Ce syndicat se caractérise par son soutien au système agricole conventionnel. Il promeut l'industrialisation des exploitations, l'exploitation animale, l'utilisation de pesticides. La FNSEA trouve son origine dans la Confédération Générale de l'Agriculture qui s'opposa à la Corporation Paysanne mise en place par le régime de Vichy, certes disparue à la Libération, mais dont la FNSEA a hérité des structures. La FNSEA s'inscrit ainsi dans un double héritage du régime de Vichy et de la Résistance.

La Coordination Rurale (CR) est un syndicat agricole français, créé fin 1991. Ce syndicat représente des agriculteurs de tout type de production, en agriculture biologique ou conventionnelle. C'est le troisième syndicat agricole français, au coude à coude avec la Confédération Paysanne, loin derrière le premier, la FNSEA sur des listes communes avec le syndicat Jeune Agriculteur. La CR est classée politiquement à droite, et est parfois considérée comme étant proche de l'extrême droite.

La Confédération paysanne « Conf' »voit le jour le 18 avril 1987. C'est un syndicat agricole français. Elle est membre fondateur de la Coordination Paysanne européenne, de Via Campestina et Attac. La Confédération est classée à gauche. C'est le deuxième syndicat agricole français, au coude à coude avec la CR. Elle a pour objectif de donner un espace d'expression aux paysans opposés à la politique agricole productiviste de la FNSEA. La Conf' va axer ses combats sur l'agriculture paysanne dès ses débuts, sur sa reconnaissance dans les instances décisionnelles et sur la réforme de la PAC.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 8

PENDANT QUE LES GLACIERS FONDENT

Les JO de Paris n'ont pas encore eu lieu, qu'une seconde candidature française a déjà été déposée. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur se sont portées candidates pour accueillir les Jeux d'hiver en 2030. Pendant que les glaciers fondent, on se prépare à accueillir les jeux de la neige, du béton et des inégalités.

C'est Jean-Marie-Bernard, président du département des Hautes-Alpes qui annonce la nouvelle dans Hautes-Alpes mag : « le Comité international olympique a décidé de ne poursuivre le dialogue qu'avec la candidature française en vue de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2030 ». Il salue « un moment historique pour les Hautes-Alpes et l'opportunité, voire la perspective, d'organiser ces Jeux pour la première fois de l'histoire dans nos stations. »[1]

Cette candidature qui a toutes les chances d'être acceptée puisqu'elle la seule à négocier avec le Comité international olympique (CIO) est le fruit de la collaboration entre Renaud Muselier, président de la région PACA, et Laurent Wauquiez, son homologue rhône-alpin. Ils avaient tous les deux entamé des candidatures séparées, et qui ont été réunies sous le patronage d'Emmanuel Macron. Si la décision du CIO, attendue en juillet pendant les JO de Paris, est positive, ce sont les Alpes françaises (Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) qui accueilleront les JO d'hiver en 2030.

Une candidature « neige et chalets »

Les départements concernés sont des territoires dont les sports d'hiver sont déjà l'activité principale, ce qui a été considéré comme un atout pour la candidature. Ainsi, dans les Hautes-Alpes, on dénombre 27 stations, principalement petites et moyennes, embauchant 12 000 personnes,soit près de 30 % des emplois du département[2]. Certains parlent même de « monoculture du ski ». Et les Alpes bénéficient pour accueillir les JO d'hiver de la présence de plusieurs « villes olympiques » : Chamonix, Grenoble et Albertville, qui reçurent les JO respectivement en 1924, 1968 et 1992[3]. Comme le martèle Renaud Muselier, la candidature des Alpes françaises est une candidature « neige et chalets ».

Pourtant, au delà du récit porté par les autorités avec des mots enchanteurs comme « synergie », « sobriété » ou « neige et chalets », le choix de la candidature française par le CIO relève aussi plus simplement… d'un déficit de candidats ! Le Japon, d'abord candidat, a finalement jeté l'éponge en raison des scandales de corruption qui visent le comité olympique pour les JO de 2021 à Tokyo. Quant à la Suisse, sa candidature a sans doute souffert du risque d'une votation – au résultat potentiellement défavorable – qui entraînerait l'annulation des JO. En France, pas de référendum en vue, c'est plus sûr. On se contentera d'un sondage d'opinion aux questions orientées commandé par la région PACA : « Seriez-vous favorable ou pas favorable à l'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques d´hiver de 2030 respectueux de l'environnement de nos Alpes françaises, et compatibles avec les impératifs climatiques? ». Taux de réponses positives : 73%. Le CIO, pour sa part, a pris les devants face au déficit de candidatures sûres et a préféré planifier les prochains Jeux, privilégiant les candidatures où la population n'a pas son mot à dire. C'est ainsi qu'on sait déjà que les Jeux 2034 auront lieu à Salt Lake City.

Pluie : 1, neige : 0

Pour parer d'avance à toute critique, la candidature alpine prétend se placer sous le signe de la « responsabilité envers l'environnement », s'appuyant sur le chiffre de 95 % d'infrastructures existantes, issues notamment des JO d'Albertville. Dixit les autorités, « le caractère responsable et sobre du dossier » a été l'un des atouts de la candidature, et « la sobriété s'est imposée comme l'un des maîtres-mots ». Les mêmes ont pourtant déjà annoncé « un formidable coup de booster », donc une série de grands chantiers routiers sur les axes Marseille-Sisteron et Grenoble-Gap[4] – dont l'emblématique transformation en 2x2 voies de la nationale La Saulce-Briançon sur les tronçons où cela est possible. JO 2030 : Jeux de la neige ou Jeux du béton ?

Plus largement, on peut questionner la viabilité d'évènements de ce type en montagne. Ouvrons à nouveau Hautes-Alpes le mag. Dans le même numéro, deux pages sont consacrées aux impressionnantes photos des inondations qui ont touché le département à l'automne 2023. « Les crues, les torrents de boue et les éboulements (…) ont rendu de nombreuses routes impraticables et endommagé des maisons, isolant plus de 600 foyers »[5]. 4000 foyers ont été privés d'électricité. Particulièrement touchée, la station du Risoul a été coupée de la vallée pendant quinze jours, retardant légèrement l'ouverture de la saison, et la Région a sollicité l'aide du fond d'urgence d'adaptation au dérèglement climatique[6].

Ces intempéries risquent dans les années qui viennent de mettre en cause la vie alpine bien au-delà de quelques photos spectaculaires. On sait que l'économie du tourisme repose sur la présence de neige. Or, la neige des Alpes est menacée par les conséquences du dérèglement climatique. À l'heure actuelle, on utilise déjà de la neige artificielle sur 35 % des pistes françaises. Le coût environnemental de cette « neige de culture » est non négligeable, avec 25 millions de mètres cubes d'eau prélevés annuellement, 1 à 3 kWh d'électricité par mètre cube de neige, sans parler des infrastructures (canons, retenues d'eau…)[7]. Mais José, membre du collectif No JO qui s'oppose à la tenue des JO souligne l'apparition d'un nouveau problème : les pluies hivernales. « Quand il faisait plus chaud, les canons répondaient au problème. Mais rien n'a encore été pensé pour empêcher la pluie de faire fondre la neige. Et c'est ce qui arrive depuis cette année, comme au Risoul ! Des masses d'air chaud remontent de la Méditerranée et provoquent des pluies ici. Jusqu'à maintenant, on avait parfois ça au mois de mai, en fin de saison. C'était un phéno-



[1] Hautes-Alpes mag n°73, janvier-mars 2024.
[2] La Provence, 10/11/2021.
[3] même si, pour des raisons politiques, Grenoble ne fait pas partie des villes qui accueilleront les JO 2030.
[4] Renaud Muselier, RMC Sport, 30/11/2023.
[5] Hautes-Alpes mag n°73.
[6] Le Parisien, 1/12/2023.
[7] Domaines skiables de France, « La neige de culture c'est quoi ? », 2022.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 9



mène qu'on connaissait. Mais pas l'hiver, et pas à des altitudes comme ça ! Cette année, on a parlé de pluie jusqu'à 3000 mètres d'altitude. En novembre dernier, un mètre de neige est parti en trois jours. ».

Les sportifs et les scientifiques s'en mêlent

Nous sommes allés rencontrer Stéphane, ancien membre de l'équipe de France de ski de fond, qui a concouru dans des championnats du monde. Lui aussi est catastrophé par la situation. « Je suis né en 1968, l'année des Jeux olympiques de Grenoble, et ma grand-mère avait dessiné les anneaux olympiques sur mes langes. Le ski c'est ma vie. Mais là, on voit bien qu'il y a un problème. On est en pleine saison, en février, et il n'y a plus de neige. » Il est lui aussi membre du collectif No JO. « Quand je dis ça, on me répond « Tu es contre le ski ». Mais non ! C'est ma passion et mon gagne pain ! C'est malheureux, mais ce sont des faits. Mais comme ici on gagne tous nos vies avec la neige, ce n'est pas facile à entendre. »

Les scientifiques vont dans le même sens. Selon Météo France, « les montagnes se réchauffent deux fois plus vite que les autres écosystèmes : dans les Alpes et les Pyrénées françaises, la température a augmenté de plus deux degrés au cours du XXe siècle, contre 1,4 degré dans le reste de la France ». Conséquence : le Mont-Blanc a perdu plus de deux mètres depuis 2021[8] et le réchauffement impactera entre un tiers des stations alpines (à +2°) et la quasi-totalité (à +4°)[9]. Avec des conséquences sur l'enneigement des stations : si la fonte des glaces se poursuit au même rythme que ces vingt dernières années, les Alpes européennes perdront 46 % de leur volume de glace d'ici 2050. A l'eau des intempéries, s'ajoute donc celle des glaciers.

La fin de l'or blanc

C'est dans ce contexte d'urgence climatique que les membres du collectif No JO dénoncent le choix politique que constitue l'organisation de Jeux olympiques d'hiver, dans les Alpes comme ailleurs. Une décision symbole de déni face au réchauffement climatique, perpétuant un modèle dépassé et envoyant un signal politique en direction de l'industrie du ski : « Après nous, le déluge ! ».

En 2020, les images de transport de neige par hélicoptère pour la station de Luchon-Superbagnères, dans les Pyrénées, avaient suscité de nombreuses réactions outrées, y compris au sommet de l'État. Mais aucune leçon n'en a été tirée : en décembre 2022 par exemple, l'accueil de la Coupe du monde de biathlon à la station du Grand Bornand (Haute-Savoie) qui a impliqué le transport par camions de plusieurs milliers de mètres cubes de neige. Le secteur s'estime protégé, estimant qu'il restera de la neige au moins jusqu'en 2050 au moins (!), et que la solution résiderait dans le développement des activités « 4 saisons », l'ouverture des stations l'été, la mise en place de circuits de randonnée, la location de VTT électriques ou de quad ou d'activités d'intérieur… Profitons-en pour signaler les étonnantes activités proposées depuis cet hiver par le Pôle Sport Innovation aux Orres dans les Hautes-Alpes : VTT de descente, ski alpin, canoë-kayak, parapente et speed-riding… le tout en réalité virtuelle, via des simulateurs. Pratique pour quand il n'y aura plus de neige !

« En réalité, le système est à bout de souffle, affirme José. L'industrie du ski a été développée par l'État, gavée de subventions, et aujourd'hui elle se prend le changement climatique en pleine face. Toute cette industrie est structurée sur le principe que les profits sont privés et les pertes publiques. Les élus sont inféodés au lobby du tout-ski, et les JO sont l'assurance d'avoir des investissements. » Mais encore faut-il investir dans les bons domaines. « Après l'inondation de la station du Risoul, emportée par les inondations cet hiver, il y a eu 300 000 euros pour la station, et zéro pour les agriculteurs. Entre bouffer et faire du ski, il y a une activité qui est superflue et une qui est vitale. Là, on fait tout le contraire. Il faut revenir sur terre », rappelle José. Stéphane rebondit : « C'est comme dans le Nord de la France, les mines ont fermé. Nos mines à fric à nous, c'est les stations. Ici, il y a cinquante ans on crevait la dalle. Avec les stations, le fric s'est mis à tomber du ciel. Mais elles vont fermer. Ça va se

En 2018, les JO n'ont pas eu lieu (à Grenoble)

Lorsque la capitale du Dauphiné a voulu présenter sa candidature aux Jeux olympiques de 2018 (qui ont finalement eu lieu en Corée du Sud), un très dynamique Comité anti-olympique (CAO) s'est battu vaillamment sous la bannière : « Moins vite, moins haut, moins fort ». A l'époque, trois villes françaises étaient en lice pour recevoir l'investiture française. Nous avons retrouvé Basile, un ancien membre du CAO.

« C'était en 2008-2009. Nous étions une dizaine. On s'est battus pendant quelques mois contre la candidature grenobloise. On a fait des affiches, des tracts, des cartes postales, on a documenté les conséquences des JO de 1968. Et surtout, dès qu'ils organisaient un évènement, on réagissait, on organisait quelque chose. En décembre 2008 par exemple on a organisé une parade anti-olympique où on était plusieurs centaines, et qui a empêché la tenue de la parade olympique dans laquelle ils avaient embrigadé les enfants des écoles… On est aussi montés à l'Alpe-d'Huez en ski pour contrer une conférence de presse, ils ne s'attendaient pas à nous trouver là ! On leur courrait pas mal derrière… On ne sait pas si c'est notre action qui a fait basculer les choses, mais c'est sûr que ça a eu un impact : le CIO est très sensible à l'adhésion populaire. Quand c'est Annecy qui a été choisie à la place de Grenoble, un Comité anti-olympique s'est créé là-bas aussi. Au final, c'est la Corée qui a été retenue. Un des facteurs du choix c'est que la candidature coréenne était soutenue à 93 %, et celle d'Annecy à 50 % seulement… »

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 10

casser la gueule. Nous, on défend une vision complètement différente des Alpes. »

La lutte des glaces

Créé en mars 2023 à l'annonce de la candidature PACA, donc avant même la candidature commune PACA-Auvergne-Rhône-Alpes, le collectif No JO cherche à fédérer les oppositions. « Dès le départ, on était une petite vingtaine. On a organisé une course de ski sur le bitume, ça a fait marrer les gens », raconte Anna. « Aujourd'hui, c'est difficile de dire combien on est. On essaye de permettre la communication entre les différentes composantes de la lutte. On vient de publier une tribune avec une vingtaine d'organisations, de syndicats… Et là on prépare une mobilisation internationale pour le printemps ! »

Le collectif ne se contente pas de dénoncer le déni du dérèglement climatique. En effet, il ne s'agit pas d'une simple question scientifique, de quantité de neige ou de pourcentage de volume de glaciers. C'est avant tout une question politique : tout le monde ne sera pas égal face à la fin de la neige en montagne, et le collectif met cet aspect au centre de sa critique. Depuis le début, il s'oppose aux JO partout (« ni ici, ni ailleurs ! »), au nom du projet de société ultra-compétitif qui les sous-tendent.

« Le manque de neige va toucher en priorité les petites stations, situées à basse altitude et en périphérie des Alpes, dans le Vercors ou dans le Dévoluy », indique Stéphane. « Les grosses stations sont au cœur des Alpes, et elles seront touchées plus tard. Alors, comme les skieurs aiment skier sur de la neige verglacée, pas mal de gens vont préférer payer 50€ le forfait plutôt que 35€ pour de la neige mouillée ». Et ces grosses stations qui vont récupérer la clientèle, celles de Méribel ou la Plagne par exemple, appartiennent souvent à des groupes privés – La Compagnie des Alpes en l'occurrence.

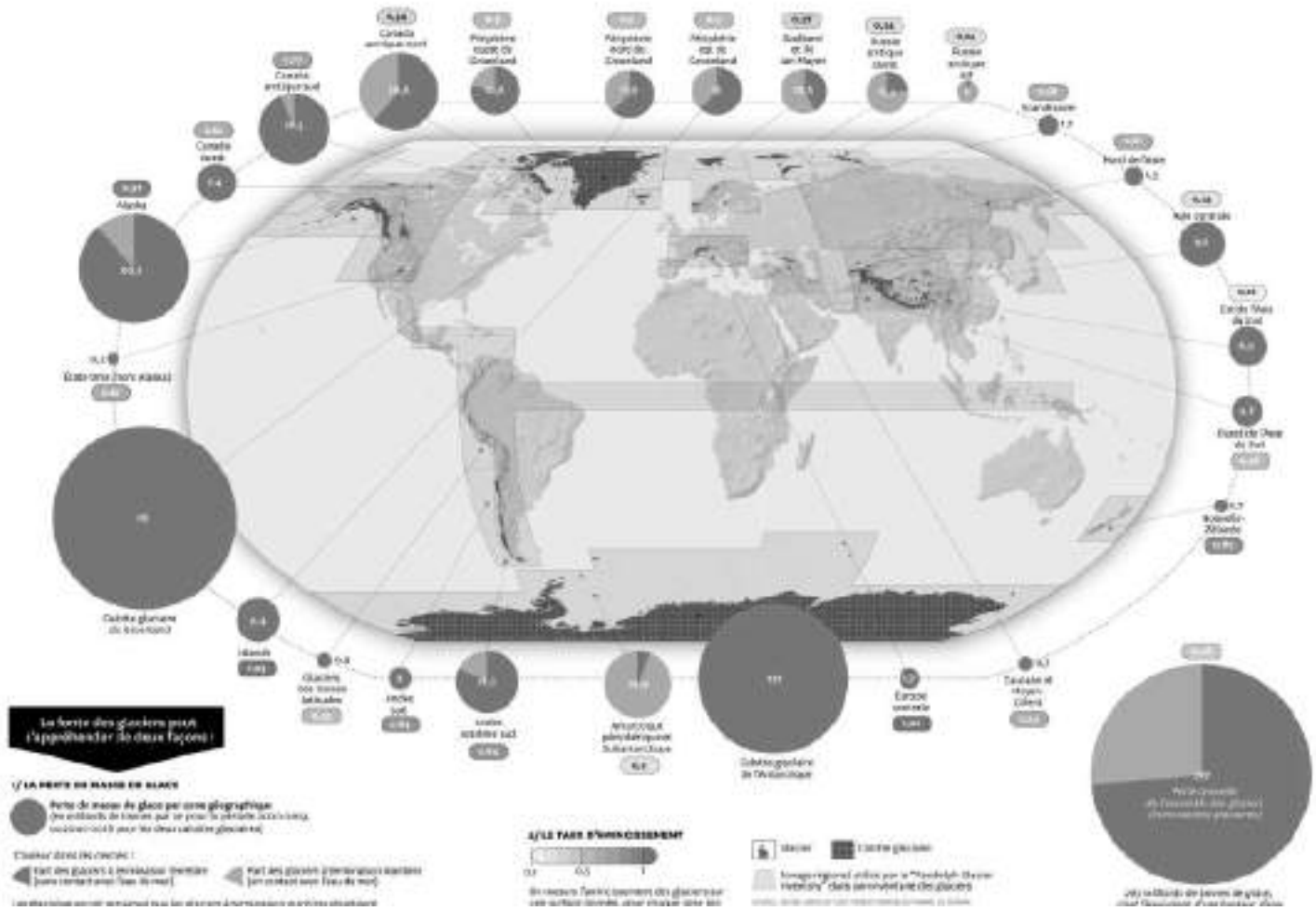
Les inégalités se retrouvent aussi dans la question de l'accès au logement. Si les Hautes-Alpes étaient déjà en 2020 le département français avec le taux le plus élevé de résidences secondaires (45,6%, loin devant la Corse, deuxième à 38 %[10]), « avec le covid et les épisodes de sécheresse, beaucoup de gens des villes fuient et viennent ici chercher la fraîcheur », nous apprend Anna. « Nous on a encore de l'eau, puisque les glaciers fondent ! Des Belges et des Hollandais achètent dans le département, et ça c'est nouveau. » Avec l'explosion de l'achat de résidences secondaires et des locations saisonnières, les prix de vente des logements augmentent, au détriment des locaux et notamment des habitants permanents non propriétaires. Un rapide tour sur Le Bon Coin nous montre que seul un tiers des locations proposées sont annuelles, les autres étant ponctuelles ou saisonnières…

Enfin, il y a la question de la militarisation de la frontière et des difficultés rencontrées par les exilés qui franchissent à pieds les cols des Hautes-Alpes pour entrer en France. « La politique migratoire s'est déjà durcie depuis Macron. Avec les JO ils vont vouloir expulser cette population, militariser encore plus la frontière », poursuit Anna. « C'est très inquiétant, en premier lieu pour les personnes exilées. Par exemple, Montgenèvre, c'est l'un des deux sites qui accueilleront les JO dans les Hautes-Alpes, et c'est aussi le point de passage principal des migrants. Avec les Jeux, les autorités ne vont plus vouloir y voir passer le moindre migrant. ». Au vu de la politique de « nettoyage social » dénoncée par soixante associations à propos des JO de Paris, le collectif souligne qu'on peut légitimement avoir des craintes sur cet aspect.

Dans les starting blocs

Pour toutes ces raisons, les membre du collectif No JO redoublent d'activité avant le choix définitif du CIO. Malgré le soutien des médias locaux au projets, les anti-JO peuvent constater que leur efforts rencontrent un large écho. En effet, raconte José, « la population est assez affligée, les JO sont impopulaires. Pour résumer, les gens de gauche sont contre, et les gens de droite, ceux qui aiment bien la compétition, voient ça comme un gaspillage des impôts. » Dans ce contexte, Stéphane et Anna affichent leur détermination : « On va continuer, on va dénoncer tout ce qui se passe. Maintenant, les projets concrets commencent à sortir : on est dans les starting blocs, prêts à bondir. »

Nicolas Bonanni



[8] https://www.vie-publique.fr/eclairage/291256-la-montagne-face-au-changement-climatique-quelles-voies-dadaptation
[9] Slate, 19/12/2023.
[10] Chiffres INSEE.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 11

LES ANTI CROISIÈRE EUROPÉENS S'ORGANISENT

Du 7 au 10 mars avait lieu à Marseille, des rencontres entre les différents collectifs opposés à l'industrie de la croisière en Europe et fédérés depuis peu au sein de l'European Cruises Activist Network (ECAN). Organisé par le collectif Stop Croisière Marseille, une petite 20aine de groupes a répondu à l'appel, 17 ont finalement pu envoyer au moins une personne sur place. Sur la trentaine de militants présents, on dénombrait bien sûr ceux venus des différentes façades maritimes françaises, ainsi que des activistes de la côte méditerranéenne de l'Espagne (Valencia, Tarragona et Barcelona). L'autre pays très représenté était l'Italie, avec des groupes de La Spezia, Trieste et Livorno. En s'éloignant un peu géographiquement nous avons eu le plaisir de voir venir un militant de Rotterdam, un du Pirée, un de Kiel et un de Londres.

Ce week-end était d'abord l'occasion de se rencontrer, et de pouvoir échanger sur nos problématiques locales inhérentes à la croissance au niveau mondial de cette industrie touristique de loisir. Ce fut l'occasion de découvrir des thématiques nouvelles, comme par exemple de faire le lien entre l'augmentation constante du nombre de débarquements sur la côte catalane et les problématiques de sécheresses historiques qui touchent cette région ces dernières années. En effet, l'industrie de la croisière est aussi très consommatrice d'eau douce. Dans des régions où l'eau douce manque, comme en Catalogne actuellement, les escales trop nombreuses de navires de croisière augmentent la tension autour de cette ressource naturelle vitale. Cette question très spécifique à cette région, n'est évidemment pas partagée à Rotterdam, mais pourrait bien survenir dans les années à venir dans d'autres régions d'escale du pourtour méditerranéen.

Une autre thématique qui est revenue assez fréquemment lors des échanges, est l'impact de nos luttes sur le développement de cette industrie. Dans certains cas où nous avons pu observer un impact positif de la lutte sur une ville, il est constaté évidemment que cette industrie très capitaliste trouve des moyens de se développer ailleurs afin de compenser la perte due à nos actions. C'est le cas là aussi à Barcelone, où la mise en lumière publique des impacts des escales de croisiéristes a permis aux compagnies de développer depuis quelques années de nouvelles escales dans la ville voisine de Tarragona. On voit cela aussi à une plus petite échelle à La Ciotat, où les actions réalisées il y a quelques années ont transféré une partie du problème sur d'autres baies du secteur. Cela nous confirme donc l'importance de s'organiser collectivement et de garder un lien entre communautés portuaires pour agir ensemble solidairement. D'ailleurs le mot d'ordre du week-end était évidemment « Croisière, ni ici, ni ailleurs ». La lutte contre l'industrie de la croisière doit donc se penser « globale », aussi bien géographiquement que politiquement. Encore une fois, ces deux exemples parmi d'autres ressortant de nos échanges, nous montrent qu'il est impensable de vouloir supprimer cette industrie sans passer par une critique radicale du monde qui a créé ce monstre. La lutte anti croisière passe nécessairement par la lutte contre le capitalisme !

Arturo, Marseille, le 11 mars 2024

RÉVOLTE ET GRÈVE DES SANS-PAPIERS DANS LES COMMUNAUTÉS EMMAÜS DU NORD

Nous en sommes à plus de 250 jours de grève ! Des sans-papiers travaillant dans une communauté Emmaüs à Saint-André-lez-Lille (Nord) s'organisent contre leurs conditions de travail et de vie abjectes. Ils sont exploités par leur direction, à travailler 5 jours par semaine, 8 heures par jour avec seulement 2 semaines de congés par an pour seulement 150 euros par mois après le paiement de redevances pour leur logement et leur colis alimentaire. Pendant ce temps, le chiffre d'affaire de la Halte-Saint-Jean (nom de la communauté) augmente fortement, avec plus de 30 000 euros mensuels en 2022. On le voit, le travail dissimulé de sans-papiers pratiqué par cette structure « humanitaire » n'a rien à envier aux pires conditions du capitalisme. L'interview ci-dessous donne la parole à un soutien de cette lutte qui suit le mouvement depuis le début. On retrouve d'autres informations et récits contre les pratiques d'Emmaüs envers les sans-papiers sur le site Streetpress

. **1) Peux-tu rappeler les causes du mouvement de grève à la Halte Saint-Jean de Saint-André-Lez-Lille ? On parle de travail dissimulé et de traite d'être humain, peux-tu préciser ?**

La grève des compagnons de la Halte Saint Jean a été lancée le 1er juillet 2023, quelques jours après la perquisition de la communauté par la gendarmerie, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le procureur de Lille pour traite des êtres humains et travail dissimulé.

Plusieurs mois plus tôt, six compagnons avaient porté plainte contre leur responsable pour dénoncer des conditions de vie et de travail indignes, des humiliations racistes et de fausses promesses de régularisation au moment du recrutement. Les 21 compagnons sans-papiers de la Halte travaillaient depuis parfois plus de six ans à raison de 40 heures par semaine pour une rémunération d'environ 150 euros après le paiement d'une redevance pour leur hébergement. En février, ils avaient découvert lors d'une réunion avec la directrice qu'ils n'étaient en réalité pas compagnons mais simples bénévoles et qu'ils n'étaient pas déclarés à l'Urssaf.

2) Dans les faits, ça fonctionne comment une communauté Emmaüs? Quels sont les statuts des travailleurs ? Pourquoi des sans-papiers font le choix de devenir compagnons ?

Il existe 123 communautés Emmaüs en France. L'accueil se veut inconditionnel et les compagnons sont nourris et hébergés en échange d'une participation à l'activité solidaire de la communauté (réception et tri des dons, entretien, réparation, vente…). Aucun lien de subordination n'est censé exister entre les salariés, les bénévoles et les compagnons. Ces derniers bénéficient d'un ensemble de droits inscrits dans un décret conclu en 2008 et appelé OACAS - Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire. Il leur garantit une protection sociale, une cotisation à l'Urssaf et à la retraite, une allocation de 350 euros. Depuis la loi asile immigration de 2018, les compagnons peuvent prétendre à un titre de séjour s'ils justifient de trois ans de travail en communauté Emmaüs et de sérieuses perspectives d'intégration.

Ces dernières années, les personnes sans-papiers, souvent exclues du droit commun et parfois menacées d'expulsion par les préfectures, trouvent refuge dans ces communautés. Le statut OACAS est souvent leur dernier recours pour obtenir un hébergement stable et une régularisation. Ils représentent aujourd'hui plus de 70% des compagnons en France.

En réalité les droits des compagnons semblent rarement respectés. Dans de nombreuses communautés, le travail est imposé aux compagnons qui n'ont pas le choix d'obéir, ou non, aux injonctions par peur d'être remis à la rue ou de voir leur demande de régularisation retardée. Le lien de subordination réside dans cette toute puissance laissée aux responsables. Aucun texte ne vient réglementer par exemple les expulsions de communautés. Certains responsables tolèrent les arrêts de travail, d'autres les déchirent.

3) Combien de jours va durer la grève à Saint-André ? Comment se structure-t-elle ? Quels sont les soutiens ?

La grève est toujours en cours à Nieppe, Grande-synthe et Saint-André-Lez-Lille. Ils reconduisent aujourd'hui leur 258eme jour de grève à Saint-André ! Du lundi au samedi, de 6h à 18h, ils installent leur piquet de grève devant la communauté avec des banderoles, des tables, des barnums et du café. Depuis juillet dernier, ils multiplient les rassemblements et les manifestations à Saint-André, Lille ou encore Paris. Ils demandent à être reconnus comme des travailleurs et à être régularisés au titre du préjudice subi. Chaque soir, les grévistes se rassemblent en assemblée générale et prennent les décisions qui concernent leur lutte, et votent sa reconduction.

La grève est soutenue depuis le début par la CGT et le Comite des sans-papiers 59. D'autres soutiens autonomes ou non, viennent régulièrement sur les piquets comme par exemple le syndicat étudiant FSE, la France insoumise, la jeunesse communiste. Mais le

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 12



manque de soutiens dans cette lutte a été criant. Les grévistes ont souvent dû compter sur eux seuls que ce soit sur les piquets, dans les actions, dans le financement de leur lutte, dans le suivi de leurs démarches juridiques. Cette limite est sans doute révélatrice de conflits idéologiques qui résident dans les structures syndicales ou associatives autour des luttes de travailleurs sans-papiers. Elle montre aussi le soutien et l'impunité dont bénéficie Emmaüs par son histoire et ses actions de solidarité, édulcorant ainsi systématiquement les violences capitalistes reproduites dans ses communautés.

4) C'est un mouvement qui dure depuis des mois avec des hauts et des bas dans la mobilisation, c'est normal. Quelles sont les grandes étapes de la lutte selon toi ?

Fin juin, quelques jours après la perquisition de la gendarmerie, l'ensemble des compagnons sont convoqués et intimidés par Pierre Duponchel le président de la Halte-Saint-Jean. Il refuse d'entendre leurs revendications et organise même un rassemblement de soutien à la directrice, devant les compagnons en activité. C'est la provocation de trop et la grève est lancée.

Fin juillet, la directrice est toujours en poste malgré la grève. Elle continue de faire sortir des dons pour les revendre. Le 28 juillet, les grévistes demandent à vérifier son véhicule, ce qu'elle refuse. La directrice est alors empêchée de sortir pendant plus de trois heures. La police intervient pour tenter une médiation, sans succès. A minuit, la directrice est contrainte de sortir de la communauté à pied, sous escorte policière et sous les huées des grévistes. Elle ne remettra plus jamais les pieds à la Halte Saint Jean.

Le 23 novembre, une quarantaine de flics interviennent au petit matin dans la Halte Saint Jean et confisquent le matériel de grève. Les compagnons ont résisté collectivement et plusieurs ont été victimes de violences policières. Cet acte de résistance collective et spontanée a donné un nouveau tournant à leur lutte. Le slogan « la lutte jusqu'à la victoire » prenait tout son sens. Ils ne pouvaient plus reculer désormais.

Le 1er février 2024, Emmaüs France organisait à Paris une marche pour commémorer les 70 ans de l'appel de l'Abbé Pierre. Les grévistes du Nord se sont invités à cette marche pacifique et ont interpellé directement le président et le délégué général de Emmaüs France, devant une foule médusée : « Emmaüs y'en a marre, l'esclavage c'est fini ! ».

5) Ce n'est pas qu'un mouvement lillois, ça va se généraliser dans le Nord notamment au niveau de Grande Synthe et de Tourcoing. Comment cette extension de la lutte s'est faite ? Concrètement sur le terrain de la lutte, ça a donné quoi ?

La révolte des compagnons de Saint-André a rapidement donné de l'espoir aux autres compagnons du Nord qui ont rejoint le mouvement. La CGT a accompagné les nouvelles révoltes qui avaient toutes des revendications différentes mais partageaient celle d'une amélioration de leurs conditions de travail. Tous dénonçaient aussi une forme de racisme ancré dans les communautés. À Tourcoing, la grève s'est interrompue après l'intervention de Emmaüs-France qui a proposé un protocole de fin de conflit à quelques représentants des grévistes. La difficulté a toujours résidé dans le manque de soutiens présents sur ces différents piquets de grèves.

6) Il y a eu de la répression de la part de la direction mais aussi de l'État via la préfecture. Peux-tu développer ces points ? Quelles ont été les pratiques répressives ?

Les directions ont assigné les compagnons en justice quelques semaines après le début de la lutte et obtenu la levée du blocage de l'activité, sous peine d'amendes ou d'intervention policière. Elles leur ont coupé leurs maigres allocations qui leur permettaient jusqu'alors de survivre (entre 150 et 380 euros par mois). À Saint-André, la direction a refusé durant tout l'hiver d'allumer le chauffage dans les logements malgré les températures négatives, mettant gravement en danger les quelques 50 habitants de la communauté, dont plusieurs enfants en bas-âge, des personnes âgées ou gravement malades. À Dunkerque, la directrice a décidé de confisquer tout le matériel qui permettait aux compagnons de se divertir : jeux, matériel de musculation, thé.

Le 23 novembre, une quarantaine de policiers sont intervenus sans mandat dans la communauté de Saint-André pour terroriser les grévistes et les empêcher d'installer leur piquet en confisquant leur matériel. Plusieurs grévistes ont été tabassés et gazés avant d'être empêchés de sortir par les policiers à l'intérieur de la communauté pendant plus de 10h. Des plaintes ont été déposées par les victimes de ces violences policières.

Le 14 février dernier, deux grévistes de Saint-André étaient placés en garde à vue suite à un rassemblement devant la mairie de la ville. Ils seront jugés en juillet prochain et sont sous contrôle judiciaire.

7) Quelles sont les issues du mouvement ? Visiblement, il y a eu du ménage de fait dans les équipes dirigeantes par Emmaüs France et les sans-papiers viennent d'être régularisés annonce la CGT. Quelles sont les réalités derrière ces effets d'annonce?

Dans un communiqué de presse, la CGT déclare avoir été reçue pour Darmanin, le 29 février dernier et elle aurait obtenu l'ouverture d'un processus de régularisation pour l'ensemble des travailleurs sans-papiers en grève. Cela concernerait les 502 travailleurs franciliens en grève depuis le 17 octobre dans l'intérim, les 51 grévistes du Nord travaillant à Emmaüs, les 60 saisonniers agricoles de la Marne, les 7 grévistes d'Amazon en Seine-Maritime en grève depuis mai 2023. Le ministre se serait engagé aussi à la réintégration des grévistes dans leur emploi. Attention, cela reste pour le moment des promesses.

Pour le moment, il n'y a eu aucune régularisation ! Les responsables de Saint-André et Grande-Synthe sont en retrait mais toujours en poste. À Nieppe, le conseil d'administration a démissionné pour faire réagir Emmaüs France. En juin prochain, les responsables de la Halte-Saint-Jean et de Nieppe seront jugés pour travail dissimulé et harcèlement moral.

8) Quel est ton regard sur Emmaüs France et la gestion de ses salariés ? Publiquement, ils disent que ce sont des brebis galeuses à Saint-André mais est ce que le travail dissimulé et l'exploitation au travail est une pratique plus courante ? Je viens de publier sur Streetpress trois enquêtes sur différentes communautés de France dans lesquelles les compagnons dénoncent l'exploitation, des violences racistes et sexuelles. A chaque fois, Emmaüs France avait été alerté sur ces dérives mais n'avait pas demandé la démission des responsables mis en cause. Il y a donc une vraie omerta sur certains dysfonctionnements.

Le statut OACAS doit être remis en question et repensé pour que les compagnons puissent bénéficier d'une réelle protection en termes de droits au regard du travail, du logement, et de leur situation administrative.

9) Quelles sont les leçons à tirer de ce mouvement selon toi ?

C'est bien le non-respect par l'état du droit à l'hébergement inconditionnel qui a permis à Emmaüs de se développer et de proposer ces conditions d'accueil indignes à des personnes exilées exclu du droit commun. On peut supposer que les autorités ont fermé les yeux sur ces agissements car les actions alternatives d'Emmaüs leur permettent de se soustraire à leurs responsabilités et d'économiser beaucoup d'argent.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 13

Conserveries de Douarnenez : commémoration de la grève de 1924 par la lutte !

L'année 2024 à Douarnenez est une année particulière. En effet, cent ans auparavant, les sardinières de la ville se mettaient en grève pour des revalorisations salariales. Pendant 6 semaines, ces ouvrières vont résister aux pressions et violences patronales et gagneront une revalorisation salariale. Notons que déjà une grève antérieure de 1905 avait été victorieuse et leur avait permis de passer du paiement « au mille » (sardines) au paiement à l'heure.

Pour le centenaire de cette grève, l'histoire sociale des sardinières retrouve une place importante dans les médias locaux et nationaux. Un documentaire radio de France culture vient d'ailleurs de sortir sur Lucie Colliard, une militante syndicale envoyée par la CGTU à Douarnenez pour soutenir Joséphine Pencalet, l'ouvrière militant figure emblématique de la grève des sardinière… et une des premières femmes élues dans un conseil municipal, avant que le Conseil d'Etat ne l'invalide. Les commémorations actuelles vont bon train et le chant des ouvrières est entonné à chaque occasion. Face à ce folklore commémoratif, une autre réalité existe, le travail des ouvrières de conserverie en 2024.

Aujourd'hui, cette industrie reste manuelle, quasi-exclusivement féminine, et le travail est globalement ingrat. Ces femmes, qui pour beaucoup ne viennent pas de Douarnenez et sont souvent embauchées en intérim par Adecco qui possède un bureau au sein même de l'usine Chancerelle, ne font pas beaucoup parler d'elles. Lors des négociations annuelles obligatoires de ces dernières semaines, dans un contexte d'inflation folle, la direction de Chancerelle a proposé une revalorisation salariale de 1 %, alors même que la CGT, seul syndicat présent à Chancerelle en réclamaient une de 10 %. Ce manque de respect total n'a pas duré longtemps, et une grève est de suite lancée par le personnel. Le 11 Mars 2024, 250 ouvrieres et ouvrièrs débrayent. De mémoire douarneniste, ça fait bien 40 ans que cette usine n'a pas connu une grève ! Et la direction d'estimer « que cette grève est très malvenue dans le cours d'une discussion avec les représentants syndicaux qui se tient depuis le mois de février ». Etrange remake de 1924… La différence est pourtant de taille ! On ne sait si l'histoire sociale de cette industrie a joué dans la balance, ou même la grande visibilité inédite d'une telle grève dans un contexte commémoratif qui a fait peur au patronat, mais cette grève à durée moins de 24h ! Le soir même, la direction concédait des miettes, et la CGT de signer un accord prévoyant « une revalorisation du taux horaire de 2,3 % pour les ouvriers, techniciens et agents de maîtrise ; 50 € supplémentaires sur la prime de vacances ; 10 € de plus sur la prime d'habillage ; deux jours de RTT supplémentaires pour les cadres ; et une hausse de 1 % de la prime sur objectif. Il comprend également une clause de revoyure en cas d'augmentation du Smic. »

Ce mouvement extrêmement court reste peu satisfaisant quant aux résultats sur la revalorisation salariale, qui au final est bien inférieure aux 10 % souhaités. Cependant, cette première petite grève en 40 ans, en plein période commémorative, pourrait inspirer les ouvriers sur d'autres sujets, comme les conditions de travail, autre sujet de tension évoqué durant les NAO ! En effet, les grévistes estiment également que leurs conditions de travail dans la conserverie historique de Douarnenez, se sont dégradées. En cas de panne-machine. Les gens se lèvent, viennent travailler, puis en raison de la panne, rentrent chez eux, c'est imputé sur leurs compteurs d'heures. Les gens arrivent avec des compteurs d'heures négatifs parce qu'ils sont rentrés à la maison. Les accords de modulation permettent d'adapter le temps de travail, de 0 à 42 heures (et jusqu'à 48 heures de manière exceptionnelle et marginale). Les salariées se sentent « cassées ».

On retrouve les mêmes causes avec les mêmes effets : les machines poussées jusqu'au bout et qui tombent en rade en permanence car les patrons font la grève de l'investissement, la flexibilité à l'anglaise avec des contrats style « zero-hours ».

Arturo, le 16/03/2024, quelque-part entre Douarnenez et Marseille



Douarnenez, l'usine...

APPEL DERNIÈRE MINUTE INSURRECTION ORGANISÉE À DOUARNENEZ

La grève des Penn Sardin de Douarnenez a 100 ans. Un collectif anarchiste propose d'organiser une grande manifestation insurrectionnelle clandestinement pour cette occasion. La date n'est pas encore fixée, mais l'idée paraît pertinente. En effet, la production sardinière de Douarnenez de nos jours permet de relier la lutte contre l'exploitation et la lutte environnementale. De plus, l'histoire des révoltes de la Cornouaille résonne toujours dans les mémoires et le climat social local paraît favorable à une telle entreprise : prendre d'assaut la mairie de Douarnenez (de droite) et instaurer la Commune. De plus, l'isolement géographique de cette ville laisse peu de possibilités à une répression rapide, les forces de l'ordre douarnenistes étant actuellement surtout occupées à verbaliser les délinquants au stationnement.

Les discussions portent présentement sur la banderole qui serait mise au fronton de la mairie après sa prise d'assaut. Le premier projet prévoyait : « *La pêche, c'est comme les fruits, plus c'est petit meilleur c'est* » qui avait l'intérêt de relier le travail (pêche) aux problèmes environnementaux (fruits), mais cela a été jugé grossophobe et donc rejeté avec raisons. La seconde proposition a été « *La sardine à l'huile, mais bio* » qui là aussi reliait les deux problématiques, mais un collectif anarcho-végan l'a rejetée et on les comprend.

La proposition qui semble faire l'unanimité est « *contre les petites boites trop étroites* », celles des sardines bien sûr, mais aussi les entreprises qui nous étouffent, les boites de conserve qui étouffent l'agriculture bio, les logements étroits des classes populaires, … Slogan très parlant avec une rime riche, qui devrait être probablement repris au-delà de cette insurrection prometteuse.

Il faudra venir habillé en sardines (donc en noir avec des reflets bleus, ce qui permet de ne pas se faire repérer, et avec des pseudo-nageoires aux bras). On se oindra d'huile, ce qui permettra de rentrer plus facilement dans la mairie si les ouvertures sont petites. Nous appelons tou·tes nos lectrices et lecteurs à se préparer à cette manifestation insurrectionnelle et nous vous indiquerons la date au prochain numéro de CA (la grande manifestation sera clandestine, mais vue la diffusion de CA, peu de chances que cela fuite au-delà de notre réseau et donc que les renseignements généreux en soient informés avant l'échéance).

Douarnenez, le 01/04/2024

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:32 Page 14

INSUBORDINATION SALARIALE

INSUBORDINATION SALARIALE

A l'**hôpital privé Saint-Martin de Caen**, après 27 jours de grève, les salariés demandent toujours des augmentations de salaire et une meilleure reconnaissance de l'ancienneté, la direction propose une prime.

Les syndicats, unis dans ce conflit, s'inquiètent pour l'avenir du site, racheté en 2014 par Ramsay, fonds de pension australien. Le groupe, qui a racheté plusieurs établissements hospitaliers en France, a réalisé un bénéfice de 2,9 millions d'euros à Caen l'an passé, 15 millions sur ces cinq dernières années. Mais à part les hausses liées au Ségur de la santé, les salaires n'ont pas suivi...

Aujourd'hui, il manque 27 équivalents temps pleins pour que l'hôpital Saint-Martin fonctionne normalement.

Le mouvement concerne chaque jour des services différents. Seuls les rendez-vous et opérations non urgentes sont décalées.

Fin d'une grève historique chez **Bausch-et-Lomb à Aubenas** ! La première depuis des dizaines d'années !

Les salariés du fabriquant de collyres ont repris le travail le 13 mars . Un accord a été trouvé, après une rencontre avec la direction France de Bausch-et-Lomb. Les syndicats ont obtenu une prime de panier de 147 euros par mois pour les employés postés de nuit et 147 euros de tickets restaurant pour les salariés en journée.

Les syndicats CFTC et Solidaires informatique appelaient à la grève le 6 mars sur le site de **Luminess à Mayenne**. La dernière grève sur le site, c'était il y a une quinzaine d'années. Ils étaient une centaine de salariés (sur 250 environ) mobilisés pour des revalorisations des salaires, devant l'entreprise spécialisée dans les services numériques et dans l'impression.

Fin de la grève chez **FPEE à Brûlon** : les 400 salariés du spécialiste sarthois des fenêtres ont voté la reprise du travail le 27 février. Direction et syndicats ont trouvé un accord qui prévoit une augmentation du salaire mensuel de 100 euros net par mois et la prise en charge par l'entreprise à hauteur de 75% de la complémentaire santé.

Fin de grève à **la poste de Baduel, en Guyane**. La grève entamée le 19 février s'est achevée le 1er mars, avec la signature d'un accord entre la direction et les syndicats UTG-CGT-PTT et SUD PTT. La fermeture du service demi-nuit d'ici huit mois, entraînant de fait une perte de salaire, a été compensée par des engagements, notamment en termes de primes et de montée en grade des agents.

Une dizaine de salariées d'**Agaphone à Cabourg** exerce leur droit de retrait depuis le 7 mars. Elles dénoncent les risques psycho-sociaux dans cette entreprise qui assure les standards téléphoniques de plusieurs entreprises, avec parfois plus de 30 appels/heure.

Rythme ingérable pour certaines qui assurent s'être retrouvées à gérer quatre lignes téléphoniques en même temps.

Chaque jour, ils installent le piquet de grève devant un bureau différent. Les **postiers des bureaux du Mans Chasse-Royale, de Coulaines, des Maillets et de la Milesse** ont cessé le travail depuis le 6 mars. Ils protestent contre un projet de réorganisation voulu par la direction pour janvier 2025. Celui-ci prévoit des réductions d'horaires, ainsi qu'une baisse des effectifs dans certains bureaux.

Les habitants craignent un allongement des files d'attente. De leur côté, les agents craignent de voir leurs conditions de travail se dégrader. Avec un seul guichetier, les gens risquent de s'impatienter, et en cas d'incident, ils seront seuls pour gérer.

Les agents de l'**hôpital d'Yssingeaux (Loire)**, le centre hospitalier Jacques Barrot, sont en grève illimitée depuis le 4 mars. Les syndicats parlent d'épuisement du personnel face au manque d'effectif : les agents sont régulièrement rappelés sur leurs repos, des retraités travaillent régulièrement en renfort.

Le **centre hospitalier Jacques Barrot** c'est un hôpital, mais aussi un Ehpad, soit environ 250 lits au total, pour environ 300 personnels.

La mobilisation des AESH (agent d'accompagnement des élèves en situation de handicap) du **lycée de Matiti à Macouria (Guyane)** a abouti ! La grève entamée le 2 mars par les 5 agentes a pris fin le 7 avec la levée du piquet. Les AESH affectées dans ce lycée agricole réclamaient la réintégration d'une collègue licenciée, et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Elles ont obtenu gain cause sur les points suivants :

- Un contrat de 3 ans, sans période d'essai sera proposé à l'AESH qui avait été licenciée.

- L'établissement d'une fiche poste réglementant leur mission

- Un horaire de service hebdomadaire de 39h au lieu de 42h et le paiement de toutes les heures supplémentaires déjà effectuées.

Le 4 mars, un accord a été trouvé à l'issue d'une réunion de médiation avec les salariés de la **Maison familiale et rurale de la Plaine des Palmistes (La Réunion)** à la Direction du travail. En grève depuis deux semaines, ces derniers se plaignaient d'une dégradation des conditions de travail.

Le personnel de l'**Association Saint-François d'Assise** a fait grève le 5 mars, devant le siège de l'association à **Saint-Denis de La Réunion**. Au cœur des revendications : reconnaissance envers les salariés, dialogue social et manque de moyens humains. L'AFSA prend en charge des personnes âgées ainsi que des enfants et adolescents sujets à des pathologies et des handicaps. Les salariés sont épuisés, le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter car les personnels en congé ou malades ne sont pas remplacés.

Les rotations des **Vedettes Tropicales**, qui assurent habituellement la délégation de service public du transport maritime avec des liaisons entre **Fort-de-France, les Trois-Ilets et Case-Pilote à La Martinique,** sont à l'arrêt depuis le 26 février. Les salariés dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail.

Les revendications concernent également des primes financières, des doléances qui ne datent pas d'hier (Les constats restent les mêmes qu'en novembre 2023). D'après le syndicat CGTM, cela fait "8 ans" que les conditions de travail sont dénoncées dans cette entreprise de transport maritime. Les représentants des usagers, 500 000 par an, sont solidaires des grévistes pour exiger un médiateur et des négociations. Ils ont reçu aussi le soutien des représentants syndicaux de la Régie des Transports.

Débrayage peu banal ! Plusieurs **prévisionnistes de Météo-France** sont entrés en grève le 22 février pour protester contre des systèmes prédictifs jugés peu fiables ! Les protestataires réclament par ailleurs une hausse des effectifs, à l'heure du tout numérique.

Valdunes (cf. CA précédents) : Dénonçant l'absence de nouvelles du plan social prévu par le repreneur du site de Trith-Saint-Léger (le groupe français Europlasma) qui doit voir la suppression de 130 postes, le mouvement de grève des salariés de l'usine **Valdunes**, dernier fabricant en France de roues pour trains, a repris le 19 février à **Trith-Saint-Léger (Nord)**. Après deux jours de grève, les salariés mobilisés ont indiqué avoir obtenu des "garanties de reclassement et de formation".

D'une part, Europlasma a enfin annoncé son plan de reprise en proposant d'investir 15 millions d'€.

D'autre part, la CGT réclame que l'ancien actionnaire chinois MA Steel paie pour les licenciements prévus. Elle demande qu'il participe au financement du PSE pour pouvoir requalifier, reformer, les personnes qui seront laissées de côté.

Entre « 150 et 200 » des 360 salariés en **CDI de la Société d'exploitation de la tour Eiffel** (SETE) ont fait grève le 19 février, occasionnant la fermeture du

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 15

INSUBORDINATION SALARIALE

monument. Les syndicats CGT et FO dénoncent notamment l'augmentation du montant versé chaque année par cette société publique locale à son actionnaire majoritaire (à 99 %), la Ville de Paris, alors que ses finances ont souffert ces dernières années. La redevance, perçue par la mairie de Paris, va passer de 16 millions à 50 millions par an. Avec le Covid, il y a eu une perte de 130 millions d'euros. De plus, la dépollution du plomb notamment, a couté plus de 120 millions d'euros.

Cette grève reconductible, occasionnant 6 jours de fermeture du monument au public, a pris fin le 25 février. Les syndicats et la société d'exploitation du monument ont notamment trouvé un accord sur "un investissement ambitieux de 380 millions d'euros jusqu'en 2031". Un effet JO ?

Les salariés de l'usine **Bosch de Mondeville** ont décidé de reprendre le travail le 5 mars. Des salariés tant ouvriers que cadres qui, pour la première fois, ont fait la grève pour, disent-ils, sauver leur entreprise et assurer leur avenir.

Un accord a été trouvé avec un des deux repreneurs possibles. Les représentants des salariés restent cependant vigilants. Ils espèrent que le projet économique et financier sera suffisamment solide.

Les salariés de la **Corsica Linea** sont en grève depuis le 11 mars contre l'ouverture d'une liaison passagers et fret entre Toulon et la Corse. Cette dernière sera assurée par la Méridionale, qui appartient à la CMA-CGM.

Ils dénoncent une mise en péril de la délégation de service public (DSP) Corse-Continent.

Goodyear

La condamnation prononcée en mai 2020 contre le fabricant de pneus Goodyear pour licenciement abusif au sein de son site d'**Amiens** a été confirmée en appel le 22 février. (Six mois de salaire)

Appelée à se prononcer sur le cas d'un ex-salarié de l'usine Goodyear, la cour d'appel d'Amiens juge que son licenciement "est dépourvu de cause réelle et sérieuse", "faute de preuve que la décision de fermer le site de l'usine d'Amiens-Nord en 2014 était nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité du groupe Goodyear."

Les difficultés connues par la seule usine d'Amiens, ne suffisent pas aux yeux de la cour d'appel, à justifier de l'existence d'une menace sur la compétitivité de l'entreprise. La cour rappelle que Goodyear avait en 2014, année de la fermeture de l'usine, "distribué pour la première fois depuis 2004 des dividendes à ses actionnaires."

Sud-Ouest

Le plan social visant le journal n'est pas une surprise pour ses salariés, mais son ampleur a provoqué un choc au sein de l'entreprise et entraîné une journée de grève le 6 mars. 118 postes du quotidien régional sur un total de 720 salariés seraient supprimés.

Dans le détail, la rédaction pourrait perdre 25 postes (sur environ 250 journalistes), les rotativistes feraient une croix sur 24 postes, l'imprimerie de Pau verrait 18 postes supprimés quand le prépresse (préparation de l'impression) en perdrait 22. La régie et le marketing sont eux aussi touchés mais à moindre échelle.

Si le nombre d'éditions restera inchangé (dix), la fermeture de trois agences est envisagée par la direction. Les locales d'Oloron-Sainte-Marie, Orthez dans les Pyrénées-Atlantiques et de Sarlat (Dordogne) sont concernées.

Pwofitasyon Guadeloupe

---

4 mars 2009 – 4 mars 2024. Il y a 15 ans, les accords signés entre l'Etat, les collectivités et les organisations syndicales et patronales mettaient fin à 44 jours de mobilisation du Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP).

Le collectif pluriel baptisé LKP, composé d'une quarantaine d'associations, de syndicats de salariés, de partis politiques, d'organisations culturelles, ou encore d'artistes, entendait lutter contre la vie chère en Guadeloupe, dénoncer les situations de monopole et, comme son nom l'indique, la "Pwofitasyon" des acteurs économiques, au détriment des consommateurs. Il s'agissait aussi de porter des revendications en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, en Guadeloupe.

Les accords prévoyaient notamment une revalorisation des bas salaires, ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des Guadeloupéens en passant par la réduction du prix de certains produits.

Aujourd'hui, que reste-t-il des accords pleins de promesses, obtenus de haute lutte lors de cette grève générale d'envergure, qui avait paralysé l'archipel ? Rien ou presque n'a changé, de l'avis général. Le porte-parole du LKP est de cet avis. Pour Elie Domota on assiste à une inaction prolongée, ou plutôt à un "maintien du peuple de Guadeloupe dans l'asservissement".

ALLEMAGNE :

Le personnel au sol du groupe **Lufthansa** était appelé à la grève le 20 février. Une précédente grève, début février, avait été très suivie, causant l'annulation de près 90% des vols initialement prévus par le groupe.

Le syndicat Verdi réclame une augmentation de 12,5% des salaires, avec au moins 500 euros de plus immédiatement sur la fiche de paye mensuelle ainsi qu'une prime de compensation d'inflation de 3.000 euros.

Les pilotes de Discover, filiale de loisir du groupe, ont eux aussi fait grève du samedi 17 au lundi 19 février pour l'introduction d'une grille salariale et de réglementations sur les missions de vol et les temps de repos.

Lufthansa toujours. Cette fois, c'est le personnel naviguant du premier groupe aérien européen qui était invité à faire grève le 12 mars pour tous les vols au départ de l'aéroport de Francfort, et le 13 mars pour tous ceux partant de Munich. Les salariés veulent bénéficier du "résultat record" annoncé récemment par la compagnie.

KINGSTON, JAMAIQUE

Get up stand up, get up for your rights ! Des dizaines de livreurs à Kingston en Jamaïque, se sont mis en grève le jour de la Saint-Valentin réclamant des salaires plus élevés et d'autres changements dans leurs conditions de travail.

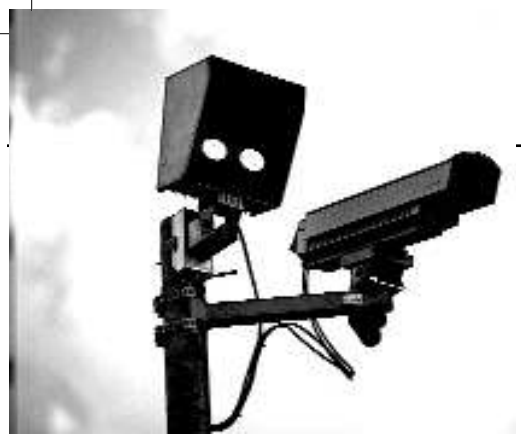
Les chauffeurs ont prévu des grèves perlées d'une journée à Kingston.

«Ils doivent améliorer le salaire minimum», « Ce n'est pas suffisant pour survivre dans ce pays », "Il y a beaucoup de travail à faire, il y a beaucoup à conquérir. S'organiser! Lutter !"

Transmis par Solidarity Federation Jamaica, sympathisants de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs) en Jamaïque. (Source CNT-AIT).



cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 16



Un robot tueur à Gaza

L'annonce est faite par le journal israélien Haaretz **(1)** : « Dans le but d'éviter de blesser les soldats et les chiens, Tsahal expérimente l'utilisation de robots et de chiens télécommandés pendant la guerre de Gaza. La plupart des tests ont été effectués avec un "chien robot", également équipé d'un drone. Des bulldozers D9 télécommandés sans pilote sont également utilisés ».

Un État surarmé et soutenu par l'occident massacre une population civile, et le génocide colonial est aussi l'occasion de tester sur des êtres humains les outils « innovants » du complexe militaro-industriel.

Une vidéo montre les robots déployés. Il s'agit d'un modèle baptisé « Vision 60 » et conçu par une société américaine appelée Ghost Robotics. Chacun de ces chiens coûte 165 000 dollars. Ils sont considérés comme semi-automatiques, travaillent sous terre et au-dessus des décombres et peuvent se remettre sur pied même s'ils tombent. Par le passé, la firme avait montré une version de ces robots baptisée Spur en train de tirer en rafales, équipée d'une arme à feu sur le dos.

Il y a quelques années, l'entreprise américaine Boston Dynamics présentait son premier « robot chien » de couleur jaune vif baptisé SPOT. L'invention était présentée comme sympathique et inoffensive. Les grincheux qui annonçaient une future utilisation militaire d'un tel robot étaient traités de paranoïaques et de complotistes. Jusqu'à ce qu'une entreprise décide de militariser cette machine. À présent, le robot est équipé d'un fusil d'assaut ou d'outils de surveillance et opère à Gaza en conditions réelles.

Israël est à la pointe des expérimentations technologiques de l'horreur. Un LBD automatisé tirant avec l'aide d'une Intelligence Artificielle sur des cibles humaines est installé sur des checkpoints en Cisjordanie. Des drones tireurs équipés d'armes de guerre tuent à Gaza. L'IA a été utilisée pour bombarder l'enclave Palestinienne. Maintenant que ce nouveau « marché » est ouvert et que les premiers usages sur le terrain sont réalisés par Israël, la surenchère dystopique (2) ne fait que commencer.

Sources: youtube.com et haaretz.com
(1) Haaretz (parfois écrit Ha'aretz) est un quotidien national en Israël. Sa ligne éditoriale se situe de la gauche à l'extrême gauche. Haaretz constitue ainsi le plus grand quotidien d'obédience socialiste d'Israël.
(2) Une dystopie est un récit de fiction dépeignant une société imaginaire organisée de telle façon qu'il soit impossible de lui échapper et dont les dirigeants peuvent exercer une autorité totale et sans contrainte de séparation des pouvoirs, sur des citoyens qui ne peuvent plus exercer leur libre arbitre.

Affaire Legay : le commissaire donneur d'ordre condamné !

Les faits remontent au 23 mars 2019, lors d'une manifestation interdite de « gilets jaunes » à Nice. La militante d'Attac, Geneviève Legay, alors âgée de 73 ans, avait été projetée au sol et grièvement blessée par la charge policière (voir CA 337 sous cette rubrique).

Le commissaire, Rabah Souchi, qui a ordonné cette charge a été condamné à six mois de prison avec sursis le 8 mars devant le tribunal correctionnel de Lyon. Ce n'est pas le policier qui avait violemment heurté la militante d'Attac mais sa hiérarchie qui est reconnue coupable. Une grande première !

Le commissaire était poursuivi pour « complicité de violence par une personne dépositaire de l'autorité publique ». Le tribunal a estimé que cet ordre n'était « pas justifié ni proportionné ni nécessaire », suivant ainsi le réquisitoire du procureur selon lequel cette charge n'était « ni nécessaire ni proportionnée ».

Arié Alimi, avocat de Geneviève Legay considère que ce jugement met fin à « l'immunité et [à] l'irresponsabilité des donneurs d'ordre en matière de violences policières ». Si seulement cela se vérifiait ! Quant à Rabah Souchi, il a annoncé faire appel de cette décision qualifiée par son avocat Laurent-Franck Liénard de « très contestable et sans surprise ». Notons tout de même que début février 2024, Rabah Souchi, 54 ans, a été nommé directeur adjoint de la police municipale de Nice. Beau recyclage !
Sources : lemonde.fr et médiapart.fr

Contrôles d'identité : une enquête du Défenseur des droits..

Chaque année, près de 47 millions de contrôles d'identité sont effectués, selon la Cour des comptes (voir CA 336 sous cette rubrique)

Selon une enquête du Défenseur des droits confiée à des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), sur les conditions d'exercice du travail des forces de l'ordre et leurs attitudes vis-à-vis de la population, publiée mardi 27 février, près de deux policiers et gendarmes interrogés sur cinq (39,2 %) jugent les contrôles d'identité « peu, voire pas efficaces » pour garantir la sécurité d'un territoire.

Cette enquête repose sur un échantillon de 976 gendarmes et 655 policiers répartis sur sept départements : trois en région parisienne (Yvelines, Essonne, Val-d'Oise) et quatre en région Auvergne-Rhône-Alpes (Cantal, Isère, Loire, Rhône). Les policiers se montrent les plus sceptiques quant à l'efficacité des contrôles ciblés sur les consommateurs de cannabis, jugeant à 69,5 % cette méthode peu ou pas efficace. Concernant les pratiques professionnelles, les réponses sont contrastées : si l'usage de la force pour obtenir des aveux est réprouvé dans plus de neuf cas sur dix (donc approuvé par 10% !), près de six répondants sur dix (59,8 %) estiment que, dans certains cas, le recours à plus de force que ce qui est prévu dans les textes devrait être toléré…

La formation continue reste un problème selon une part significative des forces de l'ordre interrogées. Une faible minorité de gendarmes et de policiers (respectivement 12 % et 5,5 %) ont bénéficié de formations dans l'année écoulée sur la désescalade de la violence. De la même manière, près de la moitié des agents (45,7 %) se dit insuffisamment formée aux droits des citoyens. Ils sont 66,6 % à avoir étudié le droit des mineurs, 53,5 % le droit de la non-discrimination, 28,8 % le droit des réfugiés et des étrangers.

Face à ces résultats, le Défenseur des droits invite les pouvoirs publics et institutions concernées à mettre en œuvre les recommandations qu'elle a formulées à de nombreuses reprises, comme « renforcer la formation initiale et continue des policiers et des gendarmes » et « mettre en place un dispositif d'évaluation de la pratique des contrôles d'identité, de leur efficacité et de leur impact sur les relations avec la population ». Ok ! Mais nous doutons que les violences policières s'expliquent par un quelconque manque de formation…
Source : Lemonde.fr

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 17

Brother



Bientôt de nouvelles grenades !

L'Etat français a passé début novembre une commande de grenades pour plus de 78 millions d'euros, la plus importante depuis 10 ans. Plusieurs de ces grenades de maintien de l'ordre sont encore inconnues. C'est ainsi que pour plus de 12 millions d'euros on trouve un modèle de chez Condor, fabricant brésilien. Il s'agit de la grenade GL-307. Il s'agit d'une grenade à effet sonore. Sur la fiche technique du fabricant brésilien, le descriptif parle de lui-même: « La grenade à effet sonore GL-307 a été conçue pour produire un effet de souffle bruyant et un aveuglement intense dans les opérations de contrôle des émeutes ». Avec un pictogramme « *Ne pas ramasser* » inscrit dessus, elle explose au bout de 2,5 secondes. Son niveau sonore atteint des records dans l'arsenal français. Avec, jusqu'à 165 décibels à 10 mètres, elle surpasse le modèle actuel qui monte déjà à 160 dB. D'après BruitParif, l'observatoire du bruit en Île-de-France, « *le seuil de douleur pour les oreilles est atteint à 120 décibels. À ce niveau, les dommages sur l'audition sont irréversibles* ». Selon la documentation de Condor, à une distance de 2 mètres, l'intensité de la grenade de maintien de l'ordre atteint 175 dB.

Comme le révèle une enquête d'Amérique latine, « le business de la répression », la grenade de maintien de l'ordre GL-307 produit des éclats, des fragments projetés à plus de 10 mètres du lieu de l'explosion pouvant causer des blessures graves.

Dans cette commande on retrouve un autre modèle de grenade jamais utilisé : des « cartouches-grenades 40 millimètres à effet sonore ». Elles sont prévues pour être tirées avec le futur lance-grenade à double canon. Un lanceur de 40 mm qui équipe aussi le Centaure, nouveau blindé de la gendarmerie. Aujourd'hui, les forces de l'ordre utilisent uniquement des grenades lacrymogènes avec ce calibre. Plus pour longtemps !

D'après l'enquête menée par Politis, il s'agirait de la GM2F. Elle provoque un effet sonore de 153 dB à 10 mètres, toujours au-dessus du seuil de douleur.

Avec cet achat de plus de 78 millions d'euros, le gouvernement s'équipe de douze grenades de maintien de l'ordre différentes.

Quatre fumigènes, quatre lacrymogènes, trois assourdissantes et une assourdissante et lacrymogène. Plusieurs projettent des fragments pouvant gravement blesser.

Source : politis.fr

Prisons : 76 258 détenus en France au 1er février, un nouveau record de surpopulation

Au 1er février, les prisons françaises comptaient 61 737 places opérationnelles. La densité carcérale globale s'établit à 123,5 %. Dans les maisons d'arrêt, où sont incarcérés les détenus en attente de jugement, donc présumés innocents, et ceux condamnés à de courtes peines, le taux d'occupation est de 147,7 %. Il atteint ou dépasse même 200 % dans 16 établissements ou quartiers.

En raison de cette surpopulation, 3 059 détenus sont contraints de dormir sur un matelas posé à même le sol, soit 50,2 % de plus qu'il y a un an. Parmi les personnes incarcérées, 20 254 sont des prévenus, incarcérés dans l'attente de leur jugement.

Au total, 92 641 personnes étaient placées sous écrou au 1er février. Parmi elles, on compte 16 383 personnes non détenues faisant l'objet d'un placement sous bracelet électronique ou d'un placement à l'extérieur. Comme quoi, les « alternatives » à l'enfermement n'ont pas fait baisser le nombre de taulards !

A noter : une augmentation annuelle de 21,6 % du nombre de condamnés en placement extérieur hébergés, c'est-à-dire qui effectuent leur peine en milieu ouvert, en dehors d'un établissement pénitentiaire, dans un cadre défini par le juge - ils étaient 203 au 1er février.

Le gouvernement table, comme d'habitude, sur la construction de nouvelles places de prison : 15 000 d'ici à 2027 ! Ces nouvelles places n'auront pour effet que de baisser éventuellement et ponctuellement la densité carcérale.

Source : lemonde.fr

Des milliers d'euros d'amende pour des jeunes des quartiers populaires

L'amende forfaitaire est un outil répressif de masse utilisé auprès des classes populaires. Cette sanction pénale est infligée par la police ou la gendarmerie hors de tout contrôle de magistrats, hors de tout procès.

La chercheuse Aline Daillère a ainsi mis en évidence dans sa recherche « Le policier, juge de la rue. Les amendes forfaitaires ou l'expansion du discrétionnaire » que « les multiverbalisé·es, très majoritairement de jeunes hommes racisés âgés de 13 à 25 ans et résidents ou usagers de quartiers populaires, ont en commun de recevoir un grand nombre d'amendes forfaitaires ». En claire : un moyen de racketter et d'humilier la jeunesse de banlieue, en la mettant encore plus dans la merde financièrement.

La chercheuse a ainsi réalisé une enquête minutieuse sur cette stratégie de harcèlement policier. À l'appui, « une cinquantaine d'entretiens, rassemblé près de 1200 amendes distribuées dans le 12e arrondissement, mais aussi dans d'autres quartiers parisiens et trois communes de banlieue ».

Comme l'explique la chercheuse, la police s'improvise juge, usant ainsi des amendes forfaitaires pour infliger des peines, sans motif, ni procès. Une sanction pénale qui permet ainsi d'évincer toute notion du procès équitable et de laisser tout droit à la police d'infliger des milliers d'euros d'amende sans contrôle ni limites.

D'année en année, le champ d'application des amendes forfaitaires s'est allongé, passant des seules contraventions liées à des infractions au code de la route, aux infractions liées au bruit en 2012, avant de s'appliquer à partir de 2016 au domaine délictuel. En 2019, l'amende forfaitaire peut désormais être utilisée en cas d'usage illicite de stupéfiants notamment.

L'amende forfaitaire a ensuite été particulièrement utilisée lors de la pandémie de Covid-19, notamment dans les quartiers populaires. En comparaison, certaines personnes et quartiers ont été complètement épargnés par les contrôles de police répétés. « Pendant une période, je pouvais recevoir trois ou quatre amendes par semaine » explique un jeune. Des amendes qui, dans une majorité des cas, sont adressées aux personnes sans qu'elles le sachent, s'empilant dans leur boîte aux lettres. Dans de nombreuses villes, des amendes ont été distribuées sur la base de la vidéosurveillance, donc de façon totalement arbitraire, sans qu'il n'y ait de contrôle, sans vérifier les fameuses « attestations de sortie ».

La loi LOPMI du 24 janvier 2023 a ensuite élargi le champ d'application de cette sanction pénale sans procès à 85 nouveaux délits, dont l'outrage sexiste, l'occupation de halls d'immeuble, la vente à la sauvette, l'intrusion dans un établissement scolaire… » « Un simple crachat sur le trottoir ou une canette qu'on laisse traîner sur un banc entrent dans la catégorie des contraventions de 2e classe pour "des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit" abandonnés sur la voie publique. Et occasionner une amende de 35 euros, majorée à 75 euros au bout de deux mois ».

La police a ce pouvoir de réduire et de maintenir des personnes dans une situation de pauvreté sans fin. Des jeunes qui se retrouvent avec des milliers d'euros de dettes alors même qu'ils arrivent à la majorité, sans aucune perspective de pouvoir rembourser des dettes sans fondement, créant un immense sentiment d'injustice. L'amende délictuelle peut en effet atteindre la somme de 3 000 euros et les amendes peuvent également se cumuler lors d'un même contrôle. La contestation de ces amendes est en théorie possible, mais avec des preuves impossibles à rassembler bien souvent, et devant un officier du ministère public en lien direct avec la police, sans aucune indépendance donc.

Il s'agit bien d'une stratégie volontaire de terreur et de punition économique, une répression qui maintient un système de classe et de domination sans fin.

Sources : contre-attaque.net et basta.media

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 18

NOUVEAU PROCÈS D'OUVRIERS EN LUTTE À BOULOGNE-SUR-MER: LE PATRON, LE BANQUIER ET LE JUGE …

C'est l'histoire rebattue d'une entreprise familiale fondée dans les années 50 du siècle dernier, devenue leader de son secteur et qui entame la restructuration puis la fermeture et la vente de ses sites de production. C'est avant tout un épisode révélateur de l'état de fragmentation de la classe ouvrière, de sa division aggravée par les pièges de la représentativité et de la légalité bourgeoise. C'est enfin la répression qui s'abat quand en plein désarroi, on retrouve le réflexe de l'action directe…

La Continentale de Nutrition était l'une des enseignes phares d'un patrimoine local, celui de la fratrie Delpierre et de ses descendants. Son capital se composait en outre des différents sites de la Continentale ainsi que de l'usine « Delpierre Mer et tradition ». L' influence de la famille sur le port de Boulogne-sur-mer a conduit certains de ses membres à la tête du FROM-Nord(1) et du club de voile local. Accessoirement, ils siègeront à la communauté d'agglomération et animeront des réseaux de réflexion économique …

Après plusieurs décennies de développement ininterrompu, l'entreprise se déployait sur six sites en France, dont un implanté depuis les années 90 à Vedène, dans le Vaucluse. En 2001, il est encore question d'augmenter les capacités de production de cette usine afin de gagner des parts au sud de l'Europe.

Au tournant de la décennie la direction de l'entreprise annonce un changement de politique. Arguant de la hausse des matières premières, de la concurrence nord-européenne et du rétrécissement de son principal marché en Angleterre, elle se déclare en surcapacité industrielle. Les 70 000 tonnes produites dans le sud de la France équivalent, d'après elle, à ce que perd financièrement l'entreprise depuis quelques années. En conséquence, elle acte la fermeture de l'usine de Vedène sur fond de fusion avec l'enseigne Villeneuve Pet Food. L'idylle tourne court et se termine devant la justice. Le tribunal de commerce d'Agen prononce alors la cession de l'usine villeneuvoise à un autre groupe familial, celui de l'allemand Tiernarhung Deuerer.

Intégration syndicale et repli localiste

Ce qui survient alors met en lumière les obstacles souvent insurmontables que les restructurations dressent face aux salariés en lutte. Les restructurations ne sont pas cette nécessité douloureuse que les capitalistes prétextent à chaque fermeture d'usine. Seuls les économistes, les journalistes et les politiciens affectent de le croire. Les restructurations sont une arme dans le cours de la lutte entre les classes, rien de moins. Elles sont une épreuve redoublée par les effets de l'intégration du syndicalisme à l'Etat sous couvert de « représentativité » et qui dans le cas présent prendra l'allure d'une débâcle.

La CFDT majoritaire à Boulogne-sur-mer ainsi que dans le groupe donnera un avis favorable et validera le plan social de la direction d'un coût de 7,5 millions d'euros en échange d'une augmentation de 1,5 million du plan de licenciement. Cette décision condamnait non seulement la centaine d'ouvriers de l'usine de Vedène, mais aussi à terme ceux qui d'un trait de plume livraient leurs homologues au couperet de la rationalisation capitaliste. Un acte faustien dicté par l'illusion qu'on peut sauver sa peau en pactisant avec le diable, un choix de repli localiste qui signait une défaite morale, sociale et humaine.

Autant dire que les ouvriers de



(1)FROM-Nord : regroupement de producteurs (230 bateaux et 100.000 tonnes de poissons contrôlées)

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 19

l'usine du Vaucluse ne l'entendront pas de cette oreille(2). Ils s'engageront dans une lutte qui durera 431 jours dont 315 d'occupation afin d'empêcher tout déménagement des machines. En effet, le PDG Thierry Delpierre, avait laissé entendre qu'il voulait réorganiser la production du groupe en rapatriant à Boulogne-sur-mer les productions de Vedène.

Après plus d'un an de lutte, la CGT majoritaire à Vedène saluera l'annonce d'un repreneur venant du secteur de la logistique comme une victoire (2). Mais comme souvent en la circonstance, l'espoir sera trahi. En 2023, C&D Foods, nouvelle appellation de la Continentale cédait l'ancien terrain de l'usine à un investisseur immobilier. Fin de la première manche et début de la seconde…

Puis vint le tour de ceux du Nord…

Rapidement, la CFDT et ses adhérents boulonnais comprendront que leur décision ne leur épargnerait pas le sort d'abord réservé à leurs homologues Vedènais. La logique implacable du capital est étrangère à tout compromis avec le travail quand ses intérêts vitaux sont en jeu. Les illusions localistes ne modifieront en rien le cours du dossier qui se conclura par une nouvelle défaite ouvrière sur fond de fort ressentiment… Un fond d'investissement du Crédit Agricole s'engage certes à recapitaliser l'entreprise mais en contrepartie 180 ouvriers du site de Boulogne-sur-mer devront à leur tour être licenciés.

Et comme en pareille occasion, il faudra que les rescapés recourent à l'action pour que se concrétisent les engagements pris par les financiers, en particulier le premier d'entre eux, le Crédit Agricole.

Répression à retardement

C'est donc pour des actions menées en 2014 dans le cadre de cette restructuration que la justice boulonnaise condamnait en février 2024 trois ouvriers de la Continentale passée depuis aux mains du groupe irlandais C&D Foods.

Entendus seulement en 2019 car ils étaient « les seuls à avoir été identifiés », ce n'est que trois ans plus tard qu'ils sont mis en examen… Le Crédit Agricole les accuse de s'en être pris à trois de ses agences locales en ayant : « collé des affiches sur les vitrines, les avoir brisé, jeté des pétards et de la peinture, incendié deux distributeurs de billets, brulé des pneus, enfin attaqué la porte de l'agence de Boulogne avec un bélier … »(3)

Le recours à l'action

Les trois ouvriers inculpés déclareront avoir agi « dans le seul intérêt de sauver leur peau » et « c'est bien en ayant mené ces actions que le Crédit Agricole a cédé et qu'ils ont pu garder leur travail. » C'est justement ce dont le tribunal les accuse en leur réclamant de verser près de 70 000 euros au banquier et 1 000 euros avec sursis pour la partie pénale.

Le Crédit Agricole l'un des trois instigateur avec l'Etat et la FNSEA de la liquidation de la petite paysannerie au profit de l'agro-business brame contre la dégradation de quelques façades, lui qui a atteint son plus haut niveau historique avec une augmentation de 19,6% de ses bénéfices en 2023 ! Le Crédit Agricole, le premier groupe bancaire de France et surtout le premier assureur chouine dix ans après les faits contre de la peinture déversée et du verre brisé … Il n'en fallait guère plus à cette justice pour rappeler ici l'essence de son droit bourgeois et confirmer les intérêts exclusifs des siens.

Et maintenant, que faire ?

Si après coup, l'avocat s'est dit surpris de la sévérité de la peine et du montant extorqué aux ouvriers, pour notre part, nous ne le sommes pas.

Ce procès intervient dans un contexte de répression accrue des luttes sociales, des révoltes des quartiers populaires et des mobilisations sur des questions environnementales. La CGT affirme que plus de 1 000 syndicalistes sont actuellement visés par une procédure judiciaire. Darmanin, blanchi de fraîche date par cette même justice réclame la dissolution de La Défense Collective de Rennes(4). En juin 2023, six ouvriers de Capécure ont été jugés au TGI de Boulogne avec la même dureté, suite à leur interpellation lors d'actions menées contre la casse des retraites.

Il est temps de prendre la mesure de la situation, particulièrement à l'échelon local où la confrontation avec la justice se déroule systématiquement dans les pires conditions qui soient, c'est à dire sans organisation ni défense collectives expérimentée. Au mieux, telle enseigne syndicale ou telle autre participera financièrement aux frais du procès, voire l'organisation d'un événement festif permettra de récolter quelques fonds. Parfois, un rassemblement se tiendra à l'extérieur du tribunal mais systématiquement on déléguera le soin de la défense aux avocats, estimés être les mieux à mêmes de limiter la casse.

En nous laissant déposséder et isoler de la sorte, en confirmant et en légitimant l'entre-soi de la justice bourgeoise, nous lui laissons les mains libres pour nous réprimer selon son bon vouloir(5). La lutte de classe ne s'arrête pas à la porte du tribunal, elle doit se poursuivre à l'intérieur, de manière collective, seule garantie réelle et sérieuse face à l'arbitraire. Les temps qui viennent verront surgir de nouvelles luttes que l'Etat réprimera toujours plus brutalement à mesure que la crise s'exacerbera. Il faut s'y préparer dès maintenant en tachant de nous montrer à la hauteur des enjeux collectifs qui nous attendent.
Boulogne-sur-mer, le 25/02/2024

.

((2)« Un partenaire financier serait prêt à injecter de l'argent dans l'entreprise à la condition d'appliquer le plan social », expliquait, indigné, Taïeb Hallal, délégué CGT de Continentale. « Nous n'accepterons pas le sacrifice de Vedène », renchérissait Fred Laurent, secrétaire départemental de la CGT. Source : Le Dauphiné Libéré. 10 nov. 2011
(3)Source VdN, édition de Boulogne-sur-mer.

4)Lire sur : https://defensecollective.noblogs.org
(5) Le site Getaway a rassemblé quelques textes utiles sur la question de la défense, dont nous extrayons ce passage qui traite de la place et du rôle de l'avocat dans une stratégie de défense collective : « Dès lors, il {l'avocat} doit être au service de ceux qui luttent. Il ne lui appartient pas de mener à leur place le combat politique même s'il se manifeste dans le cadre d'un procès. Il met à leur service sa connaissance des techniques juridiques, sa connaissance du mécanisme judiciaire, et utilise la place que lui consent la bourgeoisie à l'intérieur même du système répressif pour y aider ceux qui combattent ce système. » In : Archive Getaway : https://getaway.eu.org/IMG/pdf/liasse_01_defense.pdf

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 20

UN NOUVEAU PLAN D'AUSTÉRITÉ DÉCIDÉ PAR DÉCRET

Le gouvernement a annoncé des coupes budgétaires de 10 milliards d'euros en 2024, et 20 en 2025. Une coupe budgétaire, c'est une diminution des dépenses. On diminue les impôts des plus riches, ce que ce gouvernement fait avec constance (les précédents aussi d'ailleurs), donc il va falloir que les autres se serrent la ceinture…

Pourtant, il y avait déjà une diminution des dépenses prévue dans le budget voté par les parlementaires. Ces coupes budgétaires, c'est en plus de ces diminutions, par décret et sans débat. Et c'est sans doute ce que le gouvernement tenait le plus à éviter, un débat et une évaluation de ses politiques.

Le premier domaine concerné par les coupes c'est « écologie, développement et mobilités durables », et là-dedans en priorité « énergie, climat et après-mine ». Ce n'est pas comme si une catastrophe écologique planétaire était annoncée… Notamment tant qu'à faire le gouvernement va diminuer en premier le budget des aides au chauffage et à l'isolation. C'est la leçon qu'il a tirée de la problématique fin du monde et fins de mois qu'avaient posée les Gilets Jaunes. Les catégories "travail et emploi", "recherche et enseignement supérieur" et "enseignement scolaire" sont concernés respectivement par 1,1 milliard, 900 millions et 690 millions d'euros de crédits annulés. Puisqu'on vous dit que l'école et l'université vont trop bien… L'aide publique au développement est rabotée de 740 millions d'euros, l'aide à l'accès au logement perd 300 millions, la culture 200 millions, la police nationale 134 millions, l'administration pénitentiaire quelque 118 millions et la défense 105 millions. Bon, pour la police et la défense, on ne va peut-être pas pleurer. Alors, rassurez-vous, il n'y aura pas de coupe dans le plan d'aide à l'innovation pour les entreprises (plan d'investissement de 54 milliards d'euros France 2030).

Pour justifier son plan, Bruno Lemaire a repris l'argumentaire libéral le plus éculé et le plus caricatural, amplement relayé par la presse. Bien sûr, il passe sous silence les cadeaux fiscaux qui expliquent une grande partie du déficit. Ça, une certaine presse l'a quand même dit. Mais il ne faut pas avaler non plus la fable selon laquelle quand on manque de recettes, il faut diminuer les dépenses. Ça, c'est vrai pour nous et pour tous les foyers du monde. Mais ce n'est pas vrai pour les États. Un État n'est pas une famille, et la caisse de l'État ne se gère pas en bon père de famille. Il est normal pour un État d'être endetté. Gouverner c'est prévoir, n'est-ce pas. Et l'État est censé assurer les dépenses nécessaires à la stabilité et l'avenir: éducation, santé, adaptation au dérèglement climatique, défense du territoire, etc. La question n'est pas de savoir s'il est endetté. La question est de savoir si sa dette est soutenable, c'est-à-dire s'il peut la rembourser sans s'appauvrir. La charge de la dette représente un peu moins de 2% de la richesse créée en France sur un an (le fameux PIB), environ 12,5% du budget de l'État. C'est comme si quelqu'un qui gagne 2000 € avait en tout 240€ de crédit à payer par mois. Il ne faut pas regarder la dette, ce que l'État doit, mais la charge de la dette, ce qu'il doit payer chaque année. Quelqu'un qui veut devenir heureux propriétaire va peut-être emprunter 200000 euros, mais ce qui compte pour obtenir le crédit, c'est combien il doit payer par mois. La France est relativement bien notée sur les marchés financiers, c'est-à-dire qu'on lui prête de l'argent facilement et pas trop cher. Il n'y a donc absolument aucune obligation actuellement de diminuer le déficit.

Alors si, il y en a quand même une d'obligation. L'Union Européenne est en train de rétablir la règle de Maastricht par laquelle les États s'engagent à rester au-dessous d'un certain déficit. Le moment ne semble pas particulièrement judicieux, mais on n'arrête pas une équipe qui perd. Il y a donc une obligation, mais volontaire. Mais pourquoi donc, me direz-vous, alors que tous les économistes vous diront que ça va pénaliser la croissance. Ben, c'est toujours la même histoire. L'inflation a repris, et les financiers n'aiment pas ça: ça diminue leurs rentes. Et quand en plus le rapport de forces permet de ne prendre qu'aux pauvres, pourquoi se priver.

Il y a bien sûr une autre raison. On coupe dans quoi? Dans les dépenses ordinaires des services publics. Ça aura quel résultat? Ils vont fonctionner encore plus mal. Ça tombe bien, ce sera un argument supplémentaire pour leur privatisation, privatisation qui intéresse beaucoup les financiers, en mal de nouveaux marchés sur lesquels exercer leurs nuisances.

Si on détaille la plus grosse coupe, celle qui concerne «énergie et climat». Il va y avoir 1 milliard d'euros en moins pour maprim'renov, la prime d'aide à l'isolation. Ça va pénaliser beaucoup de ménages et pas mal d'artisans. Pas grave, ce n'est pas un gros secteur pour les multinationales. Ça va freiner l'objectif de diminution des gaz à effet de serre. Visiblement, ce n'est pas un truc important pour ceux qui nous gouvernent. Sauf quand il s'agit de faire la promotion du nucléaire, bien sûr. Le fonds d'aide aux collectivités territoriales pour la transition énergétique va lui aussi être touché (baisse de 400 millions). Réduire encore leurs marges de manœuvre n'est pas pour déplaire à notre gouvernement jacobin. Ce sont en tout plus de 2 milliards d'euros qui sont pris dans le budget «écologie, développement et mobilité durable». Ça, c'est un gouvernement écolo! Après, quand on voit leurs idées brillantes en matière d'écologie, est-ce que c'est vraiment grave s'ils dépensent moins?

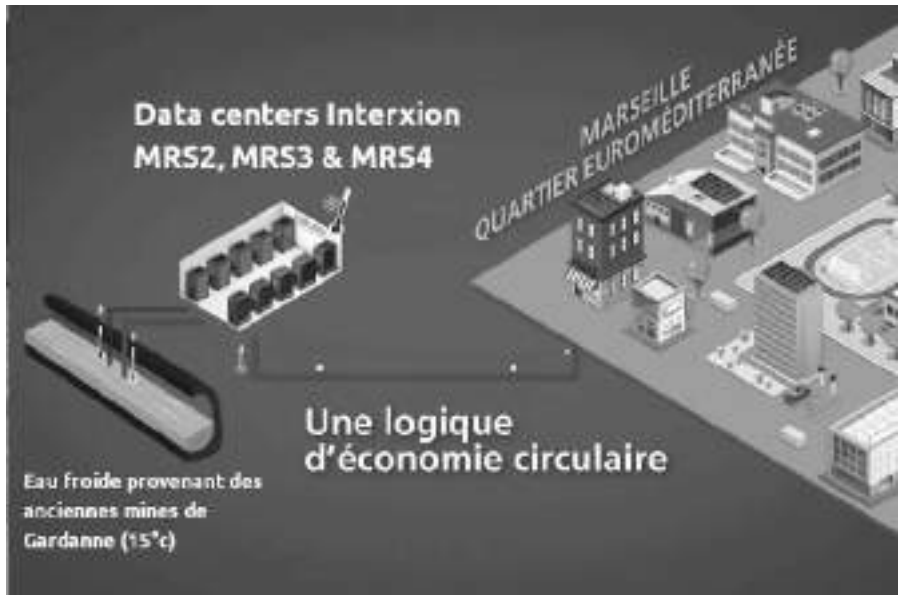
En fait, quelle est la logique de tout ça? Il s'agit encore et toujours de servir en premier les intérêts financiers en luttant contre l'inflation, quels que soient les dégâts sociaux que cette lutte provoque. Il s'agit encore et toujours de poursuivre la logique de dégradation du service public pour mieux le privatiser. Et en ce qui concerne la destruction de la planète, ne surtout pas la contrecarrer. On peut penser que c'est suicidaire: après tout, eux aussi en font partie. En fait, il ne faut pas sous-estimer leur croyance dans le solutionnisme technologique. Ils pensent vraiment que la solution est dans l'aide aux entreprises prédatrices. Et ils ont raison: certes, le dérèglement climatique va s'aggraver, mais on va bien trouver des solutions pour que les plus riches soient à l'abri des conséquences désagréables…

Sylvie

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 21

MARSEILLE : CASSER DU SUCRE SUR LES MÉGABITS

En 1966, le port de Marseille devient autonome. C'est en cette même année que l'entreprise de sucre Saint Louis, installée dans le XVème arrondissement jusqu'en 2015, décide de construire au sein du port, un gigantesque silo à sucre pour stocker le sucre roux venue des DOM-TOM. Ce bâtiment de 80 mètres de long et 45 de large, avec sa toiture en pointe, fait partie du décor du port depuis cette époque. Il ne passe en effet pas inaperçu au bord de l'A55, l'autoroute urbaine qui longe le port. Abandonné depuis quelques années, le GPMM (Grand port maritime de Marseille) a décidé de le détruire pour réutiliser la zone de plus de 10 000m². Suite à un appel d'offres lancé en 2022, c'est un projet mené par la société Digital Realty qui remporte le marché avec un projet de construction de datacenter d'ici 2026. Cette entreprise est leader mondiale du stockage de données et est déjà propriétaire de 3 autres datacenters dans Marseille. Ce nouveau datacenter sera alors le 4ème au sein du grand port autonome, et le 5ème à l'échelle de Marseille. Ce sera aussi le plus grand de tous en termes de superficie. Cette nouvelle construction est l'occasion pour nous de comprendre un peu l'utilité de ces bâtiments géants sur-sécurisés, de voir aussi tout ce qui en découle.



Pourquoi des datacenters à Marseille ?

Même si la presse suit localement l'évolution de ce secteur industriel sur la ville, beaucoup de Marseillais ne savent pas qu'actuellement 17 câbles sous-marins reliant 53 pays et 4,5 milliards de personnes sont rattachés au nœud numérique de Marseille. Ces câbles, dont le 2Africa, le câble sous-marin le plus long du monde avec 45 000 km, reliant 33 pays en Europe, Afrique (via le détroit de Gibraltar) et Moyen-Orient et Asie (via de canal de Suez), arrivent pour la pluspart sur la plage du Prado, au sud de Marseille, pour ensuite être raccordés par voie terrestre à des datacenters sur le port de Fos-Marseille.

Par ailleurs, Marseille, de par sa situation géographique, est connecté à d'autres hubs Internet terrestres européens. Marseille est notamment le point d'arrivée en France du câble chinois qui relie la ville à Singapour en passant par Malte, la côte Est de l'Afrique et le Pakistan.

Marseille deviendrait en 2026 le 5ème hub mondial de données informatique, grâce à la construction de ce 5ème méga datacenter.

Et c'est quoi exactement un datacenter ?

Pour faire simple, quand derrière ton écran d'ordinateur ou de smartphone tu regardes en streaming le dernier match de foot de l'OM, tu échanges des photos via WhatsApp ou même quand tu écoutes en différé l'émission l'Égrégore réalisée par nos camarade de l'OCL de Reims, tu consommes de la donnée informatique (de la DATA) stockée physiquement quelques part dans le monde. Si la consultation d'une émission de radio de l'Égrégore ne représente pas un grand nombre de mégabytes utilisés, la finance dématérialisée, le renseignement ou l'utilisation à très large échelle des « cloud » par les entreprises en consomment beaucoup plus. Il faut donc construire pour cela des centres géants de stockage de données informatiques. Il en faut toujours plus, vu que le volume de données ne cesse d'augmenter chaque année. Bref ce sont des sortes de cartes mémoires immenses où tout ce qui se passe sur internet est stocké, momentanément ou durablement. Tout est interconnecté, donc pas de datacenter sans câble sous-marin, et de fait pas de télétravail non plus ! Cette industrie de la donnée informatique est un secteur en pleine croissance et un secteur stratégique pour les états et l'industrie. Ce développement extrêmement rapide pose de multiples questions, entre autres d'un point de vue purement environnemental, le fait que cette industrie est une réelle aberration écologique... mais pas économique! En effet, tout comme votre petit ordinateur de bureau nécessite un refroidissement assez consommateur en énergie, ces datacenters doivent obligatoirement être refroidis eux aussi. Ils consomment à la fois

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 22



une quantité dingue d'énergie et d'eau douce. Sans parler de l'impact de leurs constructions et de leur durée de vie qui n'est pas encore réellement connue. Pour la consommation en eau, l'industrie s'installe sur le port de Marseille, car circule en sousterrain, le ruisseau Caravelle, busé lors de la construction du port, et dont la température reste constamment autour de 15°c. Idéal pour un refroidissement, au point que l'industrie se targue d'être « écolo » car elle utilise un ruisseau « inutile ». Si on se focalise sur la consommation électrique dans le cas de Marseille, Digital Realty a un contrat avec RTE surestimé afin d'assurer une surconsommation potentielle. Les micro-coupures d'électricité sont impensables. L'erreur n'est pas possible pour ce type de structure, donc l'entreprise se protège, car si le datacenter est en panne, ses clients, les GAFAM et les Etats principalement, voient leurs échanges de données fortement ralentis ! A l'heure du tout dématérialisé, c'est chose impensable.

A noter par ailleurs, pour situer un peu ce que représente cette industrie en termes de consommation, selon Bernard Genet, ancien syndicaliste et salarié du port, membre de l'association *Histoire et mémoire contemporaine du port de Marseille* et militant écologiste, la consommation électrique nationale pour l'utilisation des données informatiques (chargement de téléphone portable personnel compris) représente environ 10% de la production électrique nationale.

Une opposition quasi nulle, pour une industrie très discrète et sur-sécurisée

Hormis quelques remarques d'élus locaux EELV s'étant inquiétés de la consommation électrique que nous venons d'évoquer, l'opposition est pratiquement nulle. Notons au passage qu'EELV a toujours été un parti favorable à la dématérialisation et au numérique, comme par exemple le remplacement des ticket de bus par des pass numériques (et donc de la data) dans les années 2010 (l'exemple de Lille est assez explicite, voir le livre Enfer vert de Tomjo). Ils sont donc assez mal placés lorsque David Cormant soutient avec quelques élus locaux une position officielle afin de « contrôler » la croissance de cette industrie.

Du côté des collectifs militants présents dans la ville, là non plus ce sujet est peu abordé. Cela s'explique par le fait que cette industrie se fait très discrète et que sa communication, aussi réduite soit elle, est extrêmement contrôlée. Par ailleurs, le militant environnementaliste d'aujourd'hui est souvent très connecté et sait finalement mieux manier ou faire le lien entre le cloud de son orga et sa réunion zoom que la critique du capital et celle de l'industrie numérique...

À noter cependant quelques actions non revendiquées (ce qui parait logique, vue la somme colossale en jeu) contre des installations informatiques. Non pas contre les datacenters à proprement parler, mais contre les câbles. Les datacenters sont des structures bien trop surveillées et protégées pour pouvoir tenter quelque chose. Les câbles eux, sont facilement accessibles à qui sait les reconnaître, car ils circulent souvent en parallèle des canalisations urbaines. Un sabotage en octobre 2022 a eu lieu sur un « segment de la fibre backbone qui véhicule l'Internet occidental depuis le nord de l'Europe jusqu'à Marseille [qui] a été sectionné au niveau d'Aix-en-Provence. Selon les premiers éléments d'enquête, il a suffi aux malfaiteurs de soulever le couvercle en fonte d'une chambre télécom creusée sous la chaussée et de tronçonner le fourreau dans lequel passent les câbles remplis de fibres. » En Avril de la même année, c'est autour de Paris que des actions similaires avaient eu lieu. Ces actions symboliques n'entravant pas pour autant la bonne marche d'internet... mais symboliquement elles avaient été d'une grande efficacité car toute la presse s'était fait le relais de cette action...

Enfin, plus loin de chez nous, mais pas tant à l'échelle de l'interconnexion informatique, on a appris par voie de presse ces dernière semaine que les Houtis (Yémen) ont coupé un câble de data ! Raison de plus pour sécuriser de manière extrêmement forte les installations stratégiques marseillaises, afin que personne ne puisse s'attaquer à ces infrastructures devenues nécessaires pour entre autres l'ensemble des banques mondiales.

Au bilan

La transformation de la ville de Marseille, depuis 1995 avec le projet *Euro-méditerranéenne* puis *Euro-méditerranéenne 2* en 2007 visant à raser les quartiers ouvriers du nord longeant le port pour en faire des quartiers d'affaires, avance doucement. La rénovation urbaine de ce secteur se fait évidemment avec son lot de violentes expulsions, expropriations, destructions de friches, etc. Un nouveau quartier de gratte-ciels, immeubles « modernes » pour y faire des bureaux et des logements « de qualité » remplace les usines, les petites maisons ouvrières délabrées et les ruelles pauvres mais vivantes. La progression en parallèle de cette aberration urbaine de l'industrie du data et du numérique semble logique dans une vision de croissance capitaliste et de transformation des activités industrielles du port. Que ce rouleau compresseur du numérique et du tout dématérialisé trouve en la ville de Marseille un El Dorado, est un réel pied de nez aux classes populaires et laborieuses qui, à Marseille plus qu'ailleurs, souffrent de plus en plus de la précarité, économique comme numérique...

Arthur

références :

https://www.channelnews.fr/le-silo-a-sucre-de-marseille-va-devenir-un-centre-de-donnees-131317#:~:text=L'ancien%20silo%20%C3%A0%20sucre,port%20autonome%20de%20la%20ville.

https://madeinmarseille.net/149774-en-images-digital-realty-va-lancer-le-chantier-de-son-5e-data-center-a-marseille/

https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-threat-intelligence-la-start-up-francilienne-filigran-leve-15-meteuro-93121.html

https://madeinmarseille.net/151625-phocea-dc-va-implanter-un-data-center-moins-energivore-a-marseille/

https://siecledigital.fr/2023/03/06/marseille-capitale-mondiale-cables-sous-marins/

https://www.lemagit.fr/actualites/252526355/Nouveau-sabotage-des-infrastructures-Internet-en-France

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 23

Contre la démolition des HLM par l'ANRU : Moratoire pour les projets contestés en cours.

Le 7 février 2024, une cinquantaine de personnes sont venues devant l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, l'ANRU, pour réclamer la réhabilitation de leurs immeubles plutôt que leur destruction et demandé un moratoire sur les projets contestés en cours. Une délégation a été reçue par la directrice de l'Anru, Anne-Claire Mialot, malgré ses réticences. Cette initiative est une première encourageante ; des militants du logement, des architectes, des urbanistes, plus de 700 personnes au total issus de 45 associations ou amicales de locataires de toute la France, ont décidé de s'unir, et de faire entendre leur voix pour tout remettre à plat et inventer d'autres solutions.

Loin des clichés sur l'habitat social

les habitants des quartiers populaires se battent pour sauvegarder leur cité, sauver leur histoire, préserver le patrimoine ouvrier. La majorité de la population touche des salaires minables autour du smic et se saigne pour avoir un toit, sans parler des précaires, de ceux qui galèrent et dorment dehors.

Toulouse, Grenoble, Marseille, Lille, Roubaix, Amiens, Chatenay-Malabry, les Franmoisins, Aubervilliers... une cinquantaine de collectifs d'habitants de quartiers populaires et d'associations ont organisé un rassemblement devant le siège de l'Anru, ainsi qu'une conférence de presse l'après-midi ainsi qu'une réunion de travail dans la foulée pour protester et agir contre la démolition de leurs quartiers et demander un moratoire sur les projets contestés en cours.

Dans son appel fondateur lancé mi-novembre le collectif Stop aux démolitions Anru dénonce une logique aberrante d'un point de vue social, financier, urbanistique, architectural, et écologique.

L'ANRU ...Mais!

De nombreux architectes se sont joints à la contestation des associations de défense des locataires, la CNL (confédération Nationale du Logement), le DAL (Droit aux logements), l'APPUI, Pas sans nous... Depuis des décennies les locataires des cités HLM en but à des projets de destructions de leurs habitat, de leurs quartiers, affrontaient seuls les mairies, les promoteurs et l'ANRU qui se renvoyaient la balle des responsabilités. Ce regroupement est une première engageante dans le combat nécessaire pour sauvegarder l'habitat populaire et le développer.

L'agence, qui célèbre son vingtième anniversaire cette année, est pointée du doigt pour ses vastes projets de renouvellement urbain qui sentent la gentrification, et pour sa politique de destruction de logements sociaux. L'Anru est un organisme étatique qui est censé réhabiliter les logements sociaux. mais qui assujettis son financement à la destruction d'une large partie de ceux-ci. C'est aussi, nouveauté lucrative, la possibilité laissée aux privés d'acheter des pans entiers de logements sociaux. Cette politique, à terme, signe la disparition des logements véritablement sociaux. Alors que deux millions de locataires, éligibles aux HLM, attendent un logement digne et abordable, l'Etat les détruit au lieu de privilégier leurs réhabilitations et ne propose aucun chantier d'envergure de construction de logements sociaux.

De 2004 à 2021, au travers du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) puis du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU a assujetti son financement à la démolition de 164 000 logements sociaux pour en reconstruire 142 000 pas toujours très sociaux, donc 22 000 logements sociaux en moins. Et ce, à l'heure où la crise du logement sévit plus que jamais ; la France compte 333 000 personnes sans domicile fixe et 2,4 millions de ménages en attente d'un logement social.

Chaque modification de l'espace urbain doit théoriquement être accompagnée d'une concertation avec les habitants. La concertation légalement obligatoire est de pure forme, la « co-construction est un mot creux, les décisions sont prisent d'avance. Un locataire d'Amiens raconte que dans son quartier, la concertation a commencé le soir de l'arrêté préfectoral qui annonçait la démolition. Et c'est partout les mêmes pratique, la même logique

Virer les pauvres

:

Par exemple à la Planoise à Besançon où se trouvent 6 000 logements sociaux. Environ 1 200 vont être démolis alors qu'ils sont plutôt en bon état. Une manière de virer les pauvres pour la municipalité qui compte reconstruire des logements destinés à des ménages plus aisés. Sous couvert de mixité sociale, les plus précaires sont expulsés toujours plus loin des centres villes alors qu'ils vivent là depuis des années. A Vaulx-en-Velin près de Lyon, plus de 1 600 logements sociaux ont été détruits pour construire du privé. Le collectif lillois De L'Air dénonce la destruction de 150 logements sur les 320 que compte l'immeuble des Aviateurs, dans le quartier des Bois-Blancs.

Rats et cafards

L'Anru se doit légalement de reconstruire ce qui est détruit, reconstituer le « un pour un », l'offre de logements sociaux, mais autorise à les reconstruire ailleurs, déplantant les habitants et augmentant les loyers en les changeant de catégorie. A Evreux, la majorité des 700 logements reconstruits (sur 900 démolis) l'ont été en dehors du quartier, laissant les plus pauvres entre eux. Le quartier a été écrémé de sa population insérée, la plus aisée, possédant voiture et capacité d'initiative. La tendance des bailleurs sociaux est de laisser se dégrader les bâtiments quand ils savent qu'ils seront démolis, même à long terme.

« *Comme ils n'entretiennent pas la tuyauterie, on a des cas de légionellose. Et pourquoi croyez-vous qu'il y a des rats et des cafards ?*»

Sekon les architectes pour la défense du patrimoine Candilis au Mirail à Toulouse, « alors que les SDF se multiplient dans les rues, il y a de moins en moins de constructions de nouveaux logements sociaux et pourtant il existe des logements de très grande qualité voués à la démolition en contradiction avec le bon sens et l'intérêt général. Il faut rénover sans démolir. »

A Bordeaux il y a eu une réhabilitation exemplaire et inventive sans l'Anru, qui voulait détruire contre l'avis de la municipalité ; avec un rajout d'une verrière qui étendait l'appartement d'une pièce.

Depuis dix ans l'Atelier populaire d'urbanisme de la Villeneuve de Grenoble se bat contre le projet de démolition d'un quartier populaire. « Créé

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 24

pour décomposer le logement social, pour s'accaparer le foncier dans les métropoles, pour financiariser le logement, l'Anru est une machine de guerre qui disloque des vies, qui tue des gens! Y'en a marre de l'Anru ! Il faut se battre pour imposer une autre politique du logement basée sur les volontés, les intérêts des habitants et pas sur ceux des patrons, des promoteurs, des financiers. On veut des logements de qualité, des écoles, des commerces, des équipements, des services publics ».

A Nanterre, « c'est un tiers du quartier des Tours Aillaud, plus connues sous le nom de tours nuages près de la Défense, qui va être vendu à un promoteur milliardaire. C'est le bien commun qui est bradé au privé. Nous nous sommes battus, mais nous étions seuls et nous avons perdu. »

A Amiens, « un tiers des 3000 logements HLM va être démoli sans aucune concertation. Le bailleur social dit qu'il répond aux exigences de la maire et de l'Anru, la maire nous dit qu'elle est obligée par l'Anru, l'Anru nous répond que c'est la maire... on nous balade. Grâce à “Pas sans nous” et à l'Appui, nous avons appris à nous mobiliser. Nos projets ont été balayés. Nous sommes aujourd'hui contents de pouvoir nous nourrir des expériences d'autres. »

Le Franc Moisin de Saint Denis: « un plan de rénovation urbaine quand ça tombe sur un quartier, on ne sait pas ce qu'il faut faire ; encore heureux qu'il y avait l'Appui. On nous dit que 500 logements vont être détruits, vous allez être déplacés. On ne connaît pas les mots techniques. Nous, ce qu'on veut c'est une politique de logement digne, nous sommes devenus des experts, on sait ce que nous voulons pour notre quartier. On a construit notre quartier. Des personnes y habitent parfois depuis des dizaines d'années, et on vient nous expliquer qu'on y a plus notre place parce que nous sommes désargentés. On a décidé de se battre, de faire des référendums citoyens, des balades urbaines, des rencontres dans des écoles... Sur les 500 logements, on a pu en sauver 100. Ils sont malins et vicieux et nous ont mis une clause de revoyure ; ça veut dire qu'il faut que nous repartions au combat. Notre ennemi c'est l'Anru qui massacre, qui éloigne, qui gentrifie. On paye nos loyers, on paye les charges et on n’est pas assez bien pour eux ! Ils font des rénovations dégueulasses et ils augmentent nos loyers. On est ici, on reste ici et on ne partira pas ! Il faudra qu'on se tienne main dans la main. (L'action de) l’Anru ne se fera pas sans les habitants »

Les architectes présents s'associent pour demander d'arrêter de faire de la démolition le préalable de toute opération de rénovation urbaine. Ils dénoncent l’effacement programmé du patrimoine populaire souvent de grande qualité architecturale, comme la Maladrerie à Aubervilliers ou de la Butte rouge à Châtenay-Malabry. Le petit-fils de l'architecte qui a construit la Butte rouge à Chatenay-Malabry reste mobilisé avec les associations locales pour défendre « le meilleur pour les prolos », « On démolit beaucoup, ce qui n'est pas nécessaire. On peut transformer. La mairie considère qu'il y a trop de logements sociaux et elle veut construire pour des populations plus fortunées. Les réhabilitations effectuées ne profiteront pas aux habitants actuels. La Butte rouge est un modèle d'architecture visité par des architectes du monde entier, un patrimoine populaire avec ses espaces verts, ses bâtiments bas, ses jardins ouvriers. Ça fait 10 ans qu'on se bat mais nous n'avons fait que limiter les dégâts. De la démolition totale on a réussi à protéger plus de 50% de la cité. L'Anru se moque du patrimoine, elle fait juste un calcul sur Excel et programme 1000 logements de plus. »

Lille, Roubaix, Tourcoing ; « à Roubaix il y a trois quartiers qui sont concernés, le plus emblématique c'est l'Alma-gare En 70, 80, une rénovation avait eu lieu en concertation avec les habitants, toute l’Europe était venue voir cette opération exemplaire et aujourd'hui, l'Anru prévoit la démolition de près de 600 logements et d'en reconstruire que 89. L'Alma-gare c'est du logement social de très bonne qualité, avec des équipements sur place, garderie, foyer pour personnes âgées, école, salle de sport, situé proche du centre-ville de Roubaix. Les Peuls à Lille, c'est un quartier historique, une série de courées, des maisons traditionnelles ouvrières du textile, avec un fort intérêt patrimonial et social refait dans les années 70 et maintenant la mairie a décidé de démolir tout ça avec l'Anru. La population est sommée de dégager toujours plus loin, là où il y a encore moins de travail. »

Jean Baptiste Ayraud du DAL : « On veut le droit au logement pour tous. On veut l’arrêt des démolitions de logements sociaux, il faut aussi des logements pour les mal-logés, les sans-abris, ceux qui crèvent à petit feu dans la rue, ceux qui sont menacés d'expulsions. Depuis trente ans on chasse les classes populaires pour faire de l'argent, pour nourrir la rente locative, la spéculation immobilière, pour nourrir le logement cher, cause de la crise que nous traversons. Virer les pauvres c'est aussi éloigner les classes dangereuses. De véritables épurateurs sociaux! En plus des 160 000 destructions de logements sociaux organisées par L'Anru, il faut ajouter les 100 000 destructions décidées par les maires avec l'accord des préfectures, et tout ça bien sûr dans les zones tendues, les zones spéculatives. Ne nous laissons plus faire, il faut s'organiser ! »

La dernière loi dite Kasparian

Elle donne un pouvoir exorbitant aux maires pour attribuer des logements sociaux ; cette pratique permet de légaliser le clientélisme déjà en vogue dans les banlieues. Ces cités sont notre patrimoine populaire, notre histoire sociale, notre bien commun. Elles sont nos lieux de vie, nos souvenirs, nos liens, nos solidarités. Ces démolitions forcées nous rappellent que pour les promoteurs et pour l'Etat nous sommes de nulle part, que la précarité peut s'étendre à toutes les sphères de notre existence. Sans racines, l’État peut nous déplacer où bon lui semble. Nos vieux, habitants depuis des décennies, en meurent. Tous les témoignages confirment que les personnes âgées ne survivent pas à leurs expulsions. Une vieille dame de 88 ans, relogée par l’Anru en dehors du quartier de la Planoise où elle a toujours vécu, malgré son magnifique appartement, est morte. Quant à sa voisine de 96 ans, placée dans une résidence senior par ses enfants, a tenu six mois.

Quant à la prétendue mixité sociale qui justifierait les expulsions et les destructions, on peut se demander pourquoi cette préoccupation touche exclusivement les quartiers à gentrifier.

La seule vraie question qu'il faut se poser, c'est combien de m2 ont été démolis en zone tendue à moins de 6 euros du mètre carré c'est à dire en PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) pour combien de m2 reconstruits sur les mêmes critères ? La plupart ont été reconstruits en PLS ou en PLI (Prêt locatif social ou Prêt locatif intermédiaire), à 10 euros le mètre carré et plus.

La population se paupérise et a de plus en plus de mal à se loger dans le privé comme dans le public. La majorité des logements construits reste inaccessible pour les classes populaires. Le combat pour des logements dignes, pour la sauvegarde des cités et leurs réhabilitations avec les habitants aux mêmes tarifs, pour la construction de logements véritablement sociaux est un combat prioritaire trop souvent oublié que ce regroupement d'associations tente de mener.

Nadia M

Pour plus d'informations, vous pouvez écouter deux émissions sur L'Actualitédesluttes.info du 26 et 27 février 2024.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 25

VERS UNE REMISE EN CAUSE DU « DROIT DU SOL » EN FRANCE

Lors du débat sur la loi immigration, cet hiver, les parlementaires ont tenté de mettre fin à l'automaticité de l'accès à la nationalité pour l'ensemble des mineur·es né·es en France de parents étrangers. Cette disposition ayant été rejetée par le Conseil constitutionnel, elle devrait réapparaître dans les mois qui viennent car c'est l'un des chevaux de bataille de l'extrême-droite suivi par la droite jusqu'à certains macronistes.

D'ici les prochaines élections nationales nous devrions avoir droit à une révision constitutionnelle permettant à la France de supprimer le droit du sol dans l'un de ses départements, Mayotte en attendant sa généralisation.

Le Code de la nationalité actuellement en vigueur

Le Code la nationalité prévoit qu'est français à la naissance tout enfant dont au moins un des parents est français (c'est le « droit du sang »), ainsi que tout enfant né en France dont au moins un des parents est né en France (c'est ce qu'on appelle le « double droit du sol »).

Contrairement aux Etats-Unis, le droit du sol n'est donc pas en France « intégral ». La seule naissance d'un enfant sur le sol français ne suffit pas à faire de lui un national. Dans notre législation relative à la nationalité (contenue dans le code civil), l'enfant né en France de parents étrangers doit attendre ses 13 ans, et justifier de cinq ans de résidence depuis ses 8 ans, pour que ses parents puissent réclamer pour son compte la nationalité française. A défaut de cette déclaration parentale, l'enfant devient automatiquement français à la majorité, à condition toujours qu'il y ait eu sa résidence habituelle pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans depuis l'âge de 11 ans.

A noter que cette automaticité a été remise en cause en 1993 par la droite chiraquienne qui courrait déjà après l'électorat de Le Pen père ! De 1993 à 1998, le jeune né en France de parents étrangers devait faire la demande d'acquisition de la nationalité française entre 16 ans et 21 ans. Le retour du principe de l'acquisition de plein droit de la nationalité française a eu lieu en 1998 (loi du 16 mars 1998) pour les jeunes étrangers nés en France et y résidant depuis au moins 5 ans.

Le cas Mayotte

Ce code de la nationalité n'est plus le même à Mayotte, qui est pourtant un département français depuis 2011. En effet, depuis le 1er mars 2019, en application de la loi du 10 septembre 2018, les enfants qui naissent à Mayotte de parents étrangers ne peuvent devenir français du fait de leur naissance sur ce territoire que si, à la date de leur naissance, l'un de leurs parents au moins résidait en France en situation régulière et ininterrompue depuis trois mois. Si le Conseil constitutionnel a admis la constitutionnalité de la réforme de 2018, c'est parce qu'il s'agissait d'une simple « adaptation » de la législation nationale permise par l'article 73 de la Constitution, eu égard aux « caractéristiques et contraintes » de ce département d'outre-mer liées à l'importance des flux migratoires.

En application de cette réforme, une grande partie des enfants nés à Mayotte de parents étrangers n'ont d'ores et déjà plus accès à la nationalité française – le nombre d'acquisitions serait passé de 2 900 en 2018 à 900 en 2022, selon les chiffres communiqués par le ministère. Cela n'a donc pas eu le moindre effet sur les flux migratoires vers Mayotte ou sur le nombre de titres de séjour délivrés. Ce nombre d'acquisitions de la nationalité française est, en outre, légèrement en dessous de la moyenne nationale.

Comme nous pouvions nous en douter le droit à la nationalité française ne produit pas d'effet d'attraction, aucun « appel d'air » : Il n'explique pas les chiffres de l'immigration irrégulière ! Les Comoriens, en particulier les Mohéliens et les Anjouanais se rendent à Mayotte par nécessité. La motivation de leur départ est le refus de la pauvreté, de la misère, de l'absence d'avenir comme toute migration dite économique. Si Mayotte est le département français le plus pauvre c'est aussi l'île la plus riche de l'Archipel des Comores où malgré tout on peut espérer se faire soigner et avoir accès à l'éducation. En conséquence, les comoriens partiront, quels que soient les obstacles qui se dresseront sur leur chemin au péril de leur vie. Quant à Darmanin et Macron ils continuent de faire le lit pour l'extrême droite.

À Mayotte, comme partout en France, l'idée est de faire le tri entre les jeunes, en les renvoyant à leurs origines et à leur ascendance. Et l'on voit revenir en pleine lumière l'idéologie du « grand remplacement », selon laquelle l'augmentation du nombre d'immigré·es dans la population française remet en cause l'« identité nationale ». Marine Le Pen, qui, dans son programme présidentiel, a inscrit la fin du droit du sol à Mayotte, et la fin de l'automaticité de l'accès à la nationalité, le formule sans hésitation : « La nationalité française s'hérite ou se mérite. »

Denis, Reims le 3/03/24

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 26

LA SITUATION DES DEMANDEURS D'ASILE EN GUYANE

Pour faire le point sur la situation des demandeurs d'asile en Guyane: Interview de V. membre de l'association Upaya, venant en aide aux exilé·es présent à Cayenne

Il y a un an, tu nous décrivais la situation dramatique des demandeurs d'asile en Guyane (voir CA 330). La situation ne semble pas s'être améliorée. Peux-tu me faire un petit point sur où on en est aujourd'hui ?

Non c'est le moins qu'on puisse dire... les demandeurs d'asiles affluent toujours plus et toujours aucun CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de prévus. A la place, des arrêtés préfectoraux pour interdire le "camping" dans les rues de Cayenne se succèdent et en octobre 2023 une évacuation de tous les demandeurs d'asile vivant dehors suivi de leurs transfert vers le "camp de la verdure", loin du centre-ville. Ce camp, qui n'est pas un solution pérenne d'hébergement, est installé sur un terrain de l'État avec des anciens bâtiments de la Direction générale de la Cohésion et de la Population. Mais ces bâtiments ne sont pas accessibles pour les demandeurs d'asile, qui campent dehors.

Un projets ou deux d'HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asiles) sont dans les tuyaux mais sur des communes éloignées, sans suivis administratif, donc des problèmes de transports sont à prévoir pour accéder aux démarches qui se font dans le centre de Cayenne (OFPRA, OFII, préfecture...). Le gros manque de transports en commun en Guyane compliquera d'un point de vue pratique, les dossiers déjà bien compliqués à faire.

Le point d'eau...



Quelles sont les nationalités actuellement présentes sur le camp de la Verdure ? Où est-il situé ? Quelles sont les conditions de vie actuelles ?

Depuis l'évacuation de la place des Amandiers fin 2023, il y a environ 400 personnes sur ce camp de la Verdure. Il est situé route du tigre, dans un lieu assez isolé et caché de la vue de tous. Personne ne va dans cet endroit. Parmi les quelque 400 personnes, on dénombre actuellement environ 90 enfants non scolarisés.

Sur le camp, initialement dénombrait 2 toilettes, aucun accès à l'eau potable, pas de douche, un unique robinet. Les choses évoluent doucement puisque il y a maintenant l'eau potable, 4 toilettes de chantier et 2 douches en préfabriqué. Le luxe en quelque sorte... Des grosses bennes à ordures ont été installées au milieu du camp.

Les gens vivent sous des bâches tendues entre des palettes, puisqu'ils n'ont accès qu'à un petit bâtiment collectif et à un carbet [bâtiment sans mur utilisé en Amazonie pour installer des hamacs]. L'accès à l'électricité se fait par des branchements sauvages au départ de ces bâtiments.

Actuellement, des nouvelles familles arrivent chaque semaine. La majorité sont afghans, le reste syriens, et enfin quelques Sahraouis (pour la plupart, des jeunes hommes seuls) . **Récemment 3 irakiens sont arrivés, est-ce le signe d'un début d'arrivée de cette communauté ?**

Les associations comme La Cimade, Le Comede et Médecins du Monde en Guyane pansent les plaies comme ils peuvent face à l'inaction de l'Etat et plus globalement des responsables locaux. Ces associations ont fait un recours au tribunal administratif en début d'année quant aux conditions indignes de vie sur le camp . **Quel a été le résultat? Est-ce que ça a changé quelque chose? Y a-t-il d'autres démarches administratives en cours ?**

Le recours n'a pas été un gros succès. Refus de construire un CADA pour loger les gens. Refus de prendre en compte le fait que les enfants ne sont pas scolarisés sous prétexte que "certains le sont " ... en réalité 4 sur 92.

Une ordonnance d'installer des douches non mixtes et 8 nouvelles cabines de toilettes sous 10 jours a été actée. Dans la réalité, seules 4 nouvelles toilettes ont été installées. Un recours est donc en cours et l'audience pour le référé liberté aura lieu le 14 mars.

Quelle est la position des élus locaux sur ce sujet très sensible localement?

Difficile à dire, depuis que les DA sont à « la verdure » et donc bien cachés de la vie de tous, plus grand monde parle d'eux.

La maire de Cayenne a évoqué des renvois vers le Brésil ? Est-ce vrai, et si oui de qui vient cette idée farfelue?

C'était en effet dans le discours de Sandra Trochimara, la maire de Cayenne, qui n'y connaît rien en droit international et qui cherche juste à faire le buzz : "Ils arrivent par le Brésil qui leur accorde un droit d'entrée, donc le Brésil doit les assumer."

Comment la population intervient localement pour soutenir ces gens?

J'ai des retours de gens qui pensent qu'il n'y a plus de DA puisqu'ils ne les voient plus sur la place des amandiers (ou avant novembre 2023 un camp s'était installé) ou sur les trottoirs. De mon côté, au niveau de notre association j'ai pas mal de gens qui me contactent pour faire des dons, principalement des vêtements. Un groupe de professeurs bénévoles s'est organisé pour venir dispenser des cours de français aux enfants, les mercredi après-midi et samedi matin, par groupe d'âge.

A côté du camp se trouve le boxing club de Remire et un hangar abandonné. En lien avec cette association sportive très solidaire, notre association organise dans le hangar des animations pour les enfants. Des cours de français y ont aussi lieu. Ce hangar est entièrement laissé à l'abandon depuis de très longues années... et soudainement, comme par hasard, la ville s'y intéresse et veut le détruire pour en faire un local technique de la collectivité territorial de Guyane (garage, régie de transports, service de démonstration)

Malheureusement nous avons peu d'espoir d'évolution actuellement. Les DA continuent d'arriver et les conditions ne s'améliorent pas ou peu. L'invisibilisation ainsi que les projets de la mairie pour le site de la verdure ne vont pas dans le sens d'une amélioration des conditions de vie, mais plutôt d'une mise en difficulté des associations, des groupes de personnes volontaires qui aident au quotidiens les DA et surtout d'un dégradation potentielle des conditions de vie, déjà inhumaine de cette population exilée.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 27

LOI IMMIGRATION : CE QUI CHANGE

Cette synthèse est issue du GISTI qui a formé un groupe de travail pour éclaircir la circulaire relative à l'admission au séjour des ressortissants étrangers du 5 février 2024 .

Le GISTI ou Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés, est né en 1972 de la rencontre entre des travailleurs sociaux, des militants associatifs en contact régulier avec des populations étrangères et des juristes.

En ce qui concerne l'entrée sur le territoire, les autorités chargées du contrôle à la frontière sont seules compétentes pour procéder au réacheminement sous contraintes. Le visa de court séjour peut être refusé au titulaire d'un passeport diplomatique si l'Etat dont est issu le demandeur est estimé coopérant insuffisamment en matière de réadmission. Le même traitement pour les demandes de long séjour ! Evidemment, tous les contrôles sont renforcés quel que soit le mode de transport : voiture, avion, bateau, train.. avec visites sommaires prévues pour tous ces véhicules y compris de particuliers sans oublier l'enregistrement des données personnelles dans le système ETIAS : ETIAS étant une autorisation de voyage entièrement dématérialisée requise par les 30 états membres de l'espace Schengen . Le visa de court ou long séjour est automatiquement refusé- sauf circonstances humanitaires- à la personne qui a fait l'objet d'une OQTF (c'est à dire d'une Obligation de Quitter le Territoire Français) datant de moins de cinq ans et qui n'a pas quitté le territoire dans le délai imposé. Enfin, allongement de 24H à 48H du délai accordé au juge des libertés et de la détention pour statuer en zone d'attente.

Pour l'obtention d'un titre de séjour, un examen à « 360 degré » est requis, cet examen repose sur la présomption (de culpabilité, bien entendu) ainsi l'arbitraire devient clairement inscrit dans la loi, il appartient à l'étranger d'attester d'éléments de fait ou de droit en cas de caractères abusifs ou dilatoires de la part des autorités françaises. Dans le cadre du parcours personnalisé d'intégration républicaine, les parents s'engagent à assurer à leurs enfants une éducation respectueuse des valeurs et des principes de la République à travers notamment l'acquisition de la langue française. La carte de séjour pluriannuelle et la carte de résident étant conditionnées par différents niveaux de maîtrise de la langue. Les cartes de séjour sont limitées à 3 renouvellements consécutifs et peuvent être refusées faute de résidence effective ou habituelle en France ainsi que la carte de résidence. Ainsi, la résidence habituelle devient une condition pour l'acquisition ou le renouvellement d'un titre de séjour.

Une clause spécifique exclut tout jeune majeur de la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance s'il fait l'objet d'une OQTF.

Le travail peut dans une certaine mesure « aider » à l'obtention d'un titre de séjour dans le cadre du mécanisme des « métiers en tension », pour ce faire il faut prouver douze mois d'activité antérieure au cours des 24 derniers mois dans un métier en tension et de justifier de trois ans de résidence ininterrompue en France. Sont exclus de ce dispositif les travailleurs saisonniers, les étudiants et les demandeurs et demandeuses d'asile. La liste des métiers en tension est censée être actualisée tous les ans. Une amende administrative peut être infligée à l'employeur en cas d'emploi d'étranger sans titre allant de 5000 à 15000 fois le taux horaire. Les amendes pénales sont augmentées, les contrôles renforcés car tous les fichiers sont mis en commun avec l'inspection du travail et l'autorité chargée des autorisations de travail.

Toute la juridiction antérieure concernant les mesures de protection contre les expulsions a été renforcée : par exemple, l'expulsion d'étranger malade devient possible, l'expulsion de famille complète en cas de violence intra-familiale (femme, enfant, ascendant). L'assignation à résidence devient possible pour des étrangers accompagnés de mineurs. Prolongation de la rétention de 30 jours possible en cas de menaces simples à l'ordre public et non plus « d'une particulière gravité ». Un demandeur d'asile peut être assigné à résidence ou placé en rétention sur demande du préfet s'il considère que « son comportement constitue une menace à l'ordre public » ou même « afin de déterminer les éléments sur lesquels se fondent sa demande d'asile ». Le préfet doit refuser les conditions matérielles d'accueil en cas de refus de la région d'orientation, en cas de refus de la proposition d'hébergement ou en cas de demande de réexamen de la demande d'asile. Il est prévu la création de chambres territoriales de la Cour Nationale du Droit d'Asile, CNDA, avec l'instauration du principe du juge unique pour statuer sur la demande d'asile, il est également prévu la suspension de la vidéo-audience en cas de mauvaise transmission !

Le coût de l'assignation à résidence est à la charge de la personne faisant l'objet d'une mesure d'expulsion. Le placement en rétention peut être demandé en cas de dissimilation sur le parcours migratoire, de refus d'éclaircir la situation familiale, de demande d'asile antérieure, en cas de refus de se soumettre au relevé d'empreintes ou d'altérations volontaires d'empreintes. La levée du secret médical dans le cadre d'un contentieux relatif à un refus de séjour opposé à un étranger malade.

Bien entendu, il est prévu la création d'un fichier réunissant les empreintes et les photographies des mineurs isolés soupçonnés d'avoir commis des infractions. Bien entendu, la loi sur l'aide juridictionnelle sera adaptée, bien entendu le renforcement du niveau de maîtrise de la langue est exigé (encore à définir clairement) pour la naturalisation.

Enfin, bien entendu , les sanctions sont renforcées même en cas de délits mineurs et peuvent être qualifiées « d'exceptionnelles » car elles sont spécifiques aux étrangers or UE.

Toutes ces dispositions sont applicables dans les collectivités d'Outre-Mer. En Guyane sera instaurée une commission du titre de séjour. A Mayotte et en Guyane les conditions de regroupement familial sont modifiés ainsi que la carte « parent-enfant français ».

Voici, un bref état des lieux ou un bref débris des lieux de la France pays « des droits de l'Homme ».

F. , le 9 Mars 2024

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 28

Le féminisme dans l'État espagnol, un exemple à suivre...

En matière d'avancée des droits des femmes, l'État espagnol fait figure de pionnier depuis une vingtaine d'années. Un modèle dont les mouvements féministes de l'autre côté des Pyrénées s'inspirent.

L'État espagnol est régulièrement cité comme modèle à l'échelle européenne et mondiale sur l'avancée des droits des femmes. Depuis près de 20 ans, il est à l'avant-garde sur le plan des politiques féministes : violences de genre, égalité femmes-hommes, droits LGBT+... Comment ce pays à la réputation machiste est-il parvenu à s'imposer comme une source d'inspiration sur le sujet ?

Un moteur

L'État espagnol est devenu une référence pour les féministes d'autres pays, « comme un phare dans la nuit », selon les mots d'Ilana Navarro et Cécile Laffon, réalisatrices de la série documentaire en podcast sur France Culture « Féminisme, l'avant-garde espagnole ». Doté d'une forte volonté politique, le gouvernement espagnol défend notamment grâce à l'ancienne ministre de l'Égalité, Irene Montero, un changement sociétal à travers la mise en place d'un appareil législatif efficace et des fonds budgétaires conséquents. Faire bouger les choses, changer un ordre patriarcal, réinventer les rapports femmes-hommes : voilà des objectifs particulièrement moteurs qui à l'extérieur inspirent.

Lois révolutionnaires

Congé menstruel, loi d'égalité des personnes trans ou encore congé paternité, au niveau législatif, l'État espagnol fait figure de pionnier. Dès 2004, il institue une loi-cadre contre les « violences de genre ». Une loi contre la violence machiste qui illustre la volonté gouvernementale de faire des féminicides une question d'État. En mai 2022, la loi du « seul un oui est un oui » dite loi « de garantie intégrale de la liberté sexuelle » est adoptée. Pour beaucoup, cette loi est révolutionnaire car le pays reconnaît légalement que le consentement doit être au centre des rapports et distingue une relation sexuelle d'une agression. Seul dans l'Union européenne à avoir vraiment pris à bras-le-corps la question des violences sexuelles, Madrid y consacre plus de 200 millions d'euros chaque année. Dans l'Hexagone, le budget alloué pour lutter contre les violences est de 32 millions. L'écart se traduit dans les faits : le bilan des féminicides en 2022 s'y élève à 118 contre 49 chez le voisin, soit moins de la moitié. L'État espagnol est doté de 5 000 places d'hébergements spécialisés, contre 600 au nord des Pyrénées.

Politiques ambitieuses

L'ambitieuse politique de l'État ibérique inspire et influence beaucoup d'associations. En avril dernier, l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe a réuni une dizaine de représentants de collectivités territoriales françaises à Madrid afin qu'ils puissent prendre connaissance des initiatives locales contre les violences sexuelles et sexistes. Le collectif d'associations féministes du Pays Basque, rassemblé autour de la coordination EBA - Pour une égalité réelle - a échangé à différentes reprises avec des représentantes des Maisons des femmes des deux côtés de la Bidassoa, notamment celles de Tolosa et Donostia, dans la perspective de créer sa propre structure. Pour Élisabeth Charriau, fondatrice d'EBA, « *de l'autre côté, il existe un féminisme très militant. Les institutions ont adhéré à une vraie politique de prévention et de répression des violences. Chez nous, on attend qu'il se passe quelque chose pour agir* ». Un décalage troublant que ces femmes aimeraient voir disparaître.

07 MAR. 2024,
Flora Etienne et Nina Merle

Pour que *Courant Alternatif* continue, abonnez-vous!

Nous faisons souvent appel à de nouveaux abonnements et aux réabonnements. C'est en quelque sorte une routine pour permettre à Courant Alternatif de paraître mensuellement, sans discontinuer, depuis quarante ans en pratiquant la rotation des tâches. Il nous semble que CA s'est amélioré ces dernières années, tant par le nombre des sujets traités et la qualité des articles que par le traitement de l'international. Aujourd'hui l'appel que nous lançons est encore plus vital, dans la mesure où la diffusion militante et en librairie, a évidemment subi une baisse importante liée aux différents confinements que nous avons subi. Outre un manque de rentrées financières, cela a entraîné une certaine difficulté à faire connaître la revue à des gens nouveaux ou à retoucher certaines personnes qui achetaient d'ordinaire épisodiquement CA. Nous pourrions concevoir un journal/revue uniquement en ligne: seulement voilà, éditer une revue papier et s'autonomiser par raport à internet et au virtuel fait partie de notre combat et de notre projet.

Pour repartir d'un bon pied, une seule solution, **s'abonner et trouver de nouveaux lecteurs et lectrices**. Faites connaître Courant Alternatif autour de vous en nous demandant un ou deux numéros à offrir. Donnez nous une liste d'adresses à laquelle expédier un exemplaire gratuitement.

OCL c/o Egregore - BP 81213 51058 Reims cédex - https://oclibertaire.lautre.net

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 29

DE LA MER AU JOURDAIN, L'ÉGALITÉ DES DROITS

À l'heure où ces lignes sont écrites, il y a plus de 40000 morts ou disparus à Gaza. C'est l'équivalent de 1300000 morts en France. Plus personne ne peut nier, malgré le matraquage médiatique et malgré la complicité du pseudo « arc républicain », qu'on a affaire à un génocide.



La barbarie

En Israël, les barrières morales se sont écroulées. Les Israéliens se vivent en victimes et pas en bourreaux. Tous les dirigeants israéliens ont théorisé l'idée qu'il était légitime de tuer tout le monde, y compris les femmes et les enfants. La Cour Internationale de Justice a cité nommément le président Isaac Herzog (issu du parti travailliste), le ministre Yoav Galant (célèbre pour avoir traité les Palestiniens d'animaux humains) ou Amichay Eliyahu qui proposait de lancer une bombe nucléaire sur Gaza.

Les actes cruels se sont multipliés. Bébés laissés à l'abandon dans des hôpitaux détruits, blocage des camions apportant une aide alimentaire, mitraillage (avec des tanks) d'une foule affamée se précipitant sur un camion de vivres (119 morts, 700 blessés). L'occupant organise la famine et torture les prisonniers. Il n'y a plus de limite.

En France aussi, les supporters d'Israël ont perdu toute limite : « Si les Gazaouis sont d'accord avec le Hamas, alors il n'y a pas de dommages collatéraux. On a à faire à des sauvages, qui ont dévoilé leur vrai visage. » C'est Michel Boudjenah.

Il n'y a pas non plus de limite en Cisjordanie ou à Jérusalem Est. Les colons et l'armée multiplient ensemble les attaques contre la population civile, les expropriations, les destructions de biens, les pogroms. Le programme du sionisme a toujours été « un maximum de territoires et un minimum d'Arabes ».

Du côté de l'aile la plus fasciste du gouvernement israélien, le programme est simple : tuer ou expulser, provoquer une nouvelle Nakba (comme en 1948).

La Communauté internationale au secours des génocidaires.

Les pays occidentaux et arabes portent une responsabilité majeure. Les États-Unis bien sûr qui arrosent les assassins de dollars et d'armes meurtrières. Biden s'est tiré une balle dans le pied en se coupant d'une partie importante de son électorat. Nétanyahou n'a plus qu'à attendre tranquillement le retour de Trump et de ses alliés, les Chrétiens sionistes (qui sont des antisémites avérés).

Les dirigeants arabes, malgré leur opinion publique très sensible à la cause palestinienne, sont restés des collabos. Ils n'ont pas utilisé l'arme du pétrole. Ils ont maintenu les relations diplomatiques avec Israël. Ils laissent faire les pires massacres, se contentant de quémander à l'occupant le droit de larguer quelques colis par avion, comme on jette de la nourriture aux chiens.

Les dictatures du Golfe rêvent de ramasser la mise en cas de cessez-le-feu, en installant leur homme, Mohammed Dahlan, à la tête de Gaza. Ce combattant de la Première Intifada est devenu un mafieux lors de son retour à Gaza en 1994. C'est lui qui a lancé une tentative de coup d'État contre le Hamas en 2007. Il s'est enfui, vit à Dubaï et rêve de revenir, les poches bourrées de dollars, au pouvoir.

Dans l'Union Européenne, il y a certes des pays qui se sont un peu distingués de l'unanimisme pro-israélien : l'Espagne, l'Irlande, la Belgique. D'autres ont fait du zèle. Le Premier ministre suédois a fait un superbe lapsus : « Israël a le droit de commettre un génocide … euh de se défendre ».

En Allemagne et en France, les manifestations pour la Palestine ont été interdites. Les chefs d'État ont multiplié les déclarations, Macron allant jusqu'à proposer d'engager l'armée française contre le Hamas. Les militants (souvent arabes) sont poursuivis pour « apologie du terrorisme » dès qu'ils ne reprennent pas le discours dominant. Les médias martèlent la version officielle sur le pauvre peuple israélien traîtreusement attaqué.

La destruction du droit international

L'Occident avait beau jeu de dénoncer des pays comme la Russie, l'Iran, la Chine décrits comme d'affreuses dictatures. Le soutien occidental à un régime qui assume de tout détruire, d'assassiner méthodiquement des familles entières et de mitrailler des foules affamées les discrédite totalement. Toutes les valeurs que cet Occident était censé représenter (la démocratie, le droit des peuples …) ont été piétinées. Israël a détruit tout ce qui restait du droit international tel qu'il était censé exister depuis 1945. L'impunité, la cécité volontaire vis-à-vis du rouleau compresseur colonial, le silence devant les pogroms perpétrés par les colons et l'armée, la surdité devant les appels au meurtre des dirigeants israéliens, tout ceci ramène la planète à la loi de la jungle. Il n'y a plus ni règle, ni droit. L'ONU et la Justice internationale n'ont aucun pouvoir. Les soudards sont partout.

Au passage, cette guerre détruit aussi les mémoires du judaïsme, de l'antisémitisme et du génocide nazi. Désormais, systématiquement les racistes et l'extrême droite attaquent ceux qui défendent les droits du peuple palestinien en les accusant d'être des antisémites.

La fable des deux États Comment en sortir ?

Lors de notre séjour à Gaza en 2016, nous avions systématiquement interrogé tous nos interlocuteurs : « un État ou deux États » ? Les rares qui se prononçaient pour deux États nous disaient : « ce n'est pas la justice mais le monde est mauvais. Ils vont nous donner un arpent de désert, ils appelleront ça État pales-



cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 30



tinien et nous serons tellement faibles que nous serons obligés d'accepter » . Nous leur avons demandé : « et les réfugiés » ? La réponse a été unanime : « Le droit au retour, c'est non négociable. Donc bien sûr deux États, ça ne peut être qu'une étape ».

En 2007, nous sommes reçus par le maire (de l'époque) de Béthléem, Victor Batarseh (FPLP). Il défend la position de son parti (qui est la position historique de l'OLP avant 1988) pour un seul État laïque et démocratique. « Nous ne sommes pas des extrémistes. Si le Fatah arrive à obtenir un État palestinien sur les 22% de la Palestine historique occupés depuis 1967, nous l'accepterons comme étape transitoire ». Il ouvre alors de façon très théâtrale la fenêtre de la mairie de Béthléem. Il y avait autrefois une grande forêt entre Béthléem et Jérusalem. Elle a été rasée. La colonie de Har Homa fondée en 1997compte des dizaines de milliers d'habitants et ses grands immeubles arrivent tout près de la mairie. Le maire nous demande : « l'État palestinien, vous le mettez où ? ».



Le Monde Diplomatique avait publié autrefois une carte de « l'archipel palestinien ». Ce n'est même plus un archipel. La Cisjordanie est un confetti sans aucune unité et Gaza est à la fois un champ de ruines et un grand cimetière. La pseudo opposition entre Nétanyahou qui veut annexer et expulser et ses soutiens occidentaux qui prétendent soutenir « la solution à deux États » est un leurre qui permet au rouleau compresseur d'avancer. Pour l'arrêter, il faut sanctionner les génocidaires.

Oslo a été une gigantesque supercherie. La seule chose qui a été signée, cela a été la « coopération sécuritaire », c'est-à-dire l'obligation pour l'occupé d'assurer la sécurité de l'occupant. L'Autorité palestinienne était condamnée dès le départ à « collaborer ». L'État palestinien, la fin de la colonisation, la libération des prisonniers ou le retour des réfugiés, on en a parlé et Israël n'a rien signé.

En finir avec les nettoyages ethniques

Avant d'aboutir au fascisme décomplexé, le sionisme a été au départ une théorie de la séparation proclamant que Juifs et non Juifs ne peuvent pas vivre ensemble, ni dans le pays d'origine, ni dans le futur État juif. Cette idéologie a produit le colonialisme de remplacement et la folie meurtrière de l'État juif ethniquement pur.

Aucune paix juste ne sera possible avec le maintien de l'État juif et de toutes les institutions racistes qu'il a créées, ce qui signifie la fin du sionisme.

Les Palestiniens ne réclament pas un État, deux États ou 36 États. Ils demandent juste qu'on leur applique le droit international (qu'il faut distinguer de l'ONU. L'ONU a violé ce droit à plusieurs reprises en 1947-49).

Ce droit, c'est :

la liberté : fin de l'occupation , de la colonisation, fin du blocus de Gaza, destruction du Mur, libération des prisonniers

l'égalité des droits politiques et économiques pour tous les habitants de la région, quelles que soient leurs origines, leurs identités réelles ou supposées, leur religion ou leur non religion.

La justice : le crime fondateur de cette guerre étant l'expulsion préméditée du peuple palestinien de son pays, c'est le droit au retour des réfugiés. Il faudra aussi juger les criminels de guerre.

Quand ces points qui constituent un droit théoriquement garanti seront acceptés, la négociation décidera de la forme étatique future. Les Palestiniens et les Juifs israéliens seront mélangés d'une façon telle que la séparation n'aura pas de sens.

Bien sûr, c'est difficile. Le mur et le blocus de Gaza font que les populations ne se voient plus. Et sans sanctions, le front intérieur ne se fissurera pas dans la population juive israélienne qui jouit du privilège colonial. Avec des sanctions, les Israéliens comprendront que la garantie "qu'ils ne soient pas jetés à la mer", c'est la fin de l'apartheid et pas son maintien.

Certains, dans le mouvement de solidarité pour les droits du peuple palestinien rêvent d'une situation « à l'algérienne », c'est-à-dire du départ de la grande majorité des Juifs israéliens comme ça avait été le cas pour les Pieds Noirs. Ils ont tort. On ne réparera pas un nettoyage ethnique par un autre nettoyage ethnique.

« Vivre ensemble dans l'égalité des droits », il n'y a pas d'alternative non barbare, ni là-bas, ni ici.

De la mer au Jourdain, l'égalité des droits !

Pierre Stambul

BILLET D'HUMEUR

En marche sur les femmes le 8 Mars 2024

Attristé, car cela fait maintenant 70 ans que ça dure, quand une milice fasciste pro-Netanyahou du nom de « ***nous vivrons*** », armée et visage masqué s'attaque aux femmes je ne suis pas surpris.

Mais, comme cela ne se passe pas à Gaza mais en France. Darmanin , fort de son expérience des violences faites au beau sexe, lâchait ses chiens (flikis ripus) pour défendre plus tard dans la manifestation une milice protégée et en rangs derrière le cordon de la Brav-m, à présent ornée de brassards « police » sur ceux que j'avais pris au départ pour une milice privée avec un mode d'action digne d'un service d 'ordre à la républicaine.

Mais alors qui est la police ?

Mon esprit s'embrouille . Malgré tout, je lis les journalistes qui étaient sur place et je regarde toutes les images que je trouve de cette manifestation où l'on peut voir ce groupe d'hommes accompagné de Hanna Papiachvili, s'en prendre aux manifestantes et en particulier celles qui défendent entre-autre la cause des palestiniennes. Nous savions déjà que des flics en service (ou pas) maltraitaient des femmes pendant les marches féminines, en particulier ces dernières années, mais de là à protéger un groupuscule génocidaire attaquant un cortège de nos sœurs de pleurs, cela commençait à faire beaucoup d'un seul coup.

J'ai de nouveau des nœuds dans la tête et me fais, malgré moi, ouvrir un passage temporel :

retournant au 20 Février 2019 face à deux présidents...

Le premier terminant son discours (Macron que l'on ne peut malheureusement plus présenter) rejoint par le second Francis Kalifat qui lui, président du CRIF, attrape de force le bras de Macron condamné à une mine déconfite, une soumission dont il ne peut visiblement pas se défendre et il obtempère jusqu'à ce que le président décide d'y mettre fin. Mais quel président ? Sur les images publiées par l'Elysée on voit que c'est celui qui avait pris le bras de l'autre.... Mais alors qui est le président ?

Le monde à l'envers,

Hanna Papiachvili (rédactrice en chef de la chaîne de télé I24 appartenant au milliardaire franco-israélien Patrick Drahi) porte plainte pour agression antisémite. De façon surprenante, Laurent Nunez (préfet de Paris) déclare avoir saisi la justice et avoir identifié les auteurs de ces agressions. De nouveau, je crois qu'un problème cognitif s'empare de moi quand je lis la suite et que c'est à l'encontre des agresseurs du collectif « ***nous vivrons*** » cela en fait trop pour moi.

Je vais donc devoir faire une pause de 13 minutes et 12 secondes, comme à la Française depuis 79 ans, c'est-à-dire oublier l'histoire, ne pas se battre, ne pas réfléchir, ne pas reconnaître le fascisme et tenter de me sentir heureux en tétant et collaborant avec le capitalisme assassin.

Je me poserai la question de savoir qui est la justice plus tard.

Batman et Ribine.

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 31

SÉNÉGAL : LE POUVOIR NÉOCOLONIAL DE MACKY SALL EST EN BOUT DE COURSE MAIS LA CRISE POLITIQUE N'EST PAS TERMINÉE

Au Sénégal, le chef de l'Etat, après avoir dû renoncer contraint et forcé à un troisième mandat, a cherché depuis, à jouer les prolongations au pouvoir mais il semble aussi avoir perdu tout crédit auprès des Sénégalais, même au sein de son propre camp qui apparaît divisé et affaibli. Quel que soit l'issue de cette fin de règne, le bilan de Macky Sall sera celui d'une répression inégalée dans l'histoire politique de ce pays tandis que les problèmes de fond qui maintiennent la majorité des Sénégalais dans la pauvreté restent toujours posés, occultés par les péripéties du contentieux électoral.

La stratégie finalement perdante de Macky Sall depuis qu'il a dû renoncer au troisième mandat

Pour faire face à la contestation de son régime, incarnée notamment par le PASTEF d'Ousmane Sonko, Macky Sall avait le 31 mai, convoqué un « dialogue national » au sujet de la situation politique de crise initiée en 2021 avec des accusations de viol visant le leader de PASTEF. Le but de ce « dialogue » (qui n'était pas le premier qu'il organisait) était notamment de diviser l'opposition regroupée sous sa bannière de Yonnu Askan Wi. Ce qui fut un objectif en partie atteint avec la participation d'une des figures de cette coalition, Khalifa Sall, l'ancien maire socialiste de Dakar ayant créé son propre parti, et qui, après une condamnation en 2017, avait été emprisonné et empêché d'être candidat lors des dernières présidentielles en 2019. Cependant, à l'issue de ce dialogue au début du mois de juillet, sous la pression à la fois de la population et de ses mentors au niveau international, Macky Sall avait dû renoncer à briguer un troisième mandat.

Pensant avoir isolé Sonko et ses partisans, le régime s'est alors lancé dans une opération d'élimination de ces derniers : après avoir été retenu illégalement, durant des semaines, dans son propre domicile, sans pouvoir communiquer avec ses avocats, le leader de l'opposition a été ensuite arrêté ainsi que des centaines de ses partisans, notamment des cadres et des élus locaux du parti qui a été lui-même dissous. Au mois de septembre, il avait ensuite désigné son premier ministre Amadou Ba comme étant le candidat à l'élection présidentielle pour la coalition Benno Bokk Yakaar, dominée par son parti, l'Alliance pour la République mais ce choix avait été vite contesté avec l'émergence de candidatures dissidentes au sein même de l'APR ainsi que des critiques visant Amadou Ba, de la part de personnalités du parti présidentiel .

Un autre événement est venu changer la donne. Alors que le régime pensait en avoir terminé avec Sonko, d'autres candidatures de l'opposition proches de ce dernier ont été validées par le Conseil constitutionnel le 20 janvier 2024, notamment celle de Bassirou Diomaye Faye, le numéro 2 du PASTEF, lui aussi incarcéré mais pas encore jugé définitivement, ce qui lui a permis d'être déclaré candidat. En revanche, un autre candidat que Macky Sall pensait pouvoir intégrer dans son jeu a été invalidé par le Conseil constitutionnel : Karim Wade, le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade. Il n'a pu obtenir son décret de renonciation à la nationalité française que le 16 janvier soit après le dépôt de sa candidature. Il a donc été exclu à ce titre. Le PDS mécontent de cette décision a aussitôt lancé des accusations de corruption à l'encontre de deux des membres du Conseil constitutionnel. D'autres candidats recalés, se déclarant eux même comme étant des « candidats spoliés » ont aussi fait pression pour qu'on réexamine leurs dossiers. Au passage, on peut noter que l'instauration d'un système de « parrainages citoyens », censé limiter le nombre de prétendants au siège présidentiel a abouti à un résultat inverse : 20 candidats ont été retenus, un record inégalé !

Une tentative de coup d'Etat constitutionnel qui ne passe pas...

Alors que quelques jours auparavant, Macky Sall avait reçu et écouté les doléances des « recalés-spoliés » en leur disant que les décisions du Conseil constitutionnel ne pouvaient faire l'objet de recours, le 3 février, il a annulé le décret qu'il avait pris fin novembre pour convoquer le corps électoral au motif qu'il y aurait une crise institutionnelle entre l'Assemblée et le conseil constitutionnel visé par des accusations de corruption. Dans la foulée, l'Assemblée nationale s'est réunie pour voter une loi dérogatoire en vue de repousser les élections au 15 décembre et de prolonger Macky Sall au pouvoir dans l'intervalle. Ce qui avait déjà annoncé ce coup d'Etat institutionnel, quelques jours plus tard, c'est le vote à l'Assemblée d'une commission d'enquête au sujet des accusations de corruption du Conseil constitutionnel. Or, le corrupteur mis en cause dans les accusations lancées par le PDS n'était autre que le premier ministre et candidat du parti au pouvoir, Amadou Ba !

Cette dernière volte-face du chef de l'Etat est apparue comme une nouvelle mascarade, ne parvenant pas à dissimuler son choix de bloquer un processus électoral où son camp était donné perdant. Devant la réaction de la population, d'abord le dimanche 4 février, puis surtout lors du vendredi suivant, où des manifestations ont lieu un peu partout non seulement à Dakar et sa banlieue, mais aussi dans les autres villes du pays : Saint Louis, Thiès, Ziguinchor, Louga, Diourbel, jusqu'à Mbacké à proximité de Touba, la ville religieuse des Mourides. Comme par le passé, le régime a réagi par la répression des manifestations, la coupure des données mobiles d'internet et la coupure du signal de la chaîne de télévision Walf réputée être proche de l'opposition. Peu de temps après, on a même retiré « définitivement » la licence de cette chaîne. Mais en agissant de la sorte, c'est Macky Sall qui s'est définitivement discrédité. Les parrains internationaux de Macky Sall ont dû le lâcher, plus ouvertement dans le cas des Etats-Unis que de la France qui craint davantage les aléas d'une alternance électorale. A force de vouloir s'accrocher au pouvoir, alors que le Sénégal est censé être la vitrine démocratique du néocolonialisme français, Macky Sall est devenu un boulet. Sur le plan des symboles, les images des députés de l'opposition évacués de l'hémicycle par le GIGN sénégalais font mauvais genre. Sur le plan économique, dans l'optique des intérêts de l'impérialisme international, l'atmosphère de crise dont il est le principal responsable n'est pas bonne pour les affaires et d'ailleurs, sur le plan intérieur, le patronat sénégalais a pris aussi ses distances avec le régime en réclamant le respect du calendrier électoral.

Face à cela, le régime de Macky Sall qui ne connaît que le rapport de force va faire (un peu) marche arrière : il remet l'internet en route et revient



cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 32



sur la fermeture de la chaine Walf, il libère une partie des prisonniers politiques (entre trois et quatre cents). Le 15 février le Conseil constitutionnel abroge le décret présidentiel du 3 février, déclare la loi votée à l'assemblée nationale comme inconstitutionnelle et enjoint au président d'organiser des élections « dans les meilleurs délais. »

Cependant, Macky Sall a continué de louvoyer, de temporiser en annonçant un nouveau « dialogue » pour se mettre d'accord sur la date et des modalités d'une « élection inclusive ». Ce énième « dialogue » s'est déroulé les 26 et 27 février mais il est boycotté par 17 des 19 candidats encore en lice.

Sans surprise, les conclusions de ces « dialoguistes » sont allées dans le même sens : repousser la date des élections présidentielles au 2 juin et ouvrir la liste des candidats retenus à un certain nombre de « spoliés » qui verraient leurs dossiers de nouveau examinés. De nouveau, le Conseil constitutionnel, sollicité par les autres candidats, a confirmé que les élections doivent se tenir dans un court délai, en donnant la date du 31 mars. De son côté, Macky Sall publie un décret de convocation des élections pour le 24 mars, une date sur laquelle le Conseil finit par s'aligner.

La bataille semble maintenant perdue pour les tenants du putsch constitutionnel mais tout n'est peut-être pas fini. Le candidat officiel du pouvoir Amadou Ba, est en position délicate, à tel point qu'on s'est même demandé si le pouvoir n'allait pas carrément le laisser tomber au profit d'un autre. Ceux qui incarnent la ligne dure putschiste sont toujours au gouvernement, comme le ministre du tourisme, Mame Mbaye Niang, à l'origine de la plainte en diffamation qui a abouti à l'invalidation de Sonko. Ils savent qu'en cas de défaite, ils risquent gros, étant personnellement impliqués dans les actions répressives y compris celles menées en marge de l'action des forces de sécurité avec la mise en place de milices (notamment celle au nom évocateur des « Marrons du feu ») qu'on a vues à l'oeuvre contre les manifestants ou les militants de l'opposition, sans parler de toutes les affaires de corruption pour laquelle ils pourraient être poursuivis dès que le glaive de la justice aura changé de main.

Autre élément d'incertitude qui a pesé sur le lancement de la campagne, la libération d'Ousmane Sonko et de Bassirou Diomaye Faye, annoncée comme imminente depuis la mi-février, a fini par se concrétiser dans la soirée du 14 mars. On verra aussi si le Conseil national de régulation de l'audiovisuel finira par accorder un temps d'antenne à Bassirou Diomaye Faye, qui lui a d'abord été refusé au motif que ce temps aurait été utilisé par d'autres qui parleraient en son nom.

Le lourd bilan répressif du régime « républicain » de Macky Sall

Au cours de la dernière vague de manifestations spontanées contre le report de l'élection, ce sont encore quatre jeunes qui ont été tués par les forces de l'ordre (deux étudiants à Saint Louis, un lycéen à Ziguinchor et un jeune commerçant ambulant à Dakar). Sur toute la période de la crise depuis mars 2021, le bilan des décès, qui sont pratiquement tous le résultat de tirs à balles réelles, s'élève à plus de soixante morts. C'est un triste record dans la vie politique sénégalaise contemporaine. Même dans la période du parti-Etat de Senghor durant les années 1968 et suivantes, où il a fait l'objet de contestations virulentes de la part de la jeunesse animée alors par un esprit révolutionnaire, on n'avait jamais connu un tel niveau de répression. De même, le nombre de détenus politiques durant ces années n'excédait jamais quelques dizaines. Avec cette crise, c'est au moins un millier de détenus politiques qu'a enregistré le Sénégal. La liberté de l'information n'a pas été épargnée également, avec des coupures d'internet à répétition, des violences exercées encore récemment sur des journalistes par les policiers, etc... Ce débordement répressif visant aussi ces derniers, peut expliquer que lors de la libération des prisonniers politiques on a pu lire dans la presse plusieurs témoignages sur le calvaire de ces derniers : la torture et les mauvais traitements de la part des gendarmes et des policiers lors des arrestations, souvent opérées au hasard ; l'incarcération décidée en pratique parce que les personnes en question avaient laissé sur leurs portables des likes sur des réseaux sociaux en faveur de Sonko ou d'autres figures du PASTEF tandis qu'aucune instruction n'a été menée par la suite ; enfin la surpopulation, le manque d'hygiène la plus élémentaire dans les prisons sénégalaises, etc

Ce bilan n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'une politique délibérée. L'an dernier, Macky Sall a pu annoncer qu'en douze ans, soit la durée de ses deux mandats, les effectifs de la gendarmerie atteignant 35 000 hommes avaient triplé. La police aussi au cours de l'année 2023 a augmenté ses effectifs avec 4000 nouveaux recrutements. Quand on circule à Dakar, on ne peut qu'être frappé par la jeunesse des robocops, censés assurer le maintien de l'ordre, déployés en permanence dans les lieux stratégiques de la capitale. Il faut aussi mentionner la collaboration avec les régimes occidentaux, censés défendre les valeurs démocratiques, dans cette montée en puissance répressive. On ne reviendra pas sur la livraison par la France de matériels de répression utilisés d'abord dans des manifestations des Gilets jaunes comme les grenades assourdissantes. Il y a eu aussi le concours d'éléments israéliens, identifiés au milieu des forces de l'ordre venues « cueillir » Sonko pour l'amener au palais de justice en février 2023. La dernière péripétie en la matière est le repérage d'unités spéciales destinées à la lutte antiterroriste, sur des photos datant de la répression de manifestations organisées dans le sud du pays à la fin du mois de mai de cette même année. Ces unités spéciales, les GAR-SI ont été financées par l'Union européenne et mises en place grâce à une « coopération technique » venant de la Guardia Civil espagnole, elle aussi expérimentée en la matière !

Une amnistie intéressée

Alors que Macky Sall répétait encore au mois de janvier qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques au Sénégal, il a fait voter par l'Assemblée le 6 mars une loi d'amnistie concernant « les infractions ou crimes liés à des motivations ou manifestations politiques commis entre le 1er février 2021 et le 25 février 2024. » Plus d'une dizaine de lois d'amnistie ont été votées au Sénégal depuis l'indépendance, mais pour la première fois elle va inclure des actes qui n'ont pas fait l'objet d'un jugement, ni même d'une instruction, ce qui est le cas pour les dizaines de personnes tuées lors des manifestations. C'est pour cela que cette loi d'amnistie est apparue comme une supercherie de plus, car pour libérer les manifestants ou les partisans de l'opposition il n'y a pas besoin d'amnistie en fait, comme on l'a vu quand quelques centaines d'entre eux ont été libérées, pour faire baisser la tension après les manifestations contre le report. En fait, il s'agit d'un texte qui vise à exonérer de toutes poursuites les différents responsables de la répression (dirigeants politiques, policiers, gendarmes, miliciens etc.). Ceci dit, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi une procédure initiée au niveau de la Cour pénale internationale et il n'est pas dit, non plus, que cette loi d'amnistie soit définitivement acquise comme un bouclier contre toute poursuite ultérieure même au plan interne.

Les problèmes de fond qui demeurent et les mirages du « modèle démocratique sénégalais »

Le gouvernement de Macky Sall s'est targué depuis des années d'avoir obtenu des taux de croissance élevés, de

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 33



l'ordre de 6 à 7%, et d'avoir doté le pays d'infrastructures mais depuis 2018, l'indice de développement humain qui prend en compte des critères de santé, d'éducation et de niveau de vie est en baisse. A l'inverse, logiquement, les flux migratoires sont en hausse. L'économie reste sous-développée, avec d'un côté, un secteur informel qui occupe la très grande majorité des actifs et de l'autre côté, des activités rentières aux mains de multinationales (mines, télécommunications, et dans un avenir proche : exploitation pétrolière et gazière...) génératrices de profits élevés, rapatriés à l'étranger. La pêche est un secteur sinistré du fait de la surpêche découlant notamment des accords de pêche passés avec des pays étrangers. De même au niveau foncier, les autorités bradent des terres en faveur de l'agrobusiness au détriment des communautés villageoises. Macky Sall avait promis en 2019, 100 000 logements à l'intention de ménages à revenus modestes, ce n'est même pas 2000 qui ont été livrés et encore à des familles avec des revenus qui sont plutôt moyens que modestes. Pour financer ces infrastructures, le pays s'est endetté à un niveau record. La croissance a profité largement à une minorité de spéculateurs et d'affairistes liés au pouvoir en place mais pas à la masse de la population. En outre, cette croissance se fait au prix d'une dégradation de l'environnement, ce qui pose déjà des problèmes de santé publique dans la région du Cap Vert où se trouve la capitale, avec la pollution de l'air et des sols également.

Si Sonko et le PASTEF ont suscité une adhésion populaire inédite et imprévue, c'est parce que les gens ont bien perçu que le pouvoir de Macky Sall n'était là que pour satisfaire les intérêts d'une minorité de parvenus et que pour garder ses privilèges, le clan au pouvoir avait recours de plus en plus ouvertement à la manipulation de différentes institutions et même à la force brutale en dehors de tout cadre légal.

Un pacte de bonne gouvernance en trompe-l'oeil

Ceci dit, la mobilisation contre un tel projet de monopolisation du pouvoir a largement été menée sur la base de revendications institutionnelles, voire parfois au nom d'une conception idéalisée du système politique sénégalais qui serait un « modèle » de démocratie à préserver. Cette perspective revendicative institutionnelle est née des déceptions de la première alternance. En 2008, des opposants à Abdoulaye Wade, qui étaient pour une bonne part des anciens soutiens de ce dernier lors de son arrivée au pouvoir - notamment ceux issus de la gauche qui paradoxalement avaient porté au pouvoir un candidat « libéral » en 2000 -, ont commencé à réaliser que celui-ci était en train de mettre en place un système de pouvoir personnel après avoir manipulé les appétits de pouvoir des uns et des autres au sein de la classe politique. Cela a pris la forme des Assises nationales tenues en 2008, qui ont fait des propositions pour mettre en place des mécanismes limitant le pouvoir présidentiel. Macky Sall s'est réclamé de ces Assises quand il s'est agi de se faire élire en 2012. Mais par la suite, arrivé au pouvoir, il s'est bien gardé de mettre en œuvre ce qu'elles préconisaient. Pour cette élection de 2024, on a vu ressurgir une initiative de Pacte de bonne gouvernance se réclamant de cet héritage des Assises nationales, qui a été proposé à la signature des candidats. Evidemment le fait de signer est une chose, l'appliquer plus tard une fois parvenu au pouvoir, en est une autre... Autre question, encore plus politique : est-ce que l'opposition avec Bassirou Diomaye Faye du PASTEF, si elle gagne les élections - ou plutôt si on lui laisse gagner ces élections ! - sera prête à assumer une rupture avec le néocolonialisme français. Ce candidat a annoncé dans son programme, la mise en place d'une monnaie nationale, mais sur ce point, y aura-t-il vraiment rupture avec le franc CFA, si d'aventure il était élu, cela reste à voir !

Une vision mythique

L'autre illusion qui imprègne certains discours, c'est la référence à un système politique qui incarnerait la démocratie depuis des décennies, voire des siècles au Sénégal. Le nom de la coalition de la « société civile » (Aar sunu election : Protéger notre élection) créée en réaction au report de l'élection présidentielle, renvoie implicitement à cette vision mythique d'un système électoral démocratique sénégalais qui contrasterait avec la situation des pays voisins. Pour célébrer cette « tradition démocratique », certains vont parfois jusqu'à faire référence aux cahiers de doléances de la colonie du Sénégal lors de la réunion des Etats généraux de 1789, en oubliant que c'étaient des revendications en faveur des intérêts du commerce colonial, notamment ceux des colons esclavagistes ! Dans la période contemporaine depuis l'indépendance, il faut rappeler que les élections ont été l'occasion de crises et de violences, comme en 1963 avec le massacre des Allées du Centenaire où des dizaines de manifestants ont été tués par balles ou plus tard, l'état d'urgence après les élections de 1988, avec l'emprisonnement des leaders de l'opposition, dont Abdoulaye Wade. Plus généralement, les élections ont été, soit organisées sans opposition à l'époque du parti unique de fait, soit ont fait l'objet de fraudes massives, avec des bourrages d'urnes à la clé, que ce soit au début des années 1960 sous Senghor, ou plus tard sous Abdou Diouf dans les années 1980.

De nos jours, c'est un peu plus sophistiqué mais il y a aussi différentes manières de truquer ou en tout cas de biaiser les résultats de l'élection. Un ouvrage récent (F. Pigeaud & N. S. Sylla, De la démocratie en Françafrique) a mis en lumière une tactique éprouvée que ces auteurs ont baptisée « eugénisme électoral ». En fait, il s'agit de favoriser les zones géographiques ou les catégories de population où le parti au pouvoir est en position de force. Par exemple, entre 2012 et 2019, la région du Fouta qui est le « fief » du parti au pouvoir a vu le nombre d'électeurs augmenter de 63 000, lesquels ont voté très massivement pour Macky Sall. A l'inverse, sur la même période le département de Dakar, où le parti au pouvoir est minoritaire, a vu son nombre d'électeurs diminuer de 19 000, ce qui ne correspond pas à la réalité démographique. Sur le plan de l'âge, il se passe un phénomène similaire : les tranches d'âge des plus jeunes sont nettement sous-représentées au niveau du fichier électoral parce que les jeunes sont ceux qui votent le moins pour le parti au pouvoir. Ce fichier fait l'objet de révisions périodiques mais sur des périodes très limitées. De plus, c'est l'administration qui a la main sur ce fichier. Une autre étude récente a levé un lièvre qui mérite qu'on y regarde de plus près quand on célèbre le modèle démocratique au Sénégal : en comparant différentes sources de l'administration, on y repère, entre autres, l'existence de « 826 bureaux de vote fictifs dans les quels sont rattachés 469 291 électeurs. (https://www.seneplus.com/opinions/une-carte-electorale-en-question»)

A l'heure, où ces lignes sont écrites, il est difficile de prévoir ce qui va se passer après le premier tour de l'élection, le 24 mars. Cependant, il n'est pas à exclure qu'après une crise pré-électorale qui s'est développée depuis trois années, le Sénégal connaisse aussi une crise post-électorale.

Dernière minute:
Au soir du 24 mars, la nette victoire du candidat de l'opposition Diomaye Faye sonne comme un nouveau coup de semonce pour le système françafricain rejeté de partout dans les pays anciennement colonisés par la France. Ce qui ne veut pas dire que la rupture promise aura forcément lieu et comblera les attentes que Sonko et le PASTEF ont suscitées...

cahier interieur CA 339:CA 25/03/24 2:33 Page 34

UNE LUTTE ANTI AÉROPORT EN CORÉE

Sur l'île de Jeju, au sud de la Corée, depuis 2015 le gouvernement sud-coréen veut construire un deuxième aéroport, un Grand Projet Inutile Imposé. À la recherche d'un second souffle, le mouvement local d'opposition résiste à l'Etat un peu comme à Notre Dame des Landes…

Jeju, une géographie remarquable une histoire douloureuse

Située dans le détroit de Corée à 85 kilomètres du continent, entre Japon et Corée, Jeju compte aujourd'hui prés de 700 000 habitants sur une superficie d'environ 1800 kms carrés. Avec un climat subtropical, l'île d'origine volcanique compte encore une biodiversité remarquable et un relief contrasté, avec en son centre un volcan éteint culminant à 2000 m, ce qui a joué dans son histoire récente (cf encart).

Une île très convoitée

L'île a un statut de province autonome spéciale, censé favoriser son développement économique, mais les capitaux investis à Jeju viennent de la capitale Séoul et les bénéfices éventuels, tirés du tourisme… y retournent, sans profiter aux populations locales.

En 2007, l'armée US impose une base navale sur la côte sud de Jeju près de Gangjeong, (le détroit de Corée est stratégique pour le containment US de la Chine) contre l'avis de la population, invitée pourtant à participer « démocratiquement » à des réunions publiques d'information (en France, on connaît bien la démocratie participative de l'état-EDF sur le nucléaire…). Au cours des manifestations, il y a de nombreuses arrestations, avec des procès et des amendes lourdes ; heureusement une solidarité financière importante s'exprime dans tout le pays. Cette expérience des populations sur l'inutilité des réunions publiques de pseudo-concertation (la construction commence en 2011 et finit en 2016) les amènera à boycotter les réunions publiques officielles autour du projet de nouvel aéroport.

En novembre 2015, Séoul annonce aux populations de Jeju le projet d'aéroport. En effet la fréquentation touristique explose: 5 millions/an en 2000, 15 millions en 2024, et le gouvernement vise les 40 millions dans quelques décennies. Un sondage à Jeju en 2016 donne 68,5 % pour et 16 % contre le projet. Le dossier chemine lentement jusqu'en octobre 2017.

Un paysan déclenche la résistance ouverte

Kim Kyum Bae, un petit paysan, mène alors une grève de la faim pendant 42 jours pour protester contre le projet. Le gouverneur de Jeju qui veut désamorcer l'affaire se rend à son chevet mais fait preuve d'un tel mépris à son égard (tel Macron?) qu'il met le feu aux poudres. Des camps de tentes sont dressées devant le siège du gouverneur à Jeju et aussi à Séoul, les politiciens qui tentent des visites se heurtent au refus des manifestants. Le diagnostic pour choisir le lieu d'implantation de l'aéroport est rejeté par le ministre de l'environnement, puis par le mouvement d'opposition en 2019, puis en 2021 pour des raisons écologiques (un sondage donne alors 44 pour l'aéroport, 47 % contre)..

En 2020, un débat télévisé confronte le gouverneur et le leader des opposants au projet. Secrètement le gouverneur a mandaté une entreprise étrangère spécialisée pour un audit du projet, entreprise qui lui rend un bilan négatif. Le dossier qui a fuité est révélé en direct pendant le débat mais le politicien, informé, esquive le bilan négatif du rapport.

En 2021, une consultation officielle de la population de Jeju sur le projet aéroportuaire donne 51 °/° contre et 43 °/° pour le projet. Le gouverneur qui promettait pourtant l'abandon à partir d'une majorité et un seul point de plus contre le projet, renie sa promesse en s'appuyant sur le résultat d'un deuxième sondage simultané, cette fois de la seule population habitant la zone immédiate du projet qui le plébiscite à 70 °/° pour, contre seulement 30 °/° de refus. C'est connu, un bon sondage dépend de la question posée, de la zone choisie, du moment, et s'il est encore mauvais… on peut s'assoir dessus.

En 2022, le mouvement anti aéroport regroupé autour d'une plate-forme, Jeju Gachi (les valeurs de Jeju) présente un candidat à l'élection de gouverneur de Jeju, pour donner plus de visibilité à la lutte contre l'aéroport. Il est soutenu par des spécialistes de l'aviation civile et d'anciens membres du gouvernement de Séoul. Mais les différents partis de gauche ont des positions qui fluctuent, l'adhésion autour d'un candidat unique ne se fait pas et les scores sont défavorables.

En 2023, le diagnostic d'implantation du projet, refusé déjà deux fois, est validé par le ministre de l'environnement malgré l'avis négatif de spécialistes, les fameux « experts ». Un nouveau sondage confirme la polarisation négative de l'opinion: 41 % pour, 53 contre.

Un bilan d'étape…

Après le référendum et la douche froide du maintien du projet, la mobilisation citoyenne a subi une baisse d'enthousiasme, face à l'inutilité des démarches « démocratiques ».

Le troisième diagnostic d'implantation du projet devait provoquer un rejet officiel, basé sur l'avis négatif de spécialistes reconnus, mais le pouvoir l'a approuvé contre toute attente… Le pôle d'opposition Jeju Gachi n'a pas réussi à fédérer les divers collectifs locaux, centrés géographiquement sur leurs villages autour de l'île, ni les petits partis de gauche ou écolo. Pour le moment la construction n'a pas commencé, aucune entreprise n'est officiellement en charge du projet (comme pouvait l'être la multinationale Vinci à Notre Dame des Landes, offrant une cible de choix).

Les politiciens, en Corée comme en France, ont démontré qu'ils ne tiendraient aucun engagement à la suite d'un référendum, ni aucun cas d'une cohérence technique à la suite d'une consultation d'experts allant contre les intérêts des investisseurs. Pour le moment, le projet stagne. La situation coréenne est bien plus complexe, notamment du fait du contexte international (l'aéroport intéresse probablement l'armée US), mais les deux luttes présentent beaucoup de similitudes ; petits paysans mobilisés, rejet du leurre de la démocratie participative, des politiciens et des pseudo consultations.

Article écrit grâce à la patiente collaboration de deux camarades de Jeju, de passage à l'Ambazada pour connaître l'histoire de la lutte anti aéroport-ZAD NDDL- Vend. 8 mars 2024.

UN PEU D'HISTOIRE

La Corée située au carrefour de trois empires (Chine, Japon, Russie) a subi une occupation japonaise, allant du protectorat - encouragé par les USA pour contrer la Russie - jusqu'à l'annexion coloniale (1910) pendant près de 40 ans, qui a mis fin à un régime féodal de plusieurs siècles sous la dynastie Joseon. Pour ses besoins militaires le Japon crée un réseau routier et ferré inexistant dans ce territoire au relief accidenté et lance l'industrialisation pour disposer d'une production d'armement.

Après la défaite nippone de 1945, l'armée US installe un dictateur coréen venu dans ses fourgons (l'armée de Staline n'est pas loin, celle de Mao non plus…).

Sur l'île de Jeju le 1er mars 48 - date traditionnelle de protestation contre la présence japonaise - une manifestation essuie des tirs de la police coréenne (qui servait encore le Japon peu de temps auparavant); le 3 avril la révolte détruit plusieurs commissariats, des flics sont tués. La motivation est la réunification du pays. La répression est brutale: 30 000 morts (10 % de la pop.), prison, torture… Sur le continent une grève massive de protestation est réprimée. L'armée américaine pourchasse les opposants de l'île de Jeju jusqu'en 1953 (toute personne capturée à plus de quelques kilomètres de la côte, dans la montagne, est considérée hors la loi et communiste). Cette répression américaine reste dans la mémoire collective et de nombreuses personnes âgées pensent impossible de résister à l'Etat…

Il y aura d'autres révoltes, sur le continent, notamment étudiante et populaire à Gwangju en 1980, réprimée dans le sang avec les chars de l'armée et la bénédiction américaine du démocrate Carter… Bien sûr la dictature stalinienne nord-coréenne ne facilite pas la construction d'une résistance populaire. Le régime coréen (du Sud) se démocratise au tournant des années 90, instaurant un bipartisme à l'américaine façon républicains versus démocrates, avec une dose de corruption régulièrement dénoncée. Il existe des petits partis de gauche au positionnement diversifié: sociaux démocrates du Parti de la Justice (6 députés en 2024), nationalistes de gauche du Parti Progressiste, Parti du Travail et un petit parti Vert sans élu.

Cette fragmentation complique toute tentative de recomposition unitaire dans le cadre d'une lutte.

01-4 p. maq CA 339:CA 25/03/24 6:21 Page 31

Grève « d'Hollywood »

Fin d'année 2023 aux États-Unis : qu'attendre pour la suite ?

On a beaucoup entendu parler des grèves aux États-Unis dernièrement, et notamment dans le secteur de l'automobile, avec un retour en force des syndicats (au moins médiatiquement). Prenons le temps d'analyser les dynamiques sociales et les rapports de force à l'œuvre en ce début d'année d'élection présidentielle.

L'année 2023 en quelques chiffres

Les chiffres sont clairs : l'année 2023 est une année record pour le mouvement social aux États-Unis. Le bureau des statistiques a relevé 33 grèves majeures (plus de 1000 grévistes), du jamais vu depuis l'an 2000 qui en avait connu 39. Le chiffre reste encore bien en-dessous de la période pré-Reagan où l'on dénombrait entre 200 et presque 500 grèves majeures chaque année. Mais, comme nous l'avions vu dans le précédent article (voir « États-Unis : les raisons de la colère », Courant Alternatif 335, décembre 2023), cela traduit la réutilisation de la grève comme outil de lutte par les travailleurs américains.

Cette dynamique n'a, en revanche, pas permis d'amorcer une remontée de la syndicalisation (voir « Un petit pas pour les syndicats chez les géants économiques », Courant Alternatif 321 juin 2022). Comme en 2022, les syndicats restent, numériquement, faibles : le taux de salariés syndiqués est stable à 10 %. Les grèves menées en 2023 ont tout de même réussi à intimider les directions d'entreprises qui redoutent à présent la grève et cèdent lors des négociations préalables. Penchons-nous sur les deux grèves majeures de l'année 2023 et essayons de lancer des pistes sur ce que pourrait donner 2024 en termes de lutte des classes aux Etats-Unis.

Grève de l'automobile

Depuis l'élection de Shawn Fain à la tête de l'UAW (United Auto Worker) après une campagne anti-corruption, le syndicat a préparé fermement la négociation de la future convention collective (contrat) dont l'expiration était prévue pour septembre 2023.

Après 41 jours de grèves, les trois principaux constructeurs (Ford, Stellantis et General Motors) ont accepté de négocier avec le syndicat. L'accord a ensuite été voté en majorité bien que des voix se soient élevées pour demander à poursuivre le mouvement. On peut les comprendre : les gains obtenus, salaires et début d'élimination du système « two-tier » constituent plutôt un rattrapage de ce qui avait été perdu lors de la précédente négociation après la crise de 2008 (la direction syndicale avait accepté de faire payer la crise aux salariés pour « sauver des emplois »). Mais, au-delà du contrat, le déroulement de la grève en elle-même permet de faire ressortir des éléments intéressants pour la poursuite de la lutte.

Sur les 150 000 membres de l'UAW travaillant dans l'industrie automobile (et en majorité chez les 3 géants), la grève aura mobilisé 50 000 personnes. Cette faible mobilisation est le fruit d'une stratégie délibérée émanant de la direction syndicale. Elle a consisté à annoncer les grèves par surprise dans certaines usines mais pas dans d'autres. Cela a permis de surprendre les managers et de faire un roulement : les grévistes se relayant afin de ne pas perdre trop de salaire. Malgré la victoire, c'est l'aspect qui, à mon sens, a été le plus inquiétant dans le mouvement. La grève a été orchestrée par un petit groupe haut placé, ce qui a laissé assez peu d'autonomie tant dans la lutte que dans la nature des revendications.

Bien que cette stratégie n'ait pas bloquée significativement la production, elle a rallié une large partie de l'opinion publique américaine. Joe Biden et Donald Trump ont même été forcés de venir se montrer publiquement sur des piquets de grève. Ces derniers ont par ailleurs été particulièrement bien tenus. Pour contrecarrer les tentatives de casser la grève par les managers, les grévistes n'ont pas hésité à bloquer totalement l'accès aux usines, défiant ainsi les lois antisyndicales étatiques ou fédérales. Ils ont aussi été des lieux où des solidarités se sont exprimées entre travailleurs de différents secteurs. Avant même le début du mouvement, des syndicats de livreurs avaient annoncé qu'ils ne franchiraient pas les piquets de grève. D'autres actions de solidarité ont aussi été menées par des syndicalistes de Starbucks Workers United (SBW) ou encore des militants du parti DSA (Democratic Socialist of America).

Depuis cette grève, l'UAW a décidé de se tourner vers les travailleurs non syndiqués de l'industrie automobile, concentrés principale-ment dans le sud du pays. L'organisation a pour but de syndiquer 150 000 travailleurs dans un futur proche. Pour arriver à cet objectif, l'UAW ne privilégie plus le secret mais cherche plutôt à construire une dynamique qui déborde le cadre de l'usine. Une fois le seuil de 30% de cartes signées, le syndicat rend public sa démarche et inclut l'ensemble de la communauté dans les discussions (familles, voisins, associations). Cette stratégie est très intéressante. En sortant la lutte du lieu de travail, le syndicat vise à impliquer la communauté. Au vu des propos du dirigeant de l'UAW, on peut espérer que cela promeuve l'anticapitalisme.

La grève des acteurs et des scénaristes a aussi beaucoup fait parler d'elle en 2023. Elle se démarque de celle de l'au-



01-4 p. maq CA 339:CA 25/03/24 6:22 Page 32



tomobile par sa durée (118 jours pour les acteurs et 148 jours pour les scénaristes), sa forte mobilisation et surtout par son impact sur l'industrie. La production de nombreux films, séries, late-show et même les tournées de promotion ont été mises à l'arrêt. Les piquets de grève ont été nombreux et bien tenus. Tout comme pour l'automobile, ils ont aussi été des lieux de discussion et de solidarité, en particulier entre les acteurs et les scénaristes.

Les accords négociés ont été une victoire importante dans ces secteurs. En plus d'une augmentations des rémunérations, l'accord a permis de fixer un cadre d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur. L'outil n'est pas banni mais ne peut pas servir à spolier un scénariste ou un acteur de son travail. Étant donné qu'il est peu probable que les lois fédérales ou étatiques évoluent pour protéger les travailleurs, cela peut inspirer d'autres industries à exiger des accords semblables lors de futurs conflits.

Dynamiques syndicales et anti-syndicales

Comme nous l'avons vu au début de l'article, la syndicalisation reste en berne. En dehors de l'automobile, certains secteurs mènent la dynamique de syndicalisation (notamment la recherche et l'enseignement supérieur). C'est le cas de Starbucks qui compte à ce jour 387 cafés syndiqués (sur un total de 17 068 dans le pays). Après de multiples batailles juridiques et médiatiques, l'entreprise a accepté de négocier avec le jeune syndicat (août 2021). Les gains qui pourraient être obtenus par ce syndicat très actif pourraient motiver davantage de cafés à le rejoindre.

Si les stratégies antisyndicales de Starbucks n'ont pas réussi à enrayer le mouvement, celles d'Amazon fonctionnent. Un seul entrepôt a réussi à aller au bout du processus de syndicalisation en avril 2022 et plusieurs élections ont conduit au rejet du syndicat dans d'autres. Amazon a par ailleurs rejoint SpaceX et Trader Joe's (connus pour leur antisyndicalisme) dans leur appel à déclarer le NLRB inconstitutionnel. Le NLRB (National Labor Relation Board) est l'agence fédérale en charge de faire respecter les droits syndicaux et la reconnaissance des syndicats dans les entreprises. Cette accumulation de plaintes par ces géants risque de permettre à la cour suprême, très largement d'extrême droite depuis le mandat de Trump, de rendre un avis sur le sujet.

Plus généralement, les Républicains mènent des offensives dans tout le pays pour réduire les droits des travailleurs américains, déjà bien faibles par rapport aux standards européens. Plusieurs États tentent de durcir leur législation pour entraver l'adhésion à un syndicat ou les négociations syndicales. En parallèle, certains États tentent de faire passer des lois afin de rendre légal le travail de mineurs à des postes toujours plus dangereux et épuisants (pour un salaire ridicule), tout cela pour légaliser une situation interdite mais déjà courante.

Qu'attendre en 2024 ?

L'intensité de 2023 peut s'expliquer par l'expiration de plusieurs contrats (conventions collectives) qui ont permis aux syndicats de mobiliser assez largement. De ce point de vue, moins d'expirations sont attendues en 2024. Deux secteurs vont cependant retenir notre attention : le rail et la Poste. Dans ces industries, la grève est encore plus restreinte (la grève du rail avait été brisée par un vote du congrès en 2022). Le rail, à lui seul, est capable de bloquer l'économie du pays. Il va être intéressant de voir si, suite aux grèves de 2023, une grève de ce secteur se mettra en place. On peut même s'attendre à des débordements par la base qui pourraient aboutir à des actions illégales au regard du droit du travail américain. Les démocrates seront alors d'autant plus embêtés que cette expiration coïncide avec le calendrier électoral.

Plus généralement, il va être intéressant de suivre l'évolution des luttes mais aussi la réémergence d'une conscience de classe parmi les travailleurs américains. Des liens se font dans certaines luttes locales, qu'elles soient syndicales, antiracistes, écologistes (Cop City à Atlanta), anti-impérialistes (conflit Israélo-Palestinien) ou féministes (IVG).

Face à cela, les démocrates convainquent toujours moins tandis que l'extrême droite suprémaciste tente par tous les moyens de reprendre le pouvoir et prépare déjà un coup d'État constitutionnel.

La tâche est immense pour le prolétariat américain.

Quicheman

(Sources de l'article disponibles en ligne sur le site de l'OCL)

Quelques clés pour comprendre le contexte

- **Aux États-Unis, les conventions collectives (contrats) étaient courtes et à peu près synchronisées entre les différentes industries avant les années 50. Depuis, elles sont assez longues et désynchronisées. Cela n'encourage pas la mise en place de grèves conjointes, d'autant plus que les grèves de solidarité ont été rendues illégales après la seconde guerre mondiale.**

Seul un syndicat peut négocier un contrat collectif qui s'appliquera alors seulement à ses membres. Avant cela, il doit être reconnu après un vote des salariés. Pour déclencher ce vote, 30 % des salariés doivent montrer qu'ils souhaitent être représentés en signant des cartes envoyées au NLRB. C'est cette agence fédérale qui supervise alors l'élection.

- **Après plusieurs scandales de corruption, la direction de l'UAW a été largement remplacée et un nouveau président, Shawn Fain, a été élu. Ce dernier fait régulièrement la une avec des propos anticapitalistes assumés. Même s'il n'a pas hésité à apporter son soutien implicite à Joe Biden pour l'élection de 2024.**

Aidez-nous
à paraitre.
Souscrivez !
Abonnez-vous!